

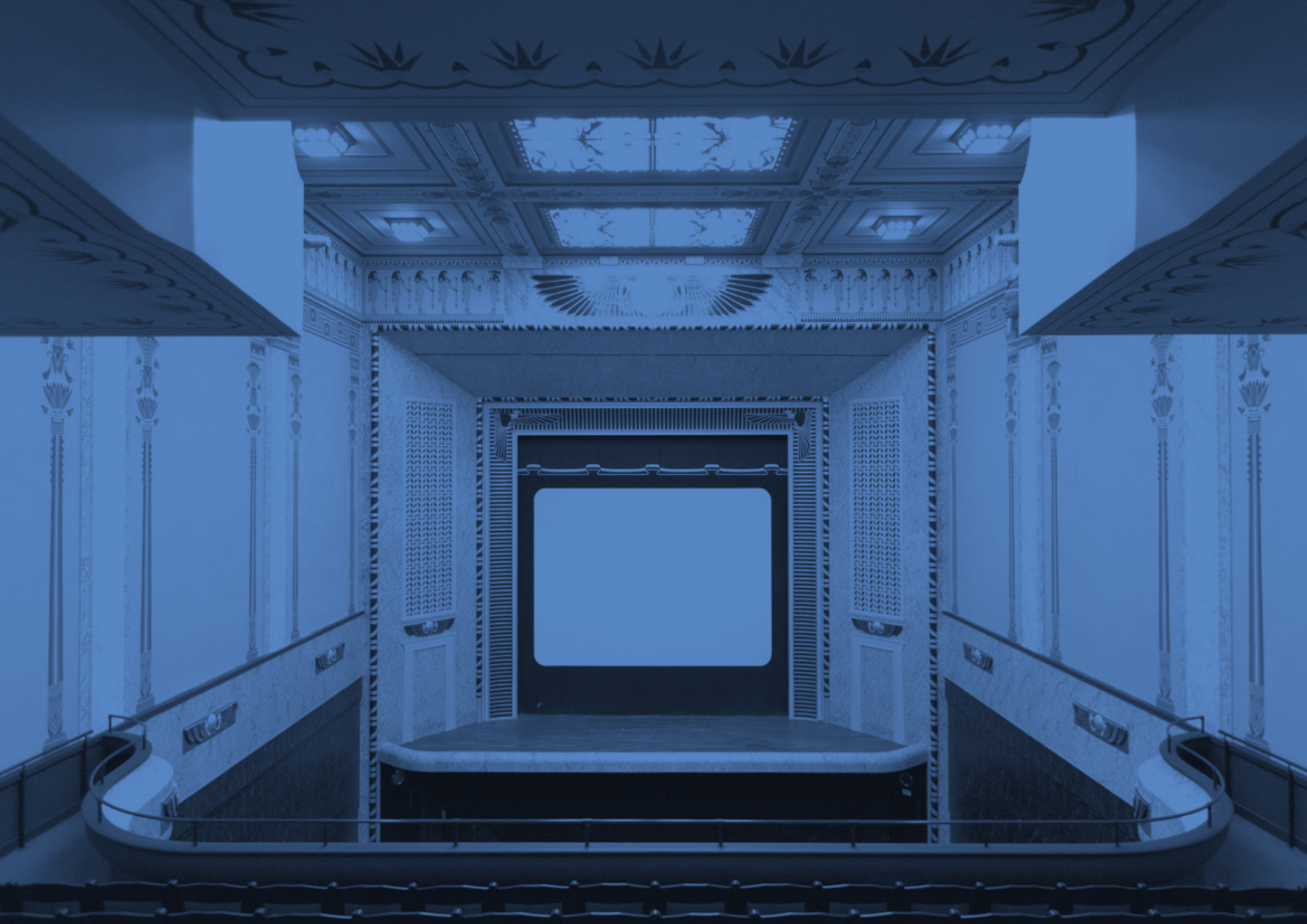
les dossiers du CNC
n° 327 – septembre 2013



la géographie du cinéma

les résultats régionaux des salles et des films, les pratiques
cinématographiques des Français, le public régional du cinéma...





la géographie du cinéma

- 01. géographie de l'exploitation : villes, agglomérations, départements et régions.....p. 5
 - 02. dix ans d'évolution du parc de salles de cinéma..... p. 33
 - 03. établissements classés Art et Essai..... p. 43
- 04. équipement des établissements pour la projection numérique..... p. 57
 - 05. petite, moyenne et grande exploitation..... p. 67
 - 06. résultats régionaux des films..... p. 83
 - 07. public régional du cinéma en 2012..... p. 93
- 08. public selon les catégories d'établissements en 2012..... p. 101
- 09. pratiques cinématographiques des Français en 2013..... p. 109

Définitions et remarques méthodologiques

Définition des multiplexes

Les textes législatifs et réglementaires en vigueur ne donnent pas de définition juridique du « multiplexe ». Dans les autres pays européens, le terme de « multiplexe » désigne tout établissement de spectacles cinématographiques doté de 8 écrans au moins. Par ailleurs, il convient de rappeler que le décret n° 2010-781 du 8 juillet 2010, relatif aux groupements, ententes et engagements de programmation cinématographique, soumet à la souscription d'engagements de programmation les exploitants propriétaires pour leurs établissements comportant au moins huit salles. Il s'agit notamment d'engagements portant sur la limitation de la multidiffusion. Sur cette base, le CNC utilise le terme de « multiplexe » pour désigner tout établissement doté de 8 écrans au moins. Cette définition est adoptée quelle que soit l'année à laquelle il est fait référence.

Les données du recensement de la population de 2009

Le CNC s'appuie sur le recensement de 2009 pour ses analyses géographiques. Le recensement de 2009 est utilisé quelle que soit l'année d'exploitation à laquelle il est fait référence. Outre des évolutions en ce qui concerne les populations des communes, départements, régions ou unités urbaines, chaque nouveau recensement fait apparaître de nouvelles communes ou fusionne certaines d'entre elles. Pour ce qui concerne la géographie de l'exploitation cinématographique, les plus importants changements induits par le recensement de 2009 concernent des communes ou des unités urbaines qui changent de catégories de population. D'après le recensement de 2009, 114 communes métropolitaines comptent plus de 50 000 habitants, comme pour le recensement de 2006. Deux communes dépassent le seuil des 50 000 habitants entre les deux comptages : Chelles (77) et Grasse (06). À l'inverse, deux communes descendent sous le seuil des 50 000 habitants entre les deux recensements : Brive-la-Gaillarde (19) et Charleville-Mézières (08). Parallèlement, le recensement de 2009 fait apparaître 118 unités urbaines de plus de 50 000 habitants, contre 116 à l'issue du précédent. Six agglomérations entrent dans cette catégorie : Bourgoin-Jallieu, Carcassonne, Draguignan, Montélimar, Saint-Just – Saint-Rambert et Vienne. Les unités urbaines de Elbeuf, Lannion, Saint-Chamond et Villefranche-sur-Saône en sortent.

Délimitation des unités urbaines

Une unité urbaine (ou plus communément une agglomération) est un ensemble d'une ou de plusieurs communes dont la plus grande partie de la population réside dans une zone bâtie d'au moins 2 000 habitants. Les unités urbaines sont délimitées par l'INSEE en plusieurs étapes, sur la base du recensement de la population. La dernière délimitation, effectuée en 2010, est appuyée sur le recensement de 2009. Sont identifiées tout d'abord les zones bâties atteignant plus de 2 000 habitants. Une zone bâtie est une zone constituée par des constructions avoisinantes (à l'exclusion des bâtiments ou terrains servant à des buts publics, industriels ou commerciaux) formant un ensemble tel qu'aucune ne soit séparée de la plus proche de plus de 200 mètres. Dans chaque zone bâtie s'étendant sur deux communes ou davantage, la ou les communes dont la population résidant dans la zone bâtie en question représente moins de la moitié de la population totale de la commune sont éliminées. Ne sont retenues ensuite que les zones bâties s'étendant sur deux communes au moins et dont la population atteint au minimum 2 000 habitants. Les communes touchées constituent alors une agglomération multicommunale. Toute commune appartenant à une agglomération multicommunale est réputée urbaine au sens de l'INSEE. Les communes n'appartenant pas à une agglomération multicommunale sont classées comme urbaines dès lors que le nombre d'habitants de la plus grande zone bâtie de la commune atteint au moins 2 000 habitants. Ces communes urbaines sont appelées villes isolées. Finalement, sont appelées unités urbaines aussi bien les agglomérations multicommunales que les villes isolées. Les communes n'appartenant pas aux unités urbaines ainsi définies sont appelées communes rurales.

A 2 035 établissements et 5 508 écrans actifs en 2012

5 508 écrans sont actifs en 2012, soit 41 de plus qu'en 2011. Ce solde résulte de la fermeture, provisoire ou définitive, de 96 écrans et de l'ouverture ou de la réouverture de 137 écrans. L'expansion du parc de multiplexes (8 écrans et plus) contribue largement au rythme des ouvertures. En effet, 64 des 137 écrans ouverts en 2012 le sont au sein de ce type d'établissements (46,7 % des ouvertures d'écrans, 49,4 % en 2011). Parallèlement, l'implantation de certains multiplexes est parfois à l'origine de la fermeture de salles, dans le cas notamment de transferts d'activité. Pour exemple, la fermeture d'un établissement de trois écrans et d'un mono-écran à Thonon-les-Bains (74) fait suite à l'ouverture d'un multiplexe de 8 écrans dans la même ville. À Nevers (58), un établissement de huit salles ferme ses portes suite à l'ouverture d'un cinéma de dix salles. Parmi les 137 écrans ouverts en 2012, 12 résultent de l'extension de cinémas préexistants.

À noter que parmi les 5 508 écrans actifs en 2012, figurent 117 circuits itinérants (118 en 2011 et 123 en 2010) et 5 écrans en plein air (6 en 2011 et 8 en 2010). L'ensemble de ces exploitations particulières réalise 0,64 % de la fréquentation totale en 2012 (0,67 % en 2011 et 0,69 % en 2010).

Le nombre d'établissements actifs progresse en 2012 à 2 035, soit deux de plus qu'en 2011. 43 cinémas ouvrent ou réouvrent tandis que 41 ferment, provisoirement ou définitivement. Par le passé, les fermetures portaient majoritairement sur des établissements de petite taille. Désormais, pour les raisons déjà évoquées (transferts d'activité), les cinémas de taille moyenne sont également touchés par ce phénomène. En 2012, un cinéma de 7 salles, deux cinémas de 6 salles, deux de 5 salles et trois de 4 salles ferment, provisoirement (pour travaux notamment) ou définitivement.

Plus de la moitié des établissements ouverts en 2012 sont des mono-écrans (28 établissements). Six sont des multiplexes. Ouvrent également en 2012 deux cinémas de 2 écrans, trois de 3 écrans, un de 5 écrans, deux de 6 écrans et un de 7 écrans. En dix ans, la capacité totale d'accueil des établissements cinématographiques en nombre de fauteuils est relativement stable : -0,2 %. Toutefois, le nombre d'établissements diminuant sur la période (-4,5 %), il en résulte une hausse sensible de la capacité moyenne par établissement à 526 fauteuils en 2012 (+4,5 % par rapport à 2003). À l'inverse, la progression du nombre d'écrans (+4,3 % entre 2003 et 2012) entraîne une baisse du nombre moyen de fauteuils par salle : 194 fauteuils par salle en 2012, contre 203 en 2003 (-4,3 %).

★ Les données historiques sur l'exploitation (1996-2012) sont disponibles dans la rubrique des statistiques par secteur sur le site internet www.cnc.fr.

	fauteuils	écrans actifs	établissements actifs	
			total	multiplexes ¹
2003	1 073 373	5 282	2 131	135
2004	1 062 042	5 277	2 101	143
2005	1 059 637	5 274	2 077	149
2006	1 057 241	5 284	2 064	152
2007	1 056 445	5 316	2 055	158
2008	1 066 966	5 390	2 069	164
2009	1 077 357	5 470	2 066	171
2010	1 074 054	5 465	2 047	172
2011	1 066 176	5 467	2 033	176
2012	1 070 866	5 508	2 035	181

A Salles actives en France

¹ Établissements de 8 écrans et plus.

COMMUNES ET AGGLOMÉRATIONS

B 1 653 communes équipées en France

En 2012, 1 653 communes sont équipées d'au moins une salle de cinéma en activité (salle programmant des films et ayant transmis au moins une déclaration de recettes au CNC au titre de l'année 2012), soit cinq communes de plus qu'en 2011. Les communes équipées regroupent 48,1 % de la population française d'après les données du recensement de 2009.

Les grandes villes sont les plus fréquemment équipées : la quasi-totalité des communes de plus de 50 000 habitants est dans ce cas, ainsi que plus de 81 % des communes de 20 000 à 50 000 habitants.

Les établissements sont majoritairement implantés dans les communes urbaines. 41,5 % des unités urbaines sont équipées. L'ensemble des unités urbaines regroupe 77,2 % de la population française d'après le recensement de 2009. En comparaison, les agglomérations équipées de salles de cinéma concentrent plus de 42 millions d'individus, soit 67,9 % de la population urbaine totale. Les 118 unités urbaines qui comptent plus de 50 000 habitants disposent toutes d'au moins une salle active sur son territoire. Les centres des grandes villes comptent généralement davantage de salles que leur banlieue, bien que l'implantation de multiplexes à la périphérie des plus grandes communes françaises ait progressivement compensé ce déséquilibre. Seules trois agglomérations de 20 000 à 50 000 habitants ne sont pas équipées de salles actives en 2012. Il s'agit des unités urbaines de Dombasle-sur-Meurthe (54), Saint-Amand-les-Eaux (59) et Esbly (77), qui comptent moins de 35 000 habitants. Près de 30 % des agglomérations de moins de 10 000 habitants sont équipées en salles de cinéma.

	communes équipées							population totale ¹		population équipée en 2012	
	communes existantes ¹	2008	2009	2010	2011	2012	% 2012	millions	%	millions	% de la pop. totale
moins de 10 000 habitants	35 677	1 028	1 027	1 018	1 014	1 017	2,9	32,300	51,7	4,187	13,0
10 000 à 20 000 habitants	483	281	286	284	283	286	59,2	6,721	10,8	4,104	61,1
20 000 à 50 000 habitants	294	242	240	240	240	239	81,3	9,012	14,4	7,525	83,5
50 000 à 100 000 habitants	75	73	72	72	72	72	96,0	4,868	7,8	4,693	96,4
100 000 à 200 000 habitants	28	28	28	28	28	28	100,0	3,741	6,0	3,741	100,0
200 000 habitants et plus (hors Paris)	10	10	10	10	10	10	100,0	3,590	5,7	3,590	100,0
Paris	1	1	1	1	1	1	100,0	2,234	3,6	2,234	100,0
France	36 568	1 663	1 664	1 653	1 648	1 653	4,5	62,466	100,0	30,075	48,1

B Communes équipées de salles de cinéma

¹ INSEE – Recensement 2009.

	unités urbaines équipées							population totale ¹		population équipée en 2012	
	unités urbaines existantes ¹	2008	2009	2010	2011	2012	% 2012	millions	%	millions	% de la pop. totale
unités urbaines											
moins de 10 000 habitants	1 761	509	508	506	508	514	29,2	7,747	12,4	2,800	36,1
10 000 à 20 000 habitants	226	172	172	172	169	169	74,8	3,114	5,0	2,371	76,1
20 000 à 50 000 habitants	128	123	124	124	124	125	97,7	3,931	6,3	3,842	97,7
50 000 à 100 000 habitants	64	64	64	64	64	64	100,0	4,508	7,2	4,508	100,0
100 000 à 200 000 habitants	22	22	22	22	22	22	100,0	3,263	5,2	3,263	100,0
200 000 habitants et plus (hors Paris)	31	31	31	31	31	31	100,0	15,246	24,4	15,246	100,0
Paris	1	1	1	1	1	1	100,0	10,413	16,7	10,413	100,0
zones rurales	-	-	-	-	-	-	-	14,243	22,8	0,339	2,4
France	2 233	922	922	920	919	926	41,5	62,466	100,0	42,782	68,5

B Unités urbaines équipées de salles de cinéma

¹ INSEE – Recensement 2009, délimitation 2010.

Les unités urbaines de 100 000 habitants et plus réalisent plus de 70% des entrées

En raison de la mobilité des spectateurs et surtout de l'implantation des multiplexes au centre ou à la périphérie des grandes villes, le découpage du territoire en zones rurales et unités urbaines est plus pertinent pour l'analyse de la géographie du cinéma que les délimitations administratives communales. En 2012, 71,9% des entrées et 73,3% des recettes sont réalisées dans les agglomérations de 100 000 habitants et plus (y compris l'agglomération parisienne), dans lesquelles résident 46,3% des Français. Ces unités urbaines regroupent 36,0% des établissements, 53,8% des écrans actifs et 55,3% des fauteuils. 68,5% des multiplexes sont implantés dans ces agglomérations en 2012.

C L'indice de fréquentation s'élève à 3,3 entrées par habitant en 2012

L'indice de fréquentation est le rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée. En 2012, il s'élève à 3,26 entrées par habitant pour l'ensemble du territoire national, contre 3,48 en 2011 et 3,31 en 2010.

L'indice de fréquentation augmente avec la taille de la commune comme avec celle de l'unité urbaine. Parmi les 118 unités urbaines de 50 000 habitants et plus équipées de salles de cinéma, 15 affichent un indice de fréquentation supérieur à 7 en 2012 (24 en 2011) et 34 un indice supérieur à 6 (44 en 2011). Les unités urbaines de la Roche-sur-Yon (85) et de Bourgoin-Jallieu (38) sont les deux agglomérations qui affichent les plus forts indices de fréquentation en 2012 (respectivement 10,79 et 9,97, contre 11,58 et 10,60 en 2011).

D Le taux d'occupation des fauteuils recule et atteint 15,0%

Le taux d'occupation des fauteuils est le rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant pour chaque écran de la zone géographique considérée le nombre de fauteuils par le nombre de séances. Un taux d'occupation de 100% pour un écran signifierait ainsi que pour toutes les séances programmées, tous les fauteuils seraient occupés. La capacité de la plupart des salles étant calibrée pour accueillir un maximum de spectateurs pour les séances de grande affluence, le taux d'occupation moyen d'une salle sur une année est généralement inférieur à 25% (pour 91,1% des écrans en 2012). Pour l'ensemble des cinémas actifs, ce taux s'établit à 15,0% en 2012, contre 16,2% en 2011 et 15,8% en 2010.

Le taux d'occupation des fauteuils apparaît supérieur à la moyenne nationale dans l'agglomération parisienne (17,8% en 2012) et dans les zones rurales (15,3%). À l'inverse, il est inférieur à la moyenne dans les unités urbaines de 50 000 à 100 000 habitants (12,7%), dans les agglomérations de moins de 10 000 habitants (13,4%) et dans les agglomérations de 10 000 à 20 000 habitants (13,5%). Parmi les agglomérations de 50 000 habitants et plus, Arras (62), Bastia (2B) et Annecy (74) affichent les taux d'occupation des fauteuils les plus élevés en 2012 (respectivement 23,3%, 21,9% et 21,6%). Parallèlement, le nombre moyen d'entrées par fauteuil s'accroît très rapidement avec la taille de l'unité urbaine, passant de 56 dans les zones rurales à 284 dans l'agglomération parisienne. La fréquentation plus élevée des salles dans les plus grandes agglomérations n'explique pas tout. Le nombre d'entrées par fauteuil y est souvent plus fort que dans une petite unité urbaine, même si les indices de fréquentation sont comparables. Dans les grandes villes, la programmation s'étale sur l'ensemble de la semaine et les salles proposent plusieurs séances par jour. Dans les petites villes, les salles offrent parfois une programmation plus réduite.

1	La Roche-sur-Yon	10,79
2	Bourgoin-Jallieu	9,97
3	Évreux	9,04
4	Beauvais	8,81
5	Vannes	8,21

C Les unités urbaines de 50 000 habitants et plus : les 5 plus forts indices de fréquentation¹ en 2012

¹ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

1	Arras	23,3%
2	Bastia	21,9%
3	Annecy	21,6%
4	Montluçon	21,0%
5	Toulon	20,8%

D Les unités urbaines de 50 000 habitants et plus : les 5 plus forts taux d'occupation des fauteuils¹ en 2012

¹ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

E Un équipement cinématographique bien calibré

En moyenne, la France dispose d'un fauteuil pour 58 habitants en 2012 (un fauteuil pour 59 habitants en 2011). En volume, l'équipement proposé aux spectateurs potentiels est comparable quelle que soit la taille de l'agglomération : en moyenne, un fauteuil est disponible pour 36 à 58 habitants selon les catégories d'unités urbaines. Pour autant, certaines agglomérations disposent d'un équipement plus dense, comme Bourg-en-Bresse (un fauteuil pour 21 habitants en 2012), Carcassonne (un fauteuil pour 22 habitants) ou Cherbourg-Octeville (un fauteuil pour 22 habitants). Par ailleurs, la capacité d'accueil des salles n'est pas dépendante du nombre d'habitants des communes ou des unités urbaines. Quelle que soit la zone d'implantation, les écrans disposent, en moyenne, de 175 à 205 fauteuils en 2012 (194 fauteuils par écran en moyenne sur l'ensemble du parc).

F Dispersion des recettes moyennes par entrée

La recette moyenne par entrée en salles (RME) est calculée à partir des déclarations de recettes transmises chaque semaine par les exploitants au CNC. Elle résulte de la division de la somme des recettes réalisées aux guichets des salles de cinéma par le nombre d'entrées payantes enregistrées. La RME tient compte à la fois des entrées payantes hors abonnements illimités et des entrées réalisées dans le cadre de ces abonnements, pour lesquelles les recettes sont valorisées conformément aux prix de référence. En 2012, ce prix de référence est passé de 5,03 € à 5,10 € pour une partie des entrées concernées.

En 2012, la RME s'élève à 6,42 € en France (6,33 € en 2011). En tenant compte des entrées gratuites (4,71 millions en 2012, contre 4,95 millions en 2011), la RME s'établit à 6,27 € (6,19 € en 2011).

La recette moyenne par entrée payante est plus élevée dans les agglomérations les plus peuplées. Le billet coûte en moyenne 6,61 € dans l'agglomération parisienne et 5,25 € dans les unités urbaines de moins de 10 000 habitants. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ces écarts. Les exploitants présents dans les grandes agglomérations y ont réalisé d'importants investissements de rénovation et d'implantation. Leur politique tarifaire est différente de celle qui est appliquée dans les unités urbaines plus petites où les investissements, les modes de gestion et les charges d'exploitation ne sont pas de même nature.

1	Bourg-en-Bresse	1/21
2	Carcassonne	1/22
3	Cherbourg-Octeville	1/22
4	La Roche-sur-Yon	1/23
5	Chalon-sur-Saône	1/23

E Les unités urbaines de 50 000 habitants et plus : les 5 plus forts taux de fauteuils par habitant en 2012

Lecture : dans l'unité urbaine de Bourg-en-Bresse, il y a un fauteuil pour 21 habitants en 2012.

1	Armentières	4,21
2	Cluses	4,99
3	Sète	5,08
4	Caen	5,36
5	Saint-Just - Saint-Rambert	5,39

F Les unités urbaines de 50 000 habitants et plus : les 5 plus faibles recettes moyennes par entrée en 2012 (€)

	établissements actifs									entrées		recettes guichets		recette moyenne / entrée (€)	indice de fréquentation ⁵	entrées / fauteuil	taux d'occupation des fauteuils ⁶
	total	multiplexes ¹	numérisés ²	art et essai ³	écrans actifs	fauteuils (milliers)	fauteuils /écran	habitants ⁴ /fauteuil	séances (milliers)	millions	%	M€	%				
moins de 10 000 habitants	1 042	21	777	585	1 496	296	198	109	1 073	30,89	15,2	184,98	14,2	5,99	0,96	104	14,6%
10 000 à 20 000 habitants	312	18	262	193	800	155	194	43	904	24,73	12,2	155,35	11,9	6,28	3,68	160	14,6%
20 000 à 50 000 habitants	308	56	278	177	1 278	247	193	36	1 832	49,92	24,5	320,84	24,6	6,43	5,54	202	14,4%
50 000 à 100 000 habitants	132	34	112	68	617	125	202	39	956	24,56	12,1	155,95	11,9	6,35	5,04	197	13,2%
100 000 à 200 000 habitants	88	24	78	39	499	94	189	40	846	21,61	10,6	141,67	10,8	6,56	5,78	229	13,7%
200 000 habitants et plus (hors Paris)	67	21	58	26	445	84	188	43	801	24,53	12,1	161,58	12,4	6,59	6,83	294	16,8%
Paris	86	7	79	37	373	71	190	32	737	27,30	13,4	185,83	14,2	6,81	12,22	386	20,1%
France	2 035	181	1 644	1 125	5 508	1 071	194	58	7 150	203,54	100,0	1 306,20	100,0	6,42	3,26	190	15,0%



Fréquentation et équipement en 2012 par taille de commune

¹ Établissements de 8 écrans et plus.

² Établissements équipés d'au moins un projecteur numérique.

³ Classement 2013 avant appel.

⁴ INSEE – Recensement 2009.

⁵ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

⁶ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

	établissements actifs									entrées		recettes guichets		recette moyenne / entrée (€)	indice de fréquentation ⁵	entrées / fauteuil	taux d'occupation des fauteuils ⁶
	total	multiplexes ¹	numérisés ²	art et essai ³	écrans actifs	fauteuils (milliers)	fauteuils /écran	habitants ⁴ /fauteuil	séances (milliers)	millions	%	M€	%				
unités urbaines																	
moins de 10 000 habitants	528	3	421	352	670	134	200	58	380	10,16	5,0	53,39	4,1	5,25	1,31	76	13,4%
10 000 à 20 000 habitants	197	1	174	144	351	68	192	46	284	7,12	3,5	40,85	3,1	5,73	2,29	105	13,5%
20 000 à 50 000 habitants	192	11	161	114	579	104	179	38	602	15,09	7,4	94,52	7,2	6,26	3,84	145	14,3%
50 000 à 100 000 habitants	121	41	114	71	644	120	187	37	950	21,89	10,8	143,27	11,0	6,54	4,86	182	12,7%
100 000 à 200 000 habitants	91	28	80	42	458	91	199	36	703	18,68	9,2	123,23	9,4	6,60	5,72	205	14,0%
200 000 habitants et plus (hors Paris)	357	70	297	158	1 543	303	197	50	2 495	71,35	35,1	462,02	35,4	6,48	4,68	235	15,0%
Paris	284	26	243	141	963	198	205	53	1 625	56,29	27,7	372,07	28,5	6,61	5,41	284	17,8%
zones rurales	265	1	154	103	300	53	175	271	111	2,95	1,5	16,85	1,3	5,71	0,21	56	15,3%
France	2 035	181	1 644	1 125	5 508	1 071	194	58	7 150	203,54	100,0	1 306,20	100,0	6,42	3,26	190	15,0%



Fréquentation et équipement en 2012 pour les zones rurales et les unités urbaines

¹ Établissements de 8 écrans et plus.

² Établissements équipés d'au moins un projecteur numérique.

³ Classement 2013 avant appel.

⁴ INSEE – Recensement 2009, délimitation 2010.

⁵ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

⁶ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

G Évolution contrastée de la fréquentation

En 2012, la fréquentation cinématographique recule de 6,3 % en France par rapport à 2011 et atteint 203,54 millions d'entrées payantes. Cette baisse est, en moyenne, plus importante pour les unités urbaines de moins de 20 000 habitants qui enregistrent un recul de 9,6 %. En revanche, la diminution de la fréquentation est moins forte que la moyenne pour les unités urbaines de 20 000 à 50 000 habitants (-5,0 %) et l'agglomération parisienne (-4,5 %).

Les zones rurales enregistrent nettement moins d'entrées en 2012 qu'en 2011 (-11,0 %).

Certaines agglomérations de 50 000 habitants et plus connaissent une progression de leur fréquentation particulièrement importante en 2012 comme Arles (+33,8 %) ou Épinal (+21,3 %).

1	Arles	+33,8%
2	Épinal	+21,3%
3	Nevers	+8,2%
4	Thonon-les-Bains	+8,2%
5	Ajaccio	+4,4%

G Les unités urbaines de 50 000 habitants et plus : les 5 plus fortes progressions d'entrées en 2012

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
moins de 10 000 habitants	25,95	31,25	27,10	30,40	28,81	29,62	30,37	30,81	33,44	30,89
10 000 à 20 000 habitants	19,59	22,93	20,17	22,46	21,39	22,84	24,41	24,85	26,65	24,73
20 000 à 50 000 habitants	37,36	42,73	38,92	43,20	41,67	45,01	48,29	50,18	53,32	49,92
50 000 à 100 000 habitants	19,78	22,80	20,38	21,81	20,82	22,33	23,66	25,11	26,37	24,56
100 000 à 200 000 habitants	17,93	20,56	18,73	20,04	18,91	20,26	21,96	22,93	23,29	21,61
200 000 habitants et plus (hors Paris)	23,88	25,22	22,53	22,73	21,25	23,28	24,78	25,41	25,80	24,53
Paris	28,97	30,21	27,68	28,13	25,55	26,83	28,14	27,76	28,26	27,30
France	173,46	195,69	175,52	188,77	178,41	190,18	201,59	207,05	217,13	203,54

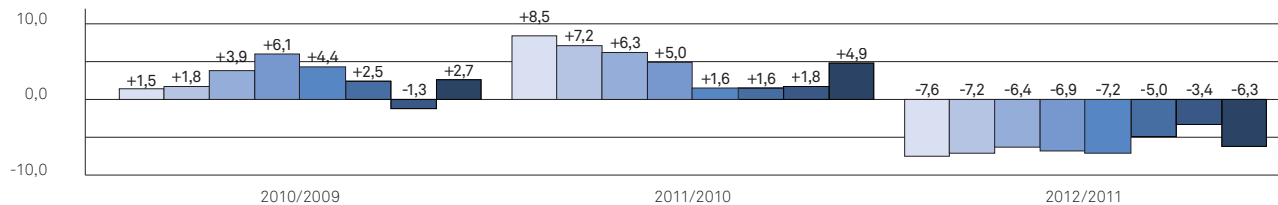
G Fréquentation selon la taille des communes (millions d'entrées)¹

¹ INSEE – Recensement 2009.

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
unités urbaines										
moins de 10 000 habitants	8,57	10,52	8,88	10,41	9,89	10,09	10,02	10,04	11,24	10,16
10 000 à 20 000 habitants	5,98	6,99	5,94	6,79	6,57	6,86	7,02	7,11	7,88	7,12
20 000 à 50 000 habitants	10,87	13,09	11,26	13,19	12,63	13,36	14,07	14,36	15,90	15,09
50 000 à 100 000 habitants	15,65	18,26	16,07	18,07	17,39	19,42	20,66	21,80	23,36	21,89
100 000 à 200 000 habitants	15,91	18,34	16,23	17,63	16,73	17,60	18,77	19,45	20,18	18,68
200 000 habitants et plus (hors Paris)	61,23	67,97	61,38	64,54	61,01	65,82	70,82	74,10	76,33	71,35
Paris	52,32	57,02	52,86	54,82	51,07	53,83	57,11	57,10	58,93	56,29
zones rurales										
France	173,46	195,69	175,52	188,77	178,41	190,18	201,59	207,05	217,13	203,54

G Fréquentation pour les zones rurales et les unités urbaines (millions d'entrées)¹

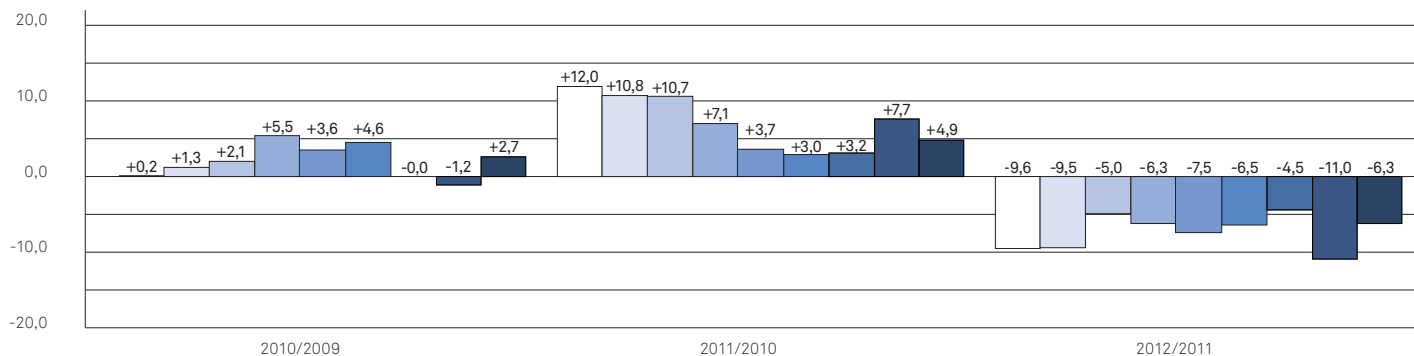
¹ INSEE – Recensement 2009, délimitation 2010.



G Évolution de la fréquentation selon la taille des communes (%)¹

■ moins de 10 000 habitants
 ■ 10 000 à 20 000 habitants
 ■ 20 000 à 50 000 habitants
 ■ 50 000 à 100 000 habitants
 ■ 100 000 à 200 000 habitants
 ■ 200 000 habitants et plus (hors Paris)
 ■ Paris
 ■ France

¹ INSEE – Recensement 2009.



G Évolution de la fréquentation pour les zones rurales et les unités urbaines (%)¹

■ moins de 10 000 habitants
 ■ moins de 10 000 habitants
 ■ 10 000 à 20 000 habitants
 ■ 20 000 à 50 000 habitants
 ■ 50 000 à 100 000 habitants
 ■ 100 000 à 200 000 habitants
 ■ 200 000 habitants et plus (hors Paris)
 ■ Paris
 ■ France

¹ INSEE – Recensement 2009, délimitation 2010.

	population (millions) ¹	entrées (millions)	évolution des entrées 2012/2011	recettes guichets (M€)	recette moyenne / entrée (€)	indice de fréquentation ²	séances (milliers)	taux d'occupation des fauteuils ³	étab. actifs	écrans actifs	fauteuils	étab. art et essai ⁴	multiplexes ⁵	étab. numérisés ⁶
Aix-en-Provence 13	0,142	0,947	-5,4%	7,066	7,46	6,68	27,4	21,0%	4	16	2 676	3	1	4
Ajaccio 2A	0,064	0,065	+4,4%	0,512	7,87	1,01	1,4	6,8%	5	5	2 574	-	-	4
Amiens 80	0,134	0,900	-6,1%	6,424	7,14	6,71	26,7	15,5%	3	14	3 124	2	1	3
Angers 49	0,147	1,303	-7,2%	9,085	6,97	8,84	39,8	16,6%	3	24	4 823	1	1	3
Annecy 74	0,050	0,777	-4,8%	5,603	7,21	15,47	22,1	21,4%	4	17	3 649	2	1	3
Antibes 06	0,076	0,137	-1,8%	0,865	6,30	1,82	4,7	19,5%	1	3	456	-	-	1
Antony 92	0,061	0,030	-44,8%	0,145	4,85	0,49	0,8	17,5%	1	1	225	1	-	1
Argenteuil 95	0,103	0,075	-2,7%	0,302	4,02	0,73	3,5	10,3%	2	4	954	2	-	2
Arles 13	0,053	0,094	+33,8%	0,614	6,53	1,77	6,9	10,9%	2	6	767	1	-	2
Asnières-sur-Seine 92	0,082	0,187	-8,5%	1,154	6,18	2,29	6,1	18,7%	1	4	646	1	-	1
Aubervilliers 93	0,075	0,023	-0,4%	0,072	3,11	0,31	0,9	20,5%	1	1	127	1	-	-
Aulnay-sous-Bois 93	0,083	0,038	+1,7%	0,148	3,93	0,46	0,9	13,8%	1	2	789	1	-	1
Avignon 84	0,090	0,898	-11,3%	5,410	6,03	10,02	35,2	13,2%	5	21	4 370	2	1	5
Beauvais 60	0,054	0,514	-6,5%	3,425	6,66	9,44	15,8	17,1%	2	11	2 118	2	1	1
Belfort 90	0,050	0,504	-6,6%	3,081	6,11	10,04	22,8	10,7%	1	14	2 973	1	1	1
Besançon 25	0,117	0,461	-12,5%	2,826	6,13	3,93	19,5	15,4%	3	12	2 093	2	1	3
Béziers 34	0,071	0,214	+11,4%	1,383	6,47	3,01	15,4	8,7%	1	9	1 462	-	1	1
Le Blanc-Mesnil 93	0,051	0,038	-7,6%	0,142	3,69	0,75	2,2	8,2%	1	2	424	1	-	1
Bondy 93	0,053	0,019	-19,8%	0,067	3,59	0,35	0,6	9,1%	1	1	324	1	-	1
Bordeaux 33	0,237	2,499	-2,7%	15,019	6,01	10,56	99,3	16,7%	4	52	7 979	1	3	4
Boulogne-Billancourt 92	0,113	0,717	-4,1%	5,720	7,98	6,34	14,6	23,7%	2	8	1 646	1	-	2
Bourges 18	0,067	0,515	-8,5%	3,263	6,34	7,71	26,1	9,4%	2	13	2 730	1	1	2
Brest 29	0,141	1,088	-4,7%	6,600	6,07	7,70	51,6	11,9%	4	30	5 514	1	2	3
Caen 14	0,109	0,426	-8,7%	2,187	5,14	3,90	18,0	12,4%	3	11	2 713	1	-	2
Calais 62	0,074	0,054	-2,9%	0,255	4,71	0,73	5,7	7,6%	1	4	498	1	-	1
Cannes 06	0,073	0,580	-5,5%	3,892	6,71	7,90	28,8	13,0%	9	22	3 952	3	-	8
Cergy 95	0,057	0,900	-10,6%	5,375	5,97	15,73	30,0	15,3%	1	14	2 768	-	1	1
Chambéry 73	0,056	0,541	-5,1%	4,020	7,43	9,58	22,0	14,6%	5	23	3 974	3	1	4
Champigny-sur-Marne 94	0,075	0,120	-0,6%	0,654	5,46	1,59	6,4	9,9%	1	5	944	-	-	1
Chelles 77	0,053	0,056	+1,2%	0,301	5,34	1,07	2,7	6,5%	1	2	645	1	-	1
Cholet 49	0,054	0,377	-8,3%	2,301	6,11	6,96	15,8	15,9%	1	9	1 368	1	1	1
Clamart 92	0,053	0,040	-12,6%	0,183	4,56	0,76	1,0	21,7%	1	1	176	1	-	1
Clermont-Ferrand 63	0,139	0,520	-9,0%	3,115	5,99	3,75	26,0	13,8%	4	16	2 358	3	-	4
Clichy 92	0,058	0,044	+22,4%	0,177	4,07	0,75	1,0	8,3%	1	1	549	1	-	1
Colmar 68	0,067	0,650	-7,4%	3,973	6,11	9,67	32,5	9,9%	2	18	3 710	1	1	2
Colombes 92	0,085	0,092	-29,9%	0,517	5,62	1,09	5,7	12,0%	2	5	815	2	-	-
Courbevoie 92	0,087	0,057	-6,9%	0,217	3,83	0,65	1,4	27,8%	2	2	499	1	-	1



Équipement et résultats d'exploitation des communes de 50 000 habitants et plus en 2012 (1/3)

¹ INSEE – Recensement 2009.

² Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

³ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

⁴ Classement 2013 avant appel.

⁵ Établissements de 8 écrans et plus.

⁶ Établissements équipés d'au moins un projecteur numérique.

	population (millions) ¹	entrées (millions)	évolution des entrées 2012/2011	recettes guichets (M€)	recette moyenne / entrée (€)	indice de fréquentation ²	séances (milliers)	taux d'occupation des fauteuils ³	étab. actifs	écrans actifs	fauteuils	étab. art et essai ⁴	multiplexes ⁵	étab. numérisés ⁶
Créteil 94	0,089	1,286	-4,9%	7,975	6,20	14,39	32,4	17,9%	3	16	3 440	2	1	2
Dijon 21	0,152	0,576	-10,3%	3,395	5,89	3,79	40,1	8,9%	4	24	3 908	2	1	4
Drancy 93	0,067	0,018	-10,9%	0,065	3,63	0,27	0,2	22,2%	1	1	329	-	-	-
Dunkerque 59	0,093	0,575	-9,0%	3,810	6,63	6,19	25,6	10,5%	2	17	3 667	1	1	2
Épinay-sur-Seine 93	0,054	0,567	-1,9%	3,598	6,34	10,55	24,9	10,8%	2	13	2 662	-	1	1
Évreux 27	0,051	0,557	-7,6%	3,815	6,85	10,88	19,5	12,1%	1	10	2 395	1	1	1
Évry 91	0,052	0,458	-8,4%	2,985	6,52	8,74	20,6	10,9%	1	10	2 052	-	1	1
Fontenay-sous-Bois 94	0,053	0,016	-46,6%	0,053	3,29	0,30	0,3	26,8%	1	1	182	1	-	1
Fréjus 83	0,052	0,042	-5,2%	0,239	5,75	0,80	3,4	6,6%	2	4	1 261	-	-	1
Grasse 06	0,052	0,018	-16,4%	0,091	4,96	0,35	1,5	10,3%	1	2	236	1	-	-
Grenoble 38	0,156	1,309	-2,9%	9,144	6,99	8,41	58,3	11,7%	7	33	6 105	2	1	5
Le Havre 76	0,177	0,803	-14,5%	5,496	6,85	4,53	31,2	14,3%	3	17	2 940	2	1	2
Hyères 83	0,055	0,220	-11,0%	1,319	6,00	4,02	8,5	21,2%	1	6	749	1	-	1
Issy-les-Moulineaux 92	0,064	0,036	-3,6%	0,161	4,43	0,57	0,5	21,2%	1	1	376	1	-	1
Ivry-sur-Seine 94	0,057	1,046	-10,9%	7,081	6,77	18,26	30,9	12,7%	2	16	4 337	1	1	2
Laval 53	0,051	0,437	-7,6%	2,912	6,67	8,53	13,2	16,3%	1	9	1 844	1	1	1
Lille 59	0,227	3,395	-8,4%	22,369	6,59	14,97	82,4	18,3%	4	47	11 259	2	2	4
Limoges 87	0,139	0,874	-4,7%	5,985	6,85	6,28	36,3	13,3%	3	27	4 953	1	2	3
Lorient 56	0,058	0,401	-5,4%	2,530	6,31	6,94	18,4	11,4%	1	11	2 160	-	1	1
Lyon 69	0,480	4,437	-1,8%	29,769	6,71	9,25	173,4	14,1%	16	99	18 044	5	5	12
Le Mans 72	0,142	0,276	-7,7%	1,576	5,71	1,94	21,6	9,3%	4	14	1 766	1	-	2
Marseille 13	0,851	2,494	-4,5%	18,893	7,58	2,93	78,0	19,1%	8	48	8 147	1	3	8
Mérignac 33	0,066	0,220	-8,9%	1,138	5,17	3,31	6,2	13,9%	1	4	1 041	1	-	1
Metz 57	0,122	0,270	-9,8%	1,529	5,66	2,22	18,4	7,6%	2	11	2 160	1	-	2
Montauban 82	0,056	0,463	-4,7%	3,140	6,78	8,25	19,4	12,7%	2	13	2 419	1	1	2
Montpellier 34	0,255	2,218	-3,9%	15,416	6,95	8,70	72,1	16,1%	6	39	7 523	3	2	6
Montreuil 93	0,103	0,158	-9,2%	0,668	4,22	1,54	4,1	22,6%	1	3	511	1	-	1
Mulhouse 68	0,111	0,932	-8,8%	6,509	6,98	8,39	35,6	11,1%	3	23	5 513	1	2	3
Nancy 54	0,106	1,185	-7,5%	7,935	6,69	11,15	43,6	12,0%	5	25	5 623	2	1	4
Nanterre 92	0,090	0,123	-4,9%	0,642	5,22	1,37	6,4	11,6%	1	4	660	1	-	1
Nantes 44	0,282	1,082	-5,4%	6,789	6,27	3,84	41,3	17,8%	5	24	3 684	4	1	5
Narbonne 11	0,051	0,373	-11,3%	2,432	6,51	7,29	19,2	13,7%	2	10	1 518	1	1	2
Neuilly-sur-Seine 92	0,061	0,070	-2,7%	0,534	7,67	1,15	1,9	14,4%	1	2	500	-	-	1
Nice 06	0,341	2,433	-4,3%	18,228	7,49	7,14	74,1	18,4%	8	42	7 973	2	1	6
Nîmes 30	0,141	1,154	-10,7%	8,026	6,96	8,20	32,2	19,5%	3	21	3 781	1	1	3
Niort 79	0,057	0,511	-11,1%	3,279	6,42	8,99	26,8	10,4%	2	14	2 945	1	1	2
Noisy-le-Grand 93	0,063	0,773	-0,5%	4,717	6,10	12,20	26,9	16,9%	2	13	2 213	1	1	2



Équipement et résultats d'exploitation des communes de 50 000 habitants et plus en 2012 (2/3)

¹ INSEE – Recensement 2009.

² Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

³ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

⁴ Classement 2013 avant appel.

⁵ Établissements de 8 écrans et plus.

⁶ Établissements équipés d'au moins un projecteur numérique.

	population (millions) ¹	entrées (millions)	évolution des entrées 2012/2011	recettes guichets (M€)	recette moyenne / entrée (€)	indice de fréquentation ²	séances (milliers)	taux d'occupation des fauteuils ³	étab. actifs	écrans actifs	fauteuils	étab. art et essai ⁴	multiplexes ⁵	étab. numérisés ⁶
Orléans 45	0,113	0,821	-5,8%	5,137	6,26	7,25	36,2	10,9%	3	18	3 822	-	1	3
Pantin 93	0,052	0,069	-15,3%	0,306	4,45	1,32	2,8	16,1%	1	3	457	1	-	1
Paris 75	2,234	27,298	-3,4%	185,833	6,81	12,22	737,3	20,1%	86	373	70 719	37	7	79
Pau 64	0,083	0,826	-10,9%	5,272	6,38	9,98	35,2	11,7%	3	21	4 130	1	1	3
Perpignan 66	0,118	0,981	-7,9%	6,431	6,55	8,32	36,7	17,2%	2	21	3 235	1	1	2
Pessac 33	0,058	0,193	-11,6%	0,935	4,84	3,35	6,5	18,7%	1	5	803	1	-	1
Poitiers 86	0,089	0,218	-14,8%	1,243	5,71	2,45	16,3	8,6%	3	12	1 778	2	1	2
Quimper 29	0,063	0,418	-7,9%	2,738	6,55	6,59	19,8	12,3%	3	18	2 998	2	1	3
Reims 51	0,181	0,338	-6,2%	2,336	6,91	1,87	19,6	10,1%	2	12	2 093	1	-	2
Rennes 35	0,207	1,542	-0,8%	9,452	6,13	7,46	43,0	17,8%	5	24	4 922	2	1	4
La Rochelle 17	0,075	0,919	-5,9%	5,556	6,04	12,30	40,3	11,5%	4	23	5 502	2	1	4
La Roche-sur-Yon 85	0,052	0,564	-6,8%	3,746	6,65	10,79	14,8	18,4%	2	11	2 308	1	1	2
Roubaix 59	0,095	0,277	-8,8%	1,628	5,88	2,91	14,8	10,6%	1	9	1 590	-	1	1
Rouen 76	0,111	1,768	-6,6%	9,520	5,38	15,97	74,9	12,2%	4	39	7 601	1	2	4
Rueil-Malmaison 92	0,079	0,289	-2,2%	1,809	6,26	3,66	8,3	15,2%	3	7	1 527	-	-	1
Saint-Denis 93	0,106	0,551	-1,9%	3,790	6,88	5,21	18,2	17,7%	2	11	1 911	1	1	2
Saint-Étienne 42	0,172	0,818	-10,9%	5,602	6,85	4,76	38,2	11,9%	4	23	4 220	2	1	4
Saint-Maur-des-Fossés 94	0,075	0,220	-9,7%	1,295	5,89	2,92	7,6	10,6%	2	5	1 426	1	-	2
Saint-Nazaire 44	0,066	0,479	-8,2%	3,165	6,61	7,21	14,8	15,2%	2	10	2 137	1	1	2
Saint-Quentin 02	0,056	0,357	-5,6%	2,439	6,83	6,38	19,8	10,5%	1	11	1 927	1	1	1
Sartrouville 78	0,051	0,090	-5,8%	0,502	5,61	1,74	5,0	8,8%	1	3	619	-	-	1
Sevran 93	0,050	0,010	-63,4%	0,043	4,32	0,20	1,6	5,1%	1	4	483	-	-	-
La Seyne-sur-Mer 83	0,062	0,005	-11,8%	0,020	3,86	0,09	0,1	39,2%	1	1	200	-	-	-
Strasbourg 67	0,272	2,259	-10,7%	13,437	5,95	8,31	80,5	14,4%	5	40	7 900	3	1	4
Toulon 83	0,166	0,740	-5,3%	5,452	7,36	4,47	20,0	23,0%	3	13	2 212	1	1	2
Toulouse 31	0,440	2,167	-6,5%	12,212	5,64	4,92	56,6	19,7%	6	30	6 091	3	2	5
Tourcoing 59	0,092	0,150	+32,5%	0,834	5,55	1,63	9,2	12,6%	2	7	937	1	-	2
Tours 37	0,135	1,557	-6,2%	9,570	6,15	11,51	52,5	14,7%	3	27	5 397	1	2	3
Troyes 10	0,061	0,539	-1,9%	3,610	6,70	8,81	14,7	17,6%	1	10	2 126	-	1	1
Valence 26	0,064	0,827	-10,5%	5,588	6,76	12,84	29,6	15,3%	3	19	3 531	2	1	3
Vannes 56	0,053	0,624	-5,4%	4,282	6,86	11,85	16,9	18,0%	2	12	2 473	1	-	2
Vénissieux 69	0,059	0,085	-2,7%	0,393	4,63	1,45	4,1	13,3%	1	3	473	1	-	1
Versailles 78	0,086	0,501	-9,7%	3,734	7,45	5,79	21,1	12,3%	2	12	2 329	1	1	2
Villejuif 94	0,055	0,022	-18,6%	0,085	3,84	0,40	0,3	10,8%	1	1	616	-	-	1
Villeneuve-d'Ascq 59	0,064	1,044	+0,9%	6,199	5,94	16,35	26,6	17,0%	3	14	3 318	2	1	2
Villeurbanne 69	0,145	0,063	-5,4%	0,240	3,80	0,44	1,2	22,4%	2	2	590	1	-	1
Vitry-sur-Seine 94	0,085	0,062	-1,5%	0,257	4,14	0,73	4,4	8,4%	1	3	509	1	-	1



Équipement et résultats d'exploitation des communes de 50 000 habitants et plus en 2012 (3/3)

¹ INSEE – Recensement 2009.

² Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

³ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

⁴ Classement 2013 avant appel.

⁵ Établissements de 8 écrans et plus.

⁶ Établissements équipés d'au moins un projecteur numérique.

H Paris, capitale du cinéma

Paris dispose d'un parc de salles de cinéma unique au monde. En 2012, 373 écrans regroupés dans 86 établissements sont en activité. Les salles parisiennes réalisent 27,3 millions d'entrées, soit 13,4 % de la fréquentation nationale (13,0 % en 2011) et 3,4 % de moins qu'en 2011.

Tous les arrondissements de Paris sont équipés d'au moins un établissement cinématographique actif. Au total, 76,1 % des écrans sont concentrés dans neuf arrondissements qui rassemblent 88,6 % des entrées de la capitale en 2012. Sept établissements comptent plus de 10 écrans à Paris : UGC Ciné Cité les Halles (19 écrans), UGC Ciné Cité Bercy (18 écrans), MK2 Bibliothèque (16 écrans), Gaumont Parnasse (15 écrans), Gaumont Aquaboulevard (14 écrans), Pathé Wepler (12 écrans) et UGC Georges V (11 écrans).

En 2012, 42 établissements parisiens sont classés Art et Essai (avant appel). Près de la moitié d'entre eux est située dans le V^e et le VI^e arrondissements.

En revanche, il n'existe aucun établissement Art et Essai dans cinq des vingt arrondissements parisiens.

Le I^{er}, le XII^e, le VIII^e et le VI^e arrondissements constituent des lieux privilégiés de sorties cinématographiques.

Ils génèrent 44,2 % des entrées de la capitale en 2012.

Cinq arrondissements affichent une hausse de fréquentation entre 2011 et 2012 : le X^e (+40,8 %), le III^e (+5,6 %), le V^e (+4,2 %), le IV^e (+3,0 %) et le II^e (+0,9 %).

À l'opposé, un arrondissement enregistre une baisse de plus de 10 % de sa fréquentation : le VII^e (-11,5 %).

Par rapport à la moyenne nationale, l'indice de fréquentation est très élevé dans la capitale. Il s'établit à 12,22 entrées par habitant en 2012, contre 12,65 en 2011 et 12,42

en 2010. Paris draine naturellement de nombreux spectateurs résidant dans les départements limitrophes.

Ce phénomène est très sensible dans certains arrondissements comme le I^{er} (indice de fréquentation de 194,81 en 2012), qui attire un public très nombreux avec son multiplexe de 19 écrans au centre de la ville, le VIII^e (66,26), dont les cinémas, notamment sur les Champs-Élysées, accueillent de nombreux touristes,

ou encore le VI^e (61,47) qui draine un public bien au-delà de ses limites communales avec ses cinémas spécialisés dans les films de patrimoine et d'Art et Essai.

Comme l'indice de fréquentation, le taux d'occupation des fauteuils est plus élevé à Paris (20,1 % en 2012) que sur l'ensemble du territoire (15,0 %). Il est aussi très inégal selon les arrondissements. Il dépasse ainsi le seuil de 25 % dans le I^{er} (35,2 % en 2012), le III^e (32,0 %), le XVIII^e (25,0 %) et le XIX^e (29,3 %), illustrant des taux de remplissage des salles particulièrement élevés. Il est, à l'inverse, inférieur à 15 % dans le II^e (13,4 %) et le X^e (14,0 %).

	établissements actifs					entrées			indice de fréquentation ⁴	taux d'occupation des fauteuils ⁵	
	total	multiplexes ¹	numérisés ²	art et essai ³	écrans actifs	fauteuils	millions	%			évolution
I ^{er} arrondissement	2	1	2	-	26	3 909	3,431	12,6	-2,0%	194,81	35,2%
II ^e arrondissement	3	-	2	-	14	5 512	1,142	4,2	+0,9%	50,99	13,4%
III ^e arrondissement	1	-	1	1	6	558	0,371	1,4	+5,6%	10,41	32,0%
IV ^e arrondissement	1	-	1	1	2	238	0,105	0,4	+3,0%	3,72	19,1%
V ^e arrondissement	13	-	9	10	22	2 549	0,706	2,6	+4,2%	11,47	17,4%
VI ^e arrondissement	15	-	14	9	48	8 581	2,652	9,7	-6,4%	61,47	16,0%
VII ^e arrondissement	1	-	1	1	2	392	0,111	0,4	-11,5%	1,93	17,4%
VIII ^e arrondissement	9	1	9	2	40	8 615	2,669	9,8	-5,7%	66,26	15,4%
IX ^e arrondissement	5	-	5	2	22	5 031	1,663	6,1	-6,5%	27,58	17,7%
X ^e arrondissement	2	-	2	1	4	343	0,068	0,2	+40,8%	0,71	14,0%
XI ^e arrondissement	3	-	3	2	9	1 307	0,533	2,0	-5,8%	3,49	20,3%
XII ^e arrondissement	3	1	3	-	29	6 690	3,314	12,1	-2,7%	23,19	23,3%
XIII ^e arrondissement	4	1	4	1	30	5 620	2,598	9,5	-1,3%	14,27	23,0%
XIV ^e arrondissement	7	1	7	3	42	6 762	2,480	9,1	-1,6%	18,08	17,3%
XV ^e arrondissement	4	1	4	-	25	4 585	1,560	5,7	-7,3%	6,60	18,9%
XVI ^e arrondissement	1	-	1	-	3	637	0,204	0,7	-8,9%	1,21	18,4%
XVII ^e arrondissement	4	-	4	2	9	1 540	0,485	1,8	-5,5%	2,88	19,7%
XVIII ^e arrondissement	2	1	2	1	13	2 345	1,188	4,4	-6,2%	5,92	25,0%
XIX ^e arrondissement	4	-	3	1	14	2 787	1,556	5,7	-5,0%	8,42	29,3%
XX ^e arrondissement	2	-	2	-	13	2 718	0,463	1,7	6,5%	2,35	15,8%
Paris	86	7	79	37	373	70 719	27,298	100,0	-3,4%	12,22	20,1%

H Paris par arrondissement en 2012

¹ Établissements de 8 écrans et plus.

² Établissements équipés d'au moins un projecteur numérique.

³ Classement 2013 avant appel.

⁴ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée (INSEE - Recensement 2009).

⁵ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

	population (millions) ¹	entrées (millions)	évolution des entrées 2012/2011	recettes guichets (M€)	recette moyenne / entrée (€)	indice de fréquentation ²	séances (milliers)	taux d'occupation des fauteuils ³	communes équipées	étab. actifs	écrans actifs	fauteuils	étab. art et essai ⁴	multiplexes ⁵	étab. numérisés ⁶
Agen	0,079	0,262	-6,0%	1,723	6,59	3,30	13,9	11,3%	1	2	9	1 510	1	1	2
Ajaccio	0,064	0,065	+4,4%	0,512	7,87	1,01	1,4	6,8%	1	5	5	2 574	-	-	4
Albi	0,073	0,217	-9,2%	1,311	6,03	2,99	10,7	11,2%	1	3	8	1 432	2	-	3
Alès	0,093	0,185	-9,3%	1,209	6,55	1,99	10,2	15,0%	1	2	8	973	2	-	2
Amiens	0,163	0,900	-6,1%	6,424	7,14	5,52	26,7	15,5%	1	3	14	3 124	2	1	3
Angers	0,215	1,304	-7,2%	9,092	6,97	6,06	39,9	16,6%	3	5	26	5 287	1	1	3
Angoulême	0,109	0,479	-8,3%	3,105	6,48	4,42	25,1	11,6%	1	2	13	2 170	1	1	2
Anncy	0,155	0,917	-4,3%	6,207	6,77	5,93	25,7	21,6%	6	9	22	4 488	6	1	8
Annemasse (Genève)	0,152	1,003	-6,1%	8,177	8,15	6,58	26,9	17,3%	5	6	19	4 029	4	1	6
Arles	0,056	0,094	+33,8%	0,614	6,53	1,68	6,9	10,9%	1	2	6	767	1	-	2
Armentières	0,077	0,017	-23,9%	0,072	4,21	0,22	0,7	17,9%	1	1	1	145	1	-	1
Arras	0,087	0,228	-7,9%	1,345	5,91	2,63	8,7	23,3%	1	1	6	679	1	-	1
Avignon	0,441	1,996	-6,6%	12,432	6,23	4,53	69,2	15,6%	8	13	48	8 911	6	2	11
Bastia	0,065	0,135	-8,5%	0,926	6,87	2,07	3,1	21,9%	2	2	3	617	1	-	2
Bayonne	0,223	1,184	-8,1%	7,404	6,25	5,32	65,4	10,3%	6	8	37	6 600	5	1	8
Beauvais	0,058	0,514	-6,5%	3,425	6,66	8,81	15,8	17,1%	1	2	11	2 118	2	1	1
Belfort	0,081	0,504	-6,6%	3,081	6,11	6,24	22,8	10,7%	1	1	14	2 973	1	1	1
Bergerac	0,064	0,168	-12,4%	1,157	6,87	2,64	8,2	12,2%	2	2	8	1 425	2	-	2
Besançon	0,135	0,932	-9,1%	5,818	6,25	6,88	36,5	17,0%	2	4	22	3 591	2	2	4
Béthune	0,353	0,562	-7,3%	3,292	5,86	1,59	27,8	9,9%	5	6	20	4 348	2	1	4
Béziers	0,084	0,662	-6,1%	4,320	6,53	7,83	39,9	10,2%	2	2	21	3 453	-	2	2
Blois	0,066	0,453	-7,6%	3,177	7,01	6,85	19,1	11,1%	1	2	12	2 598	1	1	2
Bordeaux	0,836	4,615	-4,3%	27,724	6,01	5,52	172,4	15,0%	17	20	109	20 831	10	5	16
Boulogne-sur-Mer	0,089	0,205	-9,9%	1,256	6,14	2,30	10,4	14,9%	1	1	7	944	1	-	1
Bourg-en-Bresse	0,058	0,460	-4,4%	3,160	6,86	7,97	15,7	14,0%	1	2	13	2 722	1	1	2
Bourges	0,083	0,515	-8,5%	3,263	6,34	6,23	26,1	9,4%	1	2	13	2 730	1	1	2
Bourgoin-Jallieu	0,054	0,539	-6,0%	3,577	6,64	9,97	14,8	20,1%	1	2	12	2 252	1	1	1
Brest	0,200	1,125	-4,8%	6,779	6,03	5,62	53,2	12,0%	2	5	32	5 751	2	2	4
Brive-la-Gaillarde	0,076	0,388	-9,1%	2,497	6,44	5,08	22,3	10,2%	1	2	12	2 079	1	1	2
Caen	0,197	1,615	-5,9%	8,653	5,36	8,18	49,1	16,8%	3	5	27	6 177	2	1	4



Équipement et résultats d'exploitation des unités urbaines de 50 000 habitants et plus en 2012 (1/4)

¹ INSEE – Recensement 2009, délimitation 2010.

² Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

³ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

⁴ Classement 2013 avant appel.

⁵ Établissements de 8 écrans et plus.

⁶ Établissements équipés d'au moins un projecteur numérique.

	population (millions) ¹	entrées (millions)	évolution des entrées 2012/2011	recettes guichets (M€)	recette moyenne / entrée (€)	indice de fréquentation ²	séances (milliers)	taux d'occupation des fauteuils ³	communes équipées	étab. actifs	écrans actifs	fauteuils	étab. art et essai ⁴	multiplexes ⁵	étab. numérisés ⁶
Calais	0,098	0,576	-10,9%	3,379	5,87	5,91	26,4	12,1%	2	2	16	2 884	1	1	2
Carcassonne	0,050	0,388	-4,3%	2,601	6,71	7,70	18,2	11,9%	1	2	13	2 300	1	1	2
Castres	0,057	0,196	-4,4%	1,163	5,94	3,45	7,3	19,0%	1	1	5	707	1	-	1
Chalon-sur-Saône	0,073	0,259	-11,5%	1,680	6,50	3,52	13,4	13,5%	1	4	16	3 220	1	-	3
Châlons-en-Champagne	0,058	0,271	-6,7%	1,778	6,55	4,67	19,6	7,9%	1	2	10	1 754	1	1	2
Chambéry	0,175	0,917	-3,0%	6,646	7,25	5,23	39,7	13,2%	4	9	38	6 747	4	2	7
Charleville-Mézières	0,061	0,399	-5,5%	2,790	6,99	6,52	17,7	11,4%	1	1	10	2 008	1	1	1
Chartres	0,087	0,431	-6,6%	3,146	7,29	4,93	13,8	16,9%	1	1	10	1 880	1	1	1
Châteauroux	0,064	0,279	-5,5%	1,645	5,89	4,36	12,8	14,6%	1	2	9	1 406	2	1	2
Cherbourg-Octeville	0,086	0,488	-8,3%	3,021	6,19	5,69	32,2	7,2%	2	3	18	3 908	2	1	3
Cholet	0,058	0,377	-8,3%	2,301	6,11	6,51	15,8	15,9%	1	1	9	1 368	1	1	1
Clermont-Ferrand	0,260	1,485	-5,7%	9,866	6,64	5,72	55,3	16,1%	3	6	33	5 573	4	1	6
Cluses	0,083	0,038	-7,3%	0,187	4,99	0,45	1,0	9,9%	2	3	3	1 114	2	-	3
Colmar	0,092	0,650	-7,4%	3,973	6,11	7,09	32,5	9,9%	1	2	18	3 710	1	1	2
Compiègne	0,071	0,463	-11,4%	3,371	7,28	6,56	15,5	13,5%	1	1	9	2 022	-	1	1
Creil	0,117	0,705	-6,6%	5,231	7,42	6,04	24,5	11,8%	2	2	15	4 199	-	1	1
Dijon	0,238	1,310	-7,9%	8,210	6,27	5,50	62,4	12,1%	2	5	36	6 301	2	2	5
Douai-Lens	0,509	1,548	-6,8%	9,863	6,37	3,04	64,1	11,5%	7	8	42	9 030	1	3	6
Draguignan	0,075	0,133	-6,7%	0,835	6,30	1,77	9,4	8,2%	1	1	5	852	1	-	1
Dunkerque	0,180	0,647	-9,4%	4,089	6,32	3,60	27,8	10,9%	4	5	21	4 577	2	1	5
Épinal	0,062	0,353	+21,3%	2,367	6,71	5,68	10,1	17,8%	1	1	8	1 600	1	1	1
Évreux	0,062	0,557	-7,6%	3,815	6,85	9,04	19,5	12,1%	1	1	10	2 395	1	1	1
Fréjus	0,093	0,429	-4,2%	2,836	6,62	4,60	14,8	16,0%	2	3	11	2 579	1	-	2
Grenoble	0,495	2,548	-5,1%	17,531	6,88	5,15	93,6	13,4%	8	15	60	11 994	6	2	11
Haguenau	0,059	0,313	-3,3%	2,133	6,81	5,30	11,7	14,3%	1	1	8	1 504	-	1	1
Le Havre	0,242	0,807	-14,3%	5,508	6,82	3,33	31,4	14,3%	2	4	18	3 277	2	1	2
Laval	0,068	0,437	-7,6%	2,912	6,67	6,45	13,2	16,3%	1	1	9	1 844	1	1	1
Lille	1,016	5,033	-5,9%	31,702	6,30	4,95	136,7	17,1%	12	18	85	19 283	7	4	15
Limoges	0,186	0,874	-4,7%	5,985	6,85	4,70	36,3	13,3%	1	3	27	4 953	1	2	3
Lorient	0,115	0,911	-7,1%	5,825	6,40	7,90	41,1	12,4%	2	2	22	4 050	-	2	2



Équipement et résultats d'exploitation des unités urbaines de 50 000 habitants et plus en 2012 (2/4)

¹ INSEE – Recensement 2009, délimitation 2010.

² Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

³ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

⁴ Classement 2013 avant appel.

⁵ Établissements de 8 écrans et plus.

⁶ Établissements équipés d'au moins un projecteur numérique.

	population (millions) ¹	entrées (millions)	évolution des entrées 2012/2011	recettes guichets (M€)	recette moyenne / entrée (€)	indice de fréquentation ²	séances (milliers)	taux d'occupation des fauteuils ³	communes équipées	étab. actifs	écrans actifs	fauteuils	étab.art et essai ⁴	multiplexes ⁵	étab. numérisés ⁶
Lyon	1,537	7,576	-5,1%	49,358	6,51	4,93	268,1	14,7%	26	46	170	33 388	26	7	39
Le Mans	0,207	1,103	-6,6%	6,954	6,30	5,33	47,2	14,4%	3	6	27	4 510	1	1	3
Marseille - Aix-en-Provence	1,558	5,984	-5,7%	44,148	7,38	3,84	187,2	18,5%	16	28	119	20 558	14	6	27
Maubeuge	0,114	0,311	-9,2%	1,980	6,37	2,72	14,0	10,4%	3	3	11	2 884	1	1	2
Meaux	0,069	0,267	-4,5%	1,715	6,43	3,87	13,0	11,2%	1	1	7	1 304	1	-	1
Menton (Monaco)	0,071	0,067	-6,2%	0,388	5,78	0,95	3,2	16,1%	1	1	3	400	-	-	1
Metz	0,290	1,662	-10,5%	10,933	6,58	5,73	58,5	12,2%	6	7	40	9 226	3	2	7
Montargis	0,055	0,327	-4,3%	2,279	6,98	5,97	14,9	13,5%	1	1	9	1 499	1	1	1
Montauban	0,073	0,463	-4,7%	3,140	6,78	6,37	19,4	12,7%	1	2	13	2 419	1	1	2
Montbéliard	0,109	0,487	-8,0%	2,819	5,78	4,48	22,1	10,9%	2	2	14	2 933	1	1	1
Montélimar	0,052	0,249	-9,4%	1,507	6,05	4,82	14,6	15,7%	2	4	15	1 726	2	-	3
Montluçon	0,058	0,174	+0,4%	1,070	6,17	2,97	6,3	21,0%	1	1	5	665	1	-	1
Montpellier	0,387	2,751	-5,2%	18,846	6,85	7,11	97,0	15,4%	2	7	51	9 525	3	3	7
Mulhouse	0,243	0,960	-9,1%	6,630	6,91	3,95	37,2	10,9%	3	5	25	5 977	3	2	5
Nancy	0,286	1,235	-7,8%	8,178	6,62	4,32	45,9	12,2%	2	6	27	5 897	2	1	5
Nantes	0,586	3,750	-7,0%	21,394	5,71	6,40	128,8	16,4%	9	15	73	14 178	9	5	15
Narbonne	0,051	0,373	-11,3%	2,432	6,51	7,29	19,2	13,7%	1	2	10	1 518	1	1	2
Nevers	0,062	0,225	+8,2%	1,429	6,35	3,62	11,8	9,9%	1	1	10	1 816	1	1	1
Nice	0,941	3,649	-5,2%	25,944	7,11	3,88	120,7	17,8%	15	32	85	15 036	10	1	22
Nîmes	0,174	1,154	-10,7%	8,026	6,96	6,63	32,2	19,5%	1	3	21	3 781	1	1	3
Niort	0,069	0,511	-11,1%	3,279	6,42	7,42	26,8	10,4%	1	2	14	2 945	1	1	2
Orléans	0,269	1,386	-5,3%	8,847	6,38	5,16	53,8	12,2%	2	4	27	5 797	-	2	4
Paris	10,413	56,286	-4,5%	372,073	6,61	5,41	1 624,7	17,8%	173	284	963	197 877	141	26	243
Pau	0,198	0,826	-10,9%	5,272	6,38	4,17	35,2	11,7%	1	3	21	4 130	1	1	3
Périgueux	0,066	0,386	-6,1%	2,609	6,76	5,86	18,1	11,6%	1	1	10	1 864	1	1	1
Perpignan	0,190	1,315	-8,5%	8,492	6,46	6,90	62,0	12,9%	4	5	35	5 726	2	2	4
Poitiers	0,129	0,803	-10,7%	5,115	6,37	6,23	41,0	11,4%	2	4	24	3 997	2	2	3
Quimper	0,079	0,418	-7,9%	2,738	6,55	5,30	19,8	12,3%	1	3	18	2 998	2	1	3
Reims	0,210	0,338	-6,2%	2,336	6,91	1,61	19,6	10,1%	1	2	12	2 093	1	-	2



Équipement et résultats d'exploitation des unités urbaines de 50 000 habitants et plus en 2012 (3/4)

¹ INSEE – Recensement 2009, délimitation 2010.

² Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

³ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

⁴ Classement 2013 avant appel.

⁵ Établissements de 8 écrans et plus.

⁶ Établissements équipés d'au moins un projecteur numérique.

	population (millions) ¹	entrées (millions)	évolution des entrées 2012/2011	recettes guichets (M€)	recette moyenne / entrée (€)	indice de fréquentation ²	séances (milliers)	taux d'occupation des fauteuils ³	communes équipées	étab. actifs	écrans actifs	fauteuils	étab. art et essai ⁴	multiplexes ⁵	étab. numérisés ⁶
Rennes	0,308	1,634	-1,4%	9,826	6,01	5,31	44,3	18,1%	4	8	27	5 883	4	1	7
Roanne	0,081	0,408	-8,9%	2,736	6,71	5,05	14,1	13,6%	1	2	11	2 348	1	1	2
La Rochelle	0,126	0,919	-5,9%	5,556	6,04	7,30	40,3	11,5%	1	4	23	5 502	2	1	4
La Roche-sur-Yon	0,052	0,564	-6,8%	3,746	6,65	10,79	14,8	18,4%	1	2	11	2 308	1	1	2
Romans-sur-Isère	0,055	0,177	-8,1%	1,137	6,42	3,20	7,4	18,2%	1	2	8	1 075	1	-	2
Rouen	0,464	2,667	-8,6%	15,540	5,83	5,75	109,9	11,8%	7	10	64	13 277	4	3	9
Saint-Brieuc	0,093	0,633	-4,6%	4,058	6,41	6,78	19,7	17,7%	2	2	15	2 754	1	1	2
Saint-Étienne	0,372	1,061	-10,0%	6,693	6,31	2,85	46,2	11,6%	6	10	32	6 584	4	1	9
Saint-Just - Saint-Rambert	0,058	0,161	-9,5%	0,865	5,39	2,78	4,8	16,7%	2	2	5	999	2	-	2
Saint-Nazaire	0,146	0,856	-8,0%	5,488	6,41	5,85	33,9	13,1%	6	7	24	4 736	4	1	7
Saint-Omer	0,062	0,314	-10,8%	2,082	6,64	5,05	11,9	14,5%	1	1	8	1 481	1	1	1
Saint-Quentin	0,065	0,357	-5,6%	2,439	6,83	5,48	19,8	10,5%	1	1	11	1 927	1	1	1
Salon-de-Provence	0,057	0,224	-4,2%	1,542	6,89	3,94	11,0	12,0%	2	3	9	1 605	3	-	3
Sarrebruck-Forbach	0,087	0,356	-6,8%	2,168	6,09	4,09	24,3	6,5%	2	2	15	3 248	-	1	2
Sète	0,087	0,138	-9,5%	0,703	5,08	1,59	6,1	12,5%	3	3	5	894	2	-	3
Strasbourg	0,450	2,259	-10,7%	13,437	5,95	5,02	80,5	14,4%	1	5	40	7 900	3	1	4
Tarbes	0,077	0,385	-8,5%	2,635	6,84	4,98	22,7	9,2%	1	1	11	2 049	-	1	1
La Teste-de-Buch - Arcachon	0,061	0,334	-8,6%	2,422	7,25	5,45	14,5	13,9%	3	3	12	1 996	3	1	3
Thionville	0,132	0,721	-9,1%	5,045	7,00	5,47	18,2	15,4%	3	4	14	3 465	2	1	2
Thonon-les-Bains	0,070	0,434	+8,2%	2,999	6,90	6,16	15,1	17,3%	3	4	13	2 166	1	1	3
Toulon	0,559	2,326	-7,0%	16,728	7,19	4,16	61,5	20,8%	14	17	45	8 208	6	2	12
Toulouse	0,872	4,997	-7,2%	31,152	6,23	5,73	135,7	18,7%	17	23	81	16 090	14	4	22
Tours	0,346	1,644	-6,3%	10,078	6,13	4,76	55,1	14,9%	8	10	35	8 016	2	2	5
Troyes	0,133	0,539	-1,9%	3,610	6,70	4,04	14,7	17,6%	1	1	10	2 126	-	1	1
Valence	0,127	0,846	-10,6%	5,661	6,69	6,64	30,2	15,4%	3	5	21	3 886	2	1	5
Valenciennes	0,334	0,854	-12,1%	5,594	6,55	2,56	26,0	13,5%	3	3	17	4 082	1	1	2
Vannes	0,076	0,624	-5,4%	4,282	6,86	8,21	16,9	18,0%	1	2	12	2 473	1	-	-
Vichy	0,065	0,286	-2,1%	1,802	6,29	4,43	11,0	18,4%	1	1	7	1 012	-	-	-
Vienne	0,093	0,391	-6,0%	2,508	6,41	4,22	13,3	17,5%	2	2	11	1 797	1	-	-



Équipement et résultats d'exploitation des unités urbaines de 50 000 habitants et plus en 2012 (4/4)

¹ INSEE – Recensement 2009, délimitation 2010.

² Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

³ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

⁴ Classement 2013 avant appel.

⁵ Établissements de 8 écrans et plus.

⁶ Établissements équipés d'au moins un projecteur numérique.

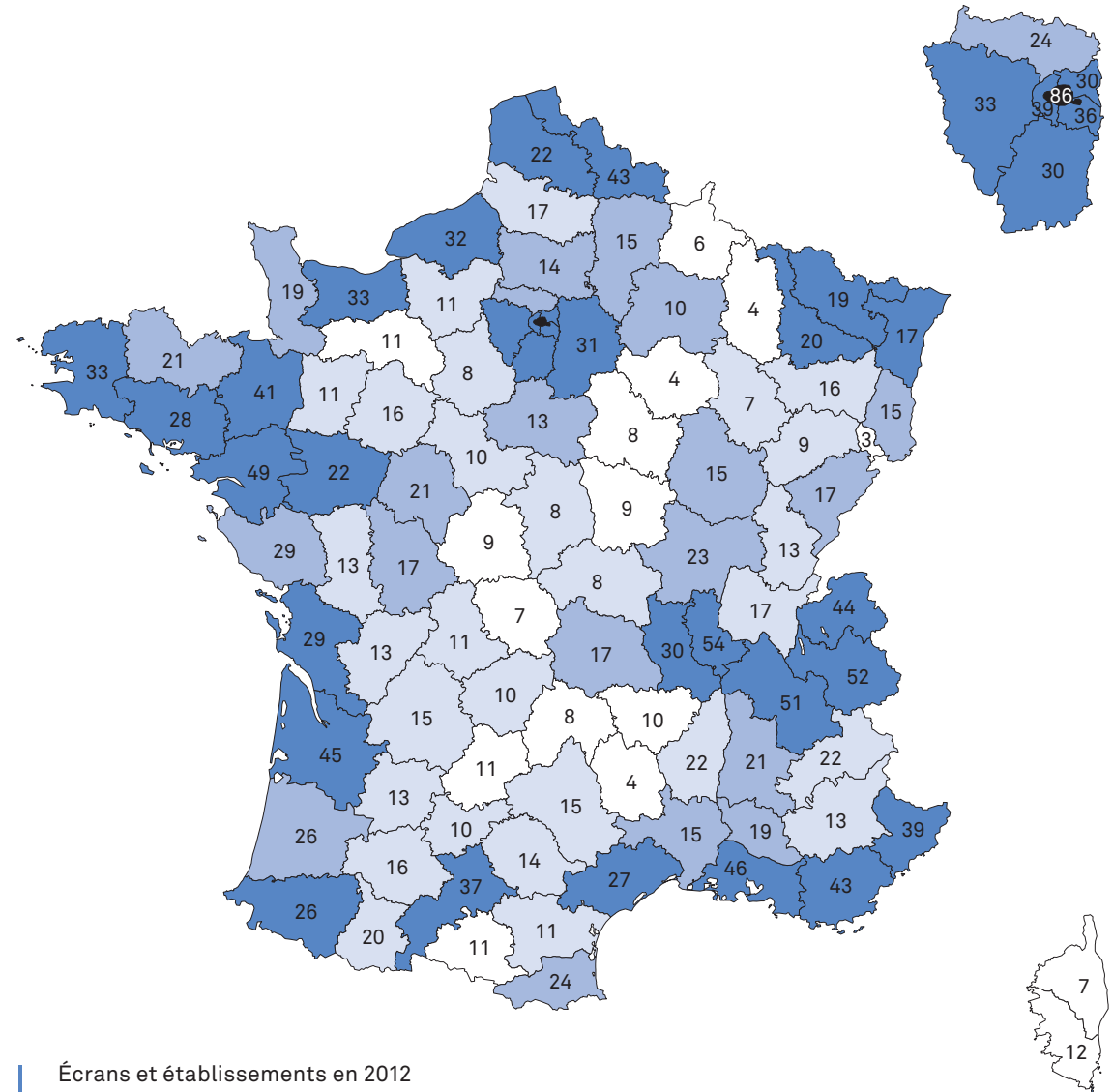
DÉPARTEMENTS ET RÉGIONS

Le tiers des écrans dans 13 départements

En 2012, 13 départements rassemblent le tiers des écrans et 27 en regroupent la moitié. Les départements les mieux équipés en salles de cinéma ne sont pas seulement ceux dans lesquels sont localisés les principaux pôles d'activité et de population du territoire (Paris et ses départements limitrophes, les Bouches-du-Rhône, le Rhône, le Nord, la Gironde, ...) mais également des départements alpins et du littoral atlantique ou méditerranéen dont l'équipement cinématographique est dimensionné de manière à accueillir la clientèle touristique en saison. À l'inverse, les départements comptant les plus faibles nombres d'écrans figurent parmi les moins peuplés.

5 plus forts		5 plus faibles	
1	Paris (75) 373	1	Lozère (48) 6
2	Rhône (69) 182	2	Haute-Corse (2B) 10
3	Nord (59) 165	3	Meuse (55) 11
4	Gironde (33) 153	4	Ariège (09) 12
5	Bouches-du-Rhône (13) 152	4	Creuse (23) 12

Les départements selon le nombre d'écrans en 2012



Écrans et établissements en 2012

Les données chiffrées indiquent le nombre d'établissements actifs dans le département.

France : 5508 écrans dans 2035 établissements.

□ 20 écrans ou moins □ 21 à 40 écrans □ 41 à 60 écrans

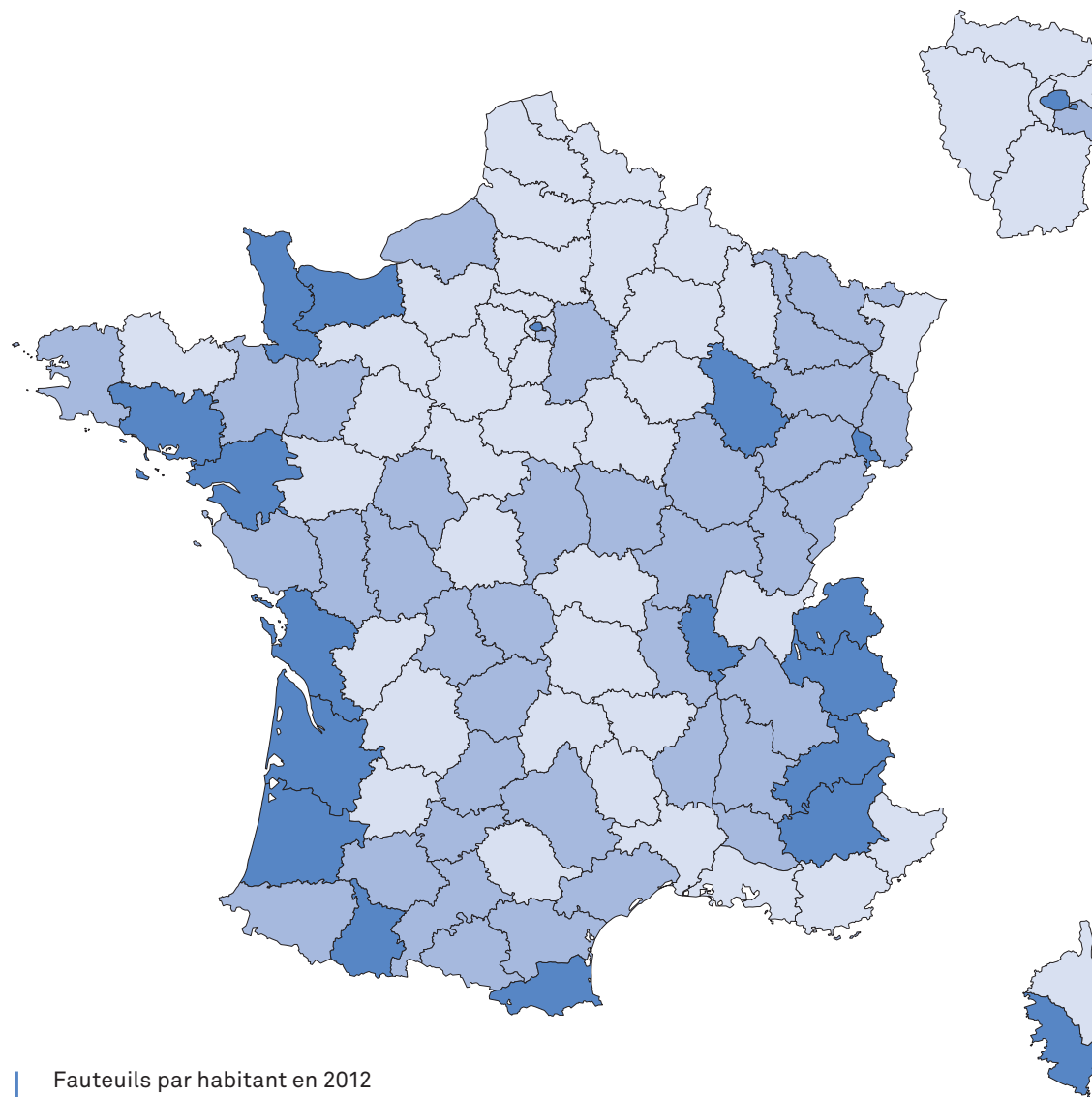
■ 61 à 168 écrans ■ Paris: 364 écrans

J En partie à cause de la «surcapacité» prévue dans les régions touristiques, le nombre de fauteuils par habitant est souvent plus élevé dans les départements de la moitié sud de la France que dans ceux du nord. En 2012, il existe en France un fauteuil pour 58 habitants en tenant compte du recensement de 2009 (un fauteuil pour 59 habitants en 2011). Pour 60 départements, ce taux est compris entre 1 pour 40 et 1 pour 70. Les départements qui présentent les taux les plus forts se distinguent par leur forte attractivité touristique.

5 plus forts		5 plus faibles	
1	Savoie (73) 1/23	1	Meuse (55) 1/134
2	Hautes-Alpes (05) 1/26	2	Yonne (89) 1/101
3	Hautes-Pyrénées (65) 1/32	3	Allier (03) 1/100
3	Paris (75) 1/32	4	Gard (30) 1/94
4	Corse-du-Sud (2A) 1/33	5	Val-d'Oise (95) 1/92

J Les départements selon le nombre de fauteuils par habitant en 2012

Lecture : en Savoie, il existe un fauteuil pour 23 habitants en 2012.



J Fauteuils par habitant en 2012

France : un fauteuil pour 58 habitants.

- 1 pour 20 à 1 pour 50
- 1 pour 50 à 1 pour 65
- 1 pour 65 à 1 pour 125

K La moitié des entrées dans 15 départements

Bien que la France soit l'un des pays qui dispose du réseau de salles le plus dense, la fréquentation cinématographique est inégalement répartie sur le territoire. 15 départements totalisent plus de la moitié des entrées. Paris arrive largement en tête avec 27,3 millions d'entrées en 2012.

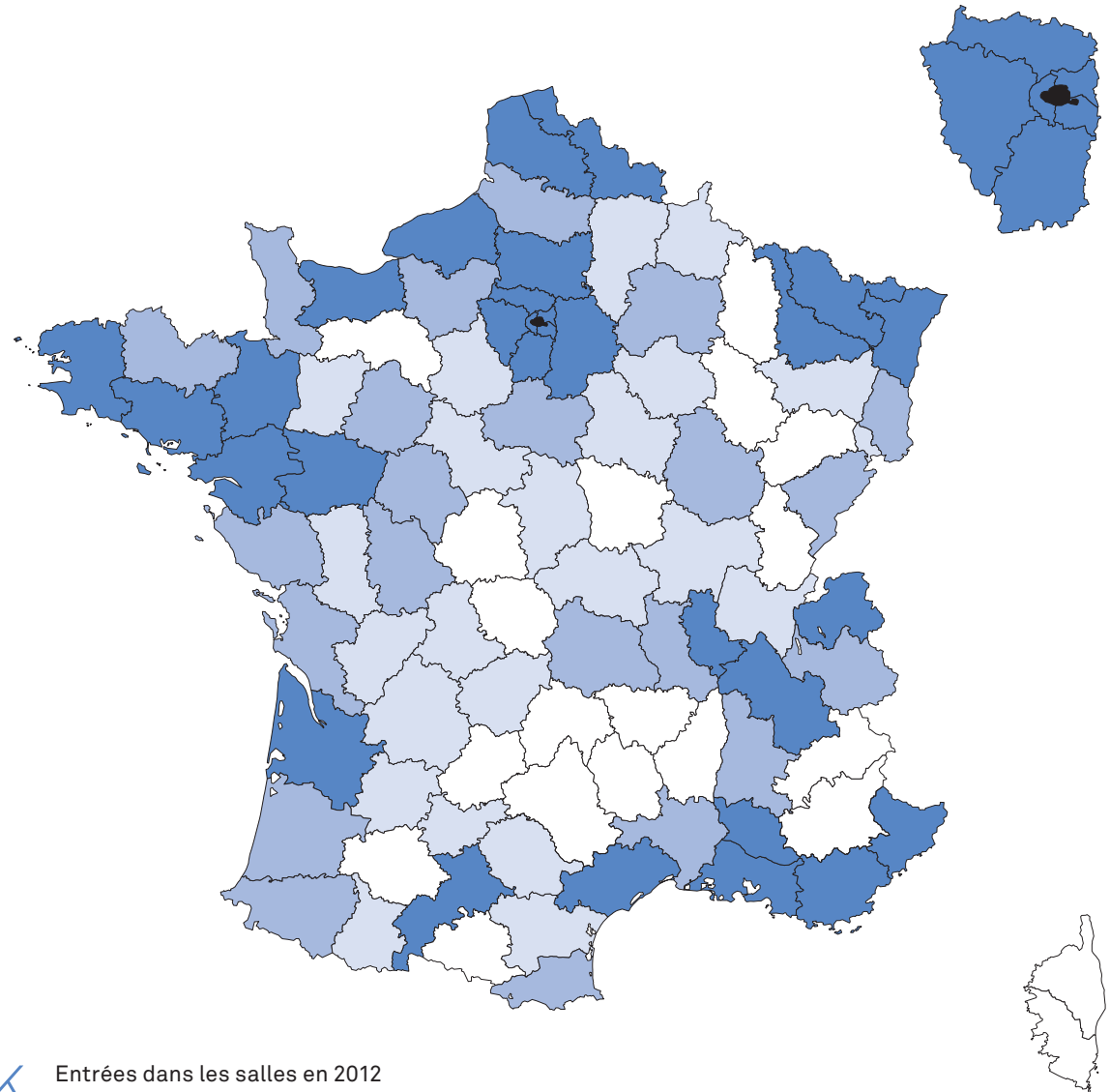
Le Rhône (69) et le Nord (59) dépassent les 7 millions d'entrées. Dans 18 autres départements très urbanisés, le nombre d'entrées est supérieur à 3 millions en 2012.

À l'autre extrême, le nombre d'entrées est très faible dans certains départements ruraux : 112 000 en Lozère (48), 149 000 dans l'Ariège (09), 161 000 en Corse-du-Sud (2A) et 167 000 dans la Creuse (23).

Le recul national des entrées constaté en 2012 (-6,3%) touche très inégalement les départements. Les deux départements qui présentent les hausses de fréquentation les plus importantes en 2012 (l'Allier et la Haute-Marne) ont connu de récentes modifications de leur parc cinématographique. Un établissement de 9 écrans a ouvert en 2011 à Moulins dans l'Allier (03) et un de 8 écrans en 2012 à Chaumont en Haute-Marne (52).

5 plus favorables			5 moins favorables		
1	Allier (03)	+8,0%	1	Ariège (09)	-17,4%
2	Haute-Marne (52)	+6,4%	2	Haute-Corse (2B)	-13,1%
3	Nièvre (58)	+0,2%	3	Creuse (23)	-13,0%
4	Gers (32)	-1,6%	4	Orne (61)	-12,8%
5	Bas-Rhin (67)	-2,3%	5	Lot (46)	-12,3%

K Les départements selon l'évolution des entrées en 2012



K Entrées dans les salles en 2012

France : 203,54 millions d'entrées.

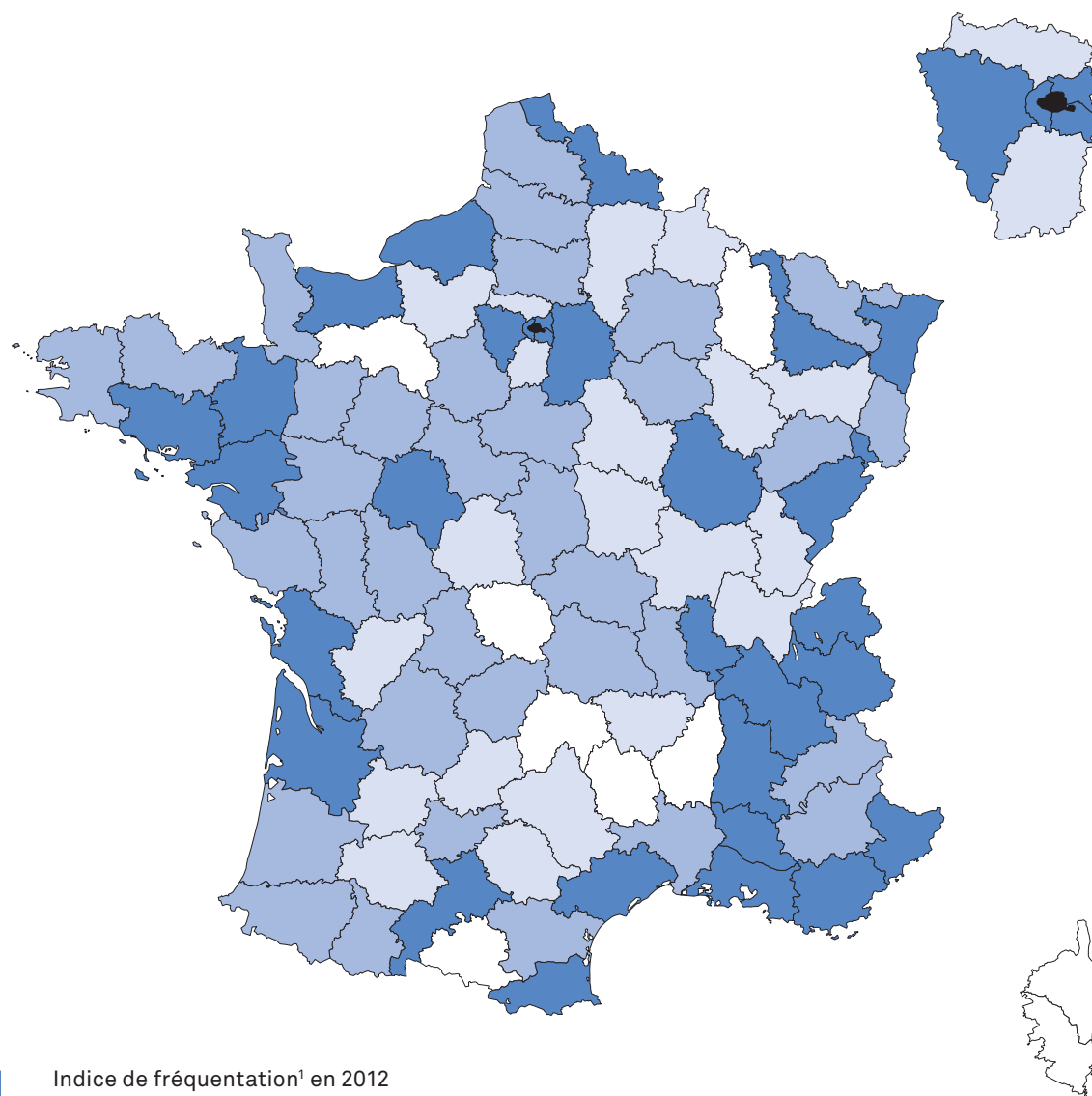
□ moins de 500 000 ■ 500 000 à 1 million ■ 1 à 2 millions
■ 2 à 9 millions ■ Paris : 27,30 millions

Le nombre d'entrées réalisées par les salles d'un département dépend en premier lieu du nombre d'habitants. L'indice de fréquentation permet de mesurer l'activité cinématographique d'une zone géographique en faisant abstraction de sa population. Il est très élevé à Paris qui draine un grand nombre de spectateurs venant des départements limitrophes. Il est fort également dans le sud-est et dans les départements où existent des villes universitaires importantes. Les enquêtes sur le public montrent, en effet, que la sortie au cinéma est particulièrement prisée par les personnes dotées d'un niveau d'instruction supérieur et par les étudiants. L'indice de fréquentation élevé dans les départements alpins et certains départements du littoral ne signifie pas que les habitants y sont particulièrement cinéphiles. Les entrées réalisées par les vacanciers dans les salles de ces départements peuvent en effet majorer leur indice.

5 plus forts		5 plus faibles	
1	Paris (75) 12,22	1	Ariège (09) 0,98
2	Rhône (69) 4,55	2	Corse-du-Sud (2A) 1,14
3	Haute-Garonne (31) 4,34	3	Haute-Corse (2B) 1,15
4	Seine-et-Marne (77) 4,17	4	Meuse (55) 1,26
5	Loire-Atlantique (44) 4,15	5	Cantal (15) 1,29

Les départements selon l'indice de fréquentation¹ en 2012

¹ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.



Indice de fréquentation¹ en 2012

France : 3,26 entrées par habitant.

□ moins de 1,50 □ 1,50 à 2,00 □ 2,00 à 3,00
 ■ 3,00 à 5,00 ■ Paris : 12,22

¹ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

M Le taux d'occupation des fauteuils varie de 9 % à 22 % selon les départements

Si le taux d'occupation des fauteuils s'élève à 15,0 % en 2012 à l'échelle nationale, il varie beaucoup selon les départements. Il s'établit à 8,9 % dans les Hautes-Pyrénées (65) et à 22,5 % en Haute-Corse (2B). Il peut ainsi apparaître particulièrement faible, si le « remplissage » des salles est rarement complet, ou très élevé dans le cas contraire.

N Diversité des recettes moyennes par entrée selon les départements

Autour d'une recette moyenne par entrée de 6,42 € en France en 2012, les départements présentent de larges disparités de prix moyens. C'est en Corse-du-Sud (2A), dans les Bouches-du-Rhône (13) et en Haute-Savoie (74) que le cinéma est, en moyenne, le plus cher. À l'autre extrême, le Gers (32), la Meuse (55) et la Creuse (23) se trouvent parmi les départements qui proposent les tarifs moyens les plus bas.

79 départements sont équipés d'établissements de 8 écrans et plus

Fin 2012, 79 départements sur 96 sont équipés d'au moins un multiplexe, soit deux de plus qu'en 2011. Pour 31 de ces départements, la fréquentation évolue plus favorablement que la fréquentation nationale. C'est dans les départements les plus peuplés que ces établissements sont les plus nombreux : le Nord (59), Paris (75), le Rhône (69) et la Gironde (33) notamment.

5 plus forts		5 plus faibles	
1	Haute-Corse (2B) 22,5 %	1	Hautes-Pyrénées (65) 8,9 %
2	Paris (75) 20,1 %	2	Landes (40) 9,2 %
3	Var (83) 18,9 %	3	Aisne (02) 9,5 %
4	Ardèche (07) 18,3 %	4	Cher (18) 10,1 %
5	Haute-Garonne (31) 18,2 %	5	Nièvre (58) 10,3 %

M Les départements selon le taux d'occupation des fauteuils¹ en 2012

¹ Rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

5 plus fortes (€)		5 plus faibles (€)	
1	Corse-du-Sud (2A) 7,40	1	Gers (32) 4,97
2	Bouches-du-Rhône (13) 7,26	2	Meuse (55) 5,00
3	Haute-Savoie (74) 7,23	3	Creuse (23) 5,23
4	Alpes-Maritimes (06) 7,06	4	Lot (46) 5,37
5	Seine-et-Marne (77) 7,04	5	Calvados (14) 5,40

N Les départements selon la recette moyenne par entrée en 2012

	population (millions) ¹	entrées (millions)	évolution des entrées 2012/2011	recettes guichets (M€)	recette moyenne / entrée (€)	indice de fréquentation ²	séances (milliers)	taux d'occupation des fauteuils ³	communes équipées	étab. actifs	écrans actifs	fauteuils	étab. art et essai ⁴	multiplexes ⁵	étab. numérisés ⁶
Ain 01	0,589	0,993	-6,2%	6,382	6,43	1,69	35	15,0%	15	17	38	7 104	12	1	14
Aisne 02	0,540	0,908	-8,0%	5,707	6,29	1,68	49	9,5%	14	15	43	8 024	6	1	10
Allier 03	0,343	0,716	+8,0%	4,494	6,28	2,09	34	16,0%	7	8	26	3 441	4	1	6
Alpes-de-Haute-Provence 04	0,159	0,447	-10,8%	2,595	5,80	2,81	21	13,7%	12	13	23	3 776	8	-	10
Hautes-Alpes 05	0,136	0,406	-9,5%	2,644	6,52	2,99	22	12,1%	19	22	34	5 302	5	-	17
Alpes-Maritimes 06	1,079	3,759	-5,3%	26,551	7,06	3,48	126	17,8%	22	39	94	16 322	10	1	25
Ardèche 07	0,314	0,439	-5,9%	2,424	5,52	1,40	15	18,3%	20	22	34	5 373	12	-	15
Ardenne 08	0,283	0,527	-7,1%	3,530	6,70	1,86	23	11,7%	6	6	19	3 687	4	1	4
Ariège 09	0,151	0,149	-17,4%	0,823	5,53	0,98	5	13,6%	10	11	12	2 660	8	-	9
Aube 10	0,303	0,608	-6,8%	4,011	6,59	2,01	18	16,1%	4	4	17	3 491	1	1	4
Aude 11	0,354	0,889	-6,1%	5,682	6,40	2,51	44	12,2%	9	11	32	5 672	8	2	10
Aveyron 12	0,277	0,464	-9,7%	2,729	5,88	1,68	20	13,8%	13	15	27	4 579	8	-	11
Bouches-du-Rhône 13	1,967	6,603	-5,6%	47,933	7,26	3,36	220	17,7%	32	46	152	25 646	26	6	41
Calvados 14	0,681	2,335	-5,9%	12,601	5,40	3,43	73	15,2%	28	33	65	15 118	18	1	26
Cantal 15	0,148	0,191	-10,1%	1,120	5,87	1,29	9	12,7%	8	8	13	2 434	6	-	5
Charente 16	0,352	0,687	-8,6%	4,299	6,26	1,95	37	11,9%	11	13	32	4 699	8	1	9
Charente-Maritime 17	0,617	1,856	-6,9%	11,187	6,03	3,01	77	12,7%	24	29	65	13 624	16	1	25
Cher 18	0,311	0,704	-8,1%	4,363	6,20	2,26	35	10,1%	7	8	26	4 922	5	1	7
Corrèze 19	0,243	0,547	-9,7%	3,335	6,10	2,25	30	10,7%	9	10	27	4 606	8	1	10
Corse-du-Sud 2A	0,141	0,161	-10,2%	1,194	7,40	1,14	5	10,7%	8	12	13	4 319	1	-	6
Haute-Corse 2B	0,164	0,190	-13,1%	1,239	6,53	1,15	4	22,5%	7	7	10	2 149	1	-	5
Côte-d'Or 21	0,524	1,611	-7,6%	10,011	6,21	3,07	76	12,6%	12	15	51	8 666	8	2	12
Côte-d'Armor 22	0,588	1,403	-5,0%	8,529	6,08	2,39	42	17,7%	21	21	45	8 885	14	1	18
Creuse 23	0,124	0,167	-13,0%	0,874	5,23	1,35	7	13,1%	7	7	12	2 150	6	-	5
Dordogne 24	0,412	0,835	-8,1%	5,187	6,21	2,03	36	12,8%	15	15	33	6 190	14	1	15
Doubs 25	0,525	1,681	-8,8%	10,026	5,96	3,20	69	14,6%	14	17	51	9 179	10	3	14
Drôme 26	0,483	1,570	-9,4%	9,932	6,33	3,25	62	16,1%	16	21	58	8 971	15	1	20
Eure 27	0,583	1,038	-9,9%	6,521	6,29	1,78	40	11,7%	11	11	33	7 088	9	1	9
Eure-et-Loir 28	0,426	0,929	-5,8%	6,348	6,83	2,18	35	15,0%	8	8	29	5 617	5	2	6
Finistère 29	0,894	2,389	-4,7%	14,292	5,98	2,67	99	13,1%	26	33	85	16 336	26	3	31
Gard 30	0,702	1,615	-10,2%	10,892	6,75	2,30	55	17,2%	12	15	47	7 453	10	1	13
Haute-Garonne 31	1,231	5,342	-7,6%	33,002	6,18	4,34	150	18,2%	31	37	100	19 783	26	4	33



Équipement et résultats d'exploitation par département en 2012 (1/3)

¹ INSEE – Recensement 2009.

² Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

³ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

⁴ Classement 2013 avant appel.

⁵ Établissements de 8 écrans et plus.

⁶ Établissements équipés d'au moins un projecteur numérique.

	population (millions) ¹	entrées (millions)	évolution des entrées 2012/2011	recettes guichets (M€)	recette moyenne / entrée (€)	indice de fréquentation ²	séances (milliers)	taux d'occupation des fauteuils ³	communes équipées	étab. actifs	écrans actifs	fauteuils	étab. art et essai ⁴	multiplexes ⁵	étab. numérisés ⁶
Gers 32	0,187	0,316	-1,6%	1,571	4,97	1,69	12	17,5%	16	16	24	3 730	15	-	16
Gironde 33	1,435	5,572	-5,3%	33,892	6,08	3,88	209	14,8%	42	45	153	29 680	29	7	41
Hérault 34	1,032	3,956	-5,6%	26,019	6,58	3,83	158	14,0%	22	27	100	17 473	16	5	20
Ille-et-Vilaine 35	0,977	3,476	-4,4%	20,219	5,82	3,56	103	17,1%	37	41	93	18 248	33	2	40
Indre 36	0,232	0,401	-6,4%	2,299	5,73	1,73	18	14,2%	8	9	19	3 272	8	1	8
Indre-et-Loire 37	0,588	1,798	-6,7%	10,874	6,05	3,06	60	14,6%	18	21	47	10 910	11	2	14
Isère 38	1,197	4,066	-6,6%	26,924	6,62	3,40	146	14,5%	41	51	130	23 587	21	4	35
Jura 39	0,261	0,391	-11,3%	2,296	5,87	1,50	20	11,4%	10	13	27	4 777	7	-	11
Landes 40	0,379	1,004	-10,4%	6,215	6,19	2,65	53	9,2%	25	26	51	10 855	17	2	19
Loir-et-Cher 41	0,328	0,747	-8,3%	4,872	6,52	2,28	30	12,7%	9	10	27	5 004	6	1	9
Loire 42	0,746	1,912	-9,9%	11,781	6,16	2,56	74	13,3%	25	30	67	12 627	18	2	25
Haute-Loire 43	0,223	0,384	-10,9%	2,217	5,77	1,72	15	14,8%	10	10	19	3 199	9	-	8
Loire-Atlantique 44	1,266	5,252	-7,4%	30,064	5,72	4,15	182	15,8%	41	49	131	26 156	33	6	47
Loiret 45	0,654	1,862	-5,0%	11,869	6,37	2,85	74	12,7%	11	13	44	8 632	5	3	11
Lot 46	0,174	0,277	-12,3%	1,491	5,37	1,60	11	12,7%	10	11	15	2 978	10	-	10
Lot-et-Garonne 47	0,330	0,565	-7,7%	3,447	6,10	1,71	26	13,3%	11	13	27	4 481	11	1	11
Lozère 48	0,077	0,112	-11,8%	0,633	5,66	1,45	4	16,1%	4	4	6	978	3	-	4
Maine-et-Loire 49	0,780	2,036	-8,1%	13,503	6,63	2,61	68	16,6%	20	22	58	10 937	11	2	15
Manche 50	0,498	1,137	-7,2%	6,963	6,12	2,28	56	10,3%	18	19	50	9 973	12	2	18
Marne 51	0,566	1,580	-7,0%	11,062	7,00	2,79	72	12,5%	8	10	48	8 355	5	2	9
Haute-Marne 52	0,185	0,366	+6,4%	2,263	6,19	1,97	17	12,9%	5	7	22	3 995	3	1	5
Mayenne 53	0,305	0,660	-5,3%	4,042	6,12	2,16	22	15,5%	11	11	24	4 847	8	1	10
Meurthe-et-Moselle 54	0,731	2,598	-7,6%	16,447	6,33	3,55	94	13,1%	16	20	63	13 425	8	2	14
Meuse 55	0,194	0,244	-10,4%	1,221	5,00	1,26	12	16,5%	4	4	11	1 445	4	-	4
Morbihan 56	0,716	2,206	-7,1%	13,894	6,30	3,08	83	14,4%	27	28	71	13 563	21	2	26
Moselle 57	1,045	3,087	-9,5%	20,263	6,56	2,95	114	11,8%	17	19	84	18 501	8	5	14
Nièvre 58	0,220	0,354	+0,2%	2,144	6,06	1,61	19	10,3%	9	9	22	3 933	6	1	9
Nord 59	2,572	7,670	-7,7%	47,952	6,25	2,98	239	15,2%	35	43	165	36 412	19	8	36
Oise 60	0,802	2,013	-7,9%	13,682	6,80	2,51	71	13,8%	13	14	51	10 750	8	3	9
Orne 61	0,292	0,392	-12,8%	2,256	5,76	1,34	13	13,8%	11	11	19	4 351	10	-	10
Pas-de-Calais 62	1,461	3,308	-8,5%	20,475	6,19	2,26	143	12,4%	21	22	98	18 559	10	5	16
Puy-de-Dôme 63	0,629	1,629	-7,6%	10,604	6,51	2,59	62	15,6%	14	17	48	7 997	10	1	9



Équipement et résultats d'exploitation par département en 2012 (2/3)

¹ INSEE – Recensement 2009.

² Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

³ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

⁴ Classement 2013 avant appel.

⁵ Établissements de 8 écrans et plus.

⁶ Établissements équipés d'au moins un projecteur numérique.

	population (millions) ¹	entrées (millions)	évolution des entrées 2012/2011	recettes guichets (M€)	recette moyenne / entrée (€)	indice de fréquentation ²	séances (milliers)	taux d'occupation des fauteuils ³	communes équipées	étab. actifs	écrans actifs	fauteuils	étab. art et essai ⁴	multiplexes ⁵	étab. numérisés ⁶
Pyrénées-Atlantiques 64	0,650	1,930	-9,4%	11,834	6,13	2,97	88	12,5%	22	26	65	11 180	18	1	24
Hautes-Pyrénées 65	0,230	0,558	-8,0%	3,533	6,33	2,43	31	8,9%	16	20	32	7 275	10	1	16
Pyrénées-Orientales 66	0,446	1,425	-8,9%	9,026	6,33	3,20	66	12,7%	22	24	54	10 764	8	2	12
Bas-Rhin 67	1,094	3,905	-2,3%	24,172	6,19	3,57	141	13,9%	13	17	82	16 565	11	4	14
Haut-Rhin 68	0,749	1,922	-7,8%	12,318	6,41	2,57	83	10,9%	12	15	57	12 487	11	3	14
Rhône 69	1,709	7,771	-4,7%	50,313	6,47	4,55	275	14,7%	33	54	182	35 563	32	7	44
Haute-Saône 70	0,239	0,448	-6,1%	2,597	5,80	1,87	21	11,3%	8	9	21	4 213	4	1	5
Saône-et-Loire 71	0,555	0,849	-9,9%	5,219	6,15	1,53	39	13,3%	18	23	49	9 511	15	-	18
Sarthe 72	0,561	1,308	-7,3%	7,993	6,11	2,33	55	14,3%	12	16	40	7 452	6	1	12
Savoie 73	0,411	1,435	-10,4%	10,014	6,98	3,49	61	12,6%	40	52	93	17 597	14	2	42
Haute-Savoie 74	0,726	2,974	-5,8%	21,489	7,23	4,10	87	17,8%	33	44	89	18 454	17	4	39
Paris 75	2,234	27,298	-3,4%	185,833	6,81	12,22	737	20,1%	1	86	373	70 719	37	7	79
Seine-Maritime 76	1,250	4,058	-10,2%	24,473	6,03	3,25	165	12,2%	26	32	113	24 144	12	4	22
Seine-et-Marne 77	1,313	5,483	-5,7%	38,571	7,04	4,17	177	14,9%	30	30	113	23 333	15	4	26
Yvelines 78	1,408	5,318	-7,0%	35,106	6,60	3,78	170	16,0%	28	33	105	21 454	13	4	27
Deux-Sèvres 79	0,366	0,701	-11,2%	4,231	6,04	1,91	34	11,0%	12	13	28	5 926	11	1	11
Somme 80	0,570	1,199	-6,8%	7,877	6,57	2,11	36	15,9%	15	17	31	6 490	3	1	14
Tarn 81	0,374	0,726	-8,7%	3,972	5,47	1,94	30	13,9%	12	14	29	5 066	10	-	12
Tarn-et-Garonne 82	0,239	0,583	-5,5%	3,779	6,48	2,44	25	12,6%	9	10	26	4 236	6	1	8
Var 83	1,007	3,233	-5,8%	22,472	6,95	3,21	97	18,9%	39	43	84	14 974	16	2	25
Vaucluse 84	0,540	2,150	-7,0%	13,211	6,14	3,98	76	15,3%	14	19	56	10 277	13	2	15
Vendée 85	0,626	1,444	-9,4%	9,227	6,39	2,31	45	15,6%	27	29	55	12 113	13	1	22
Vienne 86	0,426	1,138	-4,5%	6,873	6,04	2,67	55	12,1%	14	17	48	8 194	10	3	13
Haute-Vienne 87	0,375	0,959	-6,1%	6,420	6,69	2,56	40	13,0%	9	11	37	6 844	8	2	8
Vosges 88	0,380	0,623	-3,8%	3,951	6,34	1,64	20	14,8%	14	16	28	6 535	6	1	11
Yonne 89	0,343	0,551	-7,6%	3,520	6,39	1,61	24	12,1%	7	8	18	3 407	3	1	5
Territoire-de-Belfort 90	0,142	0,514	-6,8%	3,114	6,06	3,61	23	10,6%	3	3	16	3 636	1	1	2
Essonne 91	1,208	2,006	-4,2%	11,506	5,74	1,66	90	12,8%	28	31	75	13 497	20	1	26
Hauts-de-Seine 92	1,562	5,289	-3,1%	33,984	6,43	3,39	140	18,0%	32	39	100	22 185	23	2	31
Seine-Saint-Denis 93	1,516	4,846	-5,2%	28,981	5,98	3,20	135	18,0%	26	30	89	18 999	18	4	22
Val-de-Marne 94	1,319	5,302	-4,9%	34,941	6,59	4,02	157	15,3%	29	36	103	24 153	18	3	29
Val-d'Oise 95	1,169	2,056	-8,3%	11,739	5,71	1,76	71	14,9%	22	24	57	12 727	10	1	18
France	62,466	203,536	-6,3%	1 306,202	6,42	3,26	7 150	15,0%	1 653	2 035	5 508	1 070 866	1 125	181	1 644



Équipement et résultats d'exploitation par département en 2012 (3/3)

¹ INSEE – Recensement 2009.

² Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

³ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

⁴ Classement 2013 avant appel.

⁵ Établissements de 8 écrans et plus.

⁶ Établissements équipés d'au moins un projecteur numérique.

O Régions : déconcentration progressive du parc

L'augmentation du nombre de grands établissements sur le territoire favorise une dispersion plus homogène des salles en France. L'Île-de-France demeure cependant la région la mieux dotée avec 18,4 % des écrans actifs et 196 communes équipées. À elles trois, l'Île-de-France, les régions Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur regroupent 39,0 % des écrans français. Ce sont, bien entendu, les trois régions les plus peuplées. L'indice de fréquentation y est plus fort que dans les autres régions (supérieur à 3,30 entrées par habitant dans les trois régions en 2012). C'est en Corse (1,15 en 2012), en Bourgogne (2,05) et en Picardie (2,16) que l'indice de fréquentation est le plus faible.

Les trois régions les plus peuplées réalisent plus de 95 millions d'entrées en 2012, soit 46,9 % de la fréquentation nationale. À l'autre extrême, la Corse, le Limousin et l'Auvergne cumulent à elles trois 2,4 % des entrées de l'année. Toutes les régions enregistrent une baisse de leurs entrées entre 2011 et 2012. C'est en Corse et en Haute-Normandie que cette baisse est la plus importante (respectivement -11,8 % et -10,2 %, contre -6,3 % au plan national).

À l'échelle régionale, le taux d'occupation des fauteuils varie entre 12,1 % en Poitou-Charentes et en Haute-Normandie et 17,7 % en Île-de-France en 2012. Il est plus élevé que la moyenne nationale dans six régions : Île-de-France (17,7 %), Provence-Alpes-Côte d'Azur (17,2 %), Pays de la Loire (15,7 %), Midi-Pyrénées (15,6 %), Auvergne (15,4 %) et Bretagne (15,3 %).

En Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Corse, les cinémas pratiquent, en moyenne, les prix les plus élevés (respectivement 6,95 € et 6,93 €). C'est en Basse-Normandie (5,65 €) et en Franche-Comté (5,94 €) que le cinéma est, en moyenne, le moins cher.

Aide à la création et à la modernisation des salles de cinéma

En 2012, 11,06 M€ ont été versés par le CNC aux exploitants au titre de l'aide à la création et à la modernisation de salles. Les établissements de 19 des 22 régions françaises ont ainsi reçu une aide de ce type. Les établissements de la région Rhône-Alpes sont ceux qui en bénéficient le plus en 2012 (13,1 % du total), devant les établissements des régions Aquitaine (12,6 %) et Poitou-Charentes (11,3 %).

Aides régionales aux salles de cinéma

En 2012, 16 des 22 régions françaises soutiennent financièrement les salles de cinéma pour un montant de 12,80 M€. L'Île-de-France est la première région en termes de subventions accordées (34,8 % du total) devant les régions Rhône-Alpes (16,8 %) et Bretagne (13,7 %).

* Les données historiques sur la géographie de l'exploitation (2003-2012) sont disponibles dans la rubrique des statistiques par secteur sur le site internet www.cnc.fr.

	population (millions) ¹	entrées (millions)	évolution des entrées 2012/2011	recettes guichets (M€)	recette moyenne / entrée (€)	indice de fréquentation ²	séances (milliers)	taux d'occupation des fauteuils ³	communes équipées	étab. actifs	écrans actifs	fauteuils	étab. art et essai ⁴	multiplexes ⁵	étab. numérisés ⁶
Alsace	1,843	5,827	-4,2%	36,490	6,26	3,16	224	12,7%	25	32	139	29 052	22	7	28
Aquitaine	3,206	9,907	-7,1%	60,575	6,11	3,09	412	13,3%	115	125	329	62 386	89	12	110
Auvergne	1,344	2,920	-4,9%	18,435	6,31	2,17	120	15,4%	39	43	106	17 071	29	2	28
Basse-Normandie	1,471	3,865	-7,1%	21,821	5,65	2,63	142	13,2%	57	63	134	29 442	40	3	54
Bourgogne	1,642	3,365	-7,4%	20,893	6,21	2,05	156	12,4%	46	55	140	25 517	32	4	44
Bretagne	3,175	9,473	-5,2%	56,935	6,01	2,98	327	15,3%	111	123	294	57 032	94	8	115
Centre	2,539	6,441	-6,4%	40,625	6,31	2,54	253	13,2%	61	69	192	38 357	40	10	55
Champagne-Ardenne	1,338	3,081	-5,6%	20,865	6,77	2,30	130	13,0%	23	27	106	19 528	13	5	22
Corse	0,306	0,351	-11,8%	2,434	6,93	1,15	9	14,9%	15	19	23	6 468	2	0	11
Franche-Comté	1,168	3,034	-8,4%	18,034	5,94	2,60	133	12,8%	35	42	115	21 805	22	5	32
Haute-Normandie	1,833	5,096	-10,2%	30,994	6,08	2,78	206	12,1%	37	43	146	31 232	21	5	31
Île-de-France	11,728	57,598	-4,4%	380,661	6,61	4,91	1 677	17,7%	196	309	1 015	207 067	154	26	258
Languedoc-Roussillon	2,611	7,997	-7,3%	52,252	6,53	3,06	328	14,1%	69	81	239	42 340	45	10	59
Limousin	0,742	1,674	-8,0%	10,630	6,35	2,26	78	12,2%	25	28	76	13 600	22	3	23
Lorraine	2,350	6,552	-8,2%	41,882	6,39	2,79	240	12,7%	51	59	186	39 906	26	8	43
Midi-Pyrénées	2,863	8,416	-7,9%	50,900	6,05	2,94	285	15,6%	117	134	265	50 307	93	6	115
Nord-Pas-de-Calais	4,033	10,979	-8,0%	68,427	6,23	2,72	383	14,2%	56	65	263	54 971	29	13	52
Pays de la Loire	3,539	10,700	-7,6%	64,828	6,06	3,02	373	15,7%	111	127	308	61 505	71	11	106
Picardie	1,911	4,120	-7,6%	27,266	6,62	2,16	156	13,0%	42	46	125	25 264	17	5	33
Poitou-Charentes	1,761	4,381	-7,3%	26,590	6,07	2,49	203	12,1%	61	72	173	32 443	45	6	58
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4,889	16,598	-6,0%	115,405	6,95	3,39	560	17,2%	138	182	443	76 297	78	11	133
Rhône-Alpes	6,174	21,161	-6,6%	139,260	6,58	3,43	755	14,9%	223	291	691	129 276	141	21	234
France	62,466	203,536	-6,3%	1 306,202	6,42	3,26	7 150	15,0%	1 653	2 035	5 508	1 070 866	1 125	181	1 644

Équipement et résultats d'exploitation par région en 2012

¹ INSEE – Recensement 2009.

² Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

³ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

⁴ Classement 2013 avant appel.

⁵ Établissements de 8 écrans et plus.

⁶ Établissements équipés d'au moins un projecteur numérique.

02

dix ans d'évolution
du parc de salles de cinéma

Ce chapitre propose un bilan de l'évolution globale du parc de salles de cinéma sur les dix dernières années. Sont désignés comme multiplexes les établissements cinématographiques dotés d'au moins 8 écrans (cf. chapitre 01 page 6).

	établissements	écrans	fauteuils
2003	2 131	5 282	1 073 373
2004	2 101	5 277	1 062 042
2005	2 077	5 274	1 059 637
2006	2 064	5 284	1 057 241
2007	2 055	5 316	1 056 445
2008	2 069	5 390	1 066 966
2009	2 066	5 470	1 077 357
2010	2 047	5 465	1 074 054
2011	2 033	5 467	1 066 176
2012	2 035	5 508	1 070 866

A Évolution du parc de salles de cinéma

A 226 écrans de plus en dix ans

Le nombre d'écrans actifs progresse de 4,3 %, passant de 5 282 en 2003 à 5 508 en 2012. En moyenne, le parc s'est enrichi de 23 écrans chaque année sur la période. La capacité d'accueil des établissements cinématographiques est stable avec, en 2012, 2 507 fauteuils de moins qu'en 2003, soit -0,2 %. Depuis 2003, le parc cinématographique français a perdu 96 établissements sur l'ensemble du territoire national : 2 035 établissements sont actifs en 2012, contre 2 131 en 2003. En moyenne, le parc a diminué de 10 établissements par an.

Le phénomène conjugué de contraction du nombre d'établissements et de progression du nombre d'écrans est étroitement corrélé au développement des multiplexes au cours de la période. Il en résulte une plus forte concentration des écrans et des fauteuils dans les établissements actifs dont la taille moyenne progresse (2,5 écrans et 504 fauteuils par établissement en 2003, 2,7 écrans et 526 fauteuils par établissement en 2012). Parallèlement, la capacité moyenne d'accueil des écrans connaît un recul : en moyenne, une salle propose 194 fauteuils en 2012, contre 203 en 2003.

B 43 établissements et 137 écrans ouverts en 2012

Le rythme des ouvertures progresse sensiblement en 2012 : 137 écrans et 43 établissements ouvrent au cours de l'année. Parmi ces nouveaux établissements, six sont des multiplexes. À l'inverse, 41 établissements et 96 écrans ferment provisoirement ou définitivement en 2012.

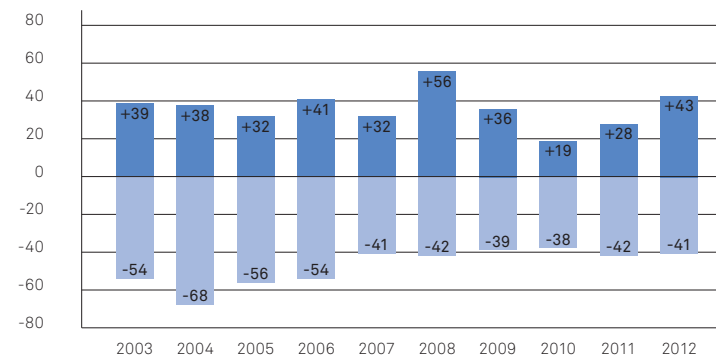
La progression du parc d'écrans n'est pas linéaire au cours de la période 2003–2012. Après un ralentissement entre 2003 et 2007, le nombre d'ouvertures d'écrans a connu un net essor en 2008 pour revenir en 2009 au niveau de 2005 et chuter en 2010 et 2011. En 2012, les ouvertures d'écrans progressent significativement à 137, se situant ainsi à un niveau similaire à la moyenne observée sur les dix dernières années (136 écrans ouverts chaque année en moyenne entre 2003 et 2012). Le rythme des ouvertures d'écrans est fortement lié à celui des ouvertures de multiplexes. Ces derniers sont à l'origine d'une part importante des nouveaux écrans (55,8 % en moyenne sur la période 2003-2012). En 2003, 2004, 2007 et 2009, plus de 60 % des nouveaux écrans sont le résultat de l'ouverture de cinémas de 8 écrans et plus. En 2005, 2006, 2008 et 2012, ces nouveaux établissements génèrent moins de 50 % des nouveaux écrans. Parallèlement, 20,4 % des nouveaux écrans sont le résultat de l'ouverture de cinémas mono-écrans et 13,1 % de l'ouverture d'établissements de 2 à 5 salles en 2012.

Le rythme des fermetures d'écrans apparaît nettement moins soutenu en fin de période que sur le début de la décennie. Toutefois, en 2012, 96 écrans ferment dans l'année, contre 75 en 2011 et 80 en 2010. En moyenne, 111 écrans ferment chaque année entre 2003 et 2012. Sur les dix dernières années, les fermetures d'écrans sont essentiellement concentrées sur les disparitions d'établissements de 1 à 3 écrans (44,8 % des écrans fermés en moyenne). En 2012, 43,8 % des fermetures d'écrans concernent ce type d'établissements et 42,7 % des fermetures d'écrans touchent des établissements de 4 à 7 écrans (38,2 % en moyenne sur les dix dernières années).

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
établissements ouverts	+39	+38	+32	+41	+32	+56	+36	+19	+28	+43
<i>dont multiplexes¹</i>	+10	+9	+6	+4	+7	+8	+8	+3	+4	+6
établissements fermés	-54	-68	-56	-54	-41	-42	-39	-38	-42	-41
établissements actifs	2 131	2 101	2 077	2 064	2 055	2 069	2 066	2 047	2 033	2 035
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
écrans ouverts	+163	+159	+150	+133	+121	+192	+156	+75	+77	+137
écrans fermés	-135	-164	-153	-123	-89	-118	-76	-80	-75	-96
écrans actifs	5 282	5 277	5 274	5 284	5 316	5 390	5 470	5 465	5 467	5 508

B Bilan des ouvertures et fermetures de salles de cinéma

¹ Établissements de 8 écrans et plus.



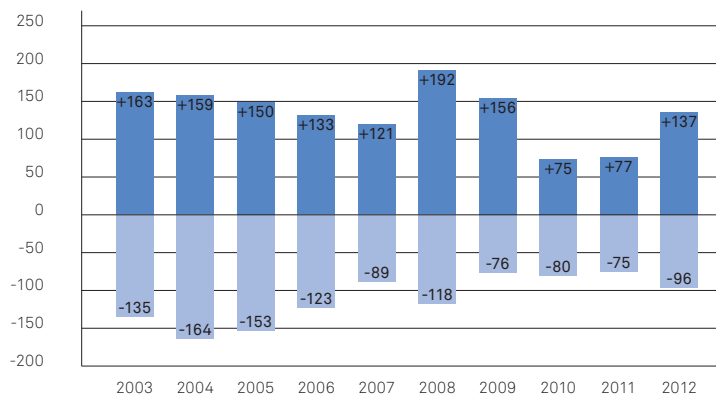
B Ouvertures et fermetures d'établissements

■ ouvertures ■ fermetures

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
ouvertures d'établissements	144	148	131	112	104	173	142	63	68	125
<i>dont multiplexes¹</i>	100	98	65	45	68	83	90	32	34	60
extensions d'établissements	19	11	19	21	17	19	14	12	9	12
<i>dont extensions de multiplexes¹</i>	6	2	7	7	9	4	7	6	4	4
total ouvertures	163	159	150	133	121	192	156	75	77	137

B Les ouvertures d'écrans

¹ Établissements de 8 écrans et plus.



	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
fermetures d'établissements	129	154	146	113	81	111	72	75	73	91
<i>multiplexes¹</i>	35	8	8	23	8	16	0	18	0	8
<i>étab. de 4 à 7 écrans</i>	39	75	84	38	24	59	27	9	28	41
<i>étab. de 1 à 3 écrans</i>	55	71	54	52	49	36	45	48	45	42
réductions de nombre d'écrans	6	10	7	10	8	7	4	5	2	5
total fermetures	135	164	153	123	89	118	76	80	75	96

B Les fermetures d'écrans

¹ Établissements de 8 écrans et plus.

B Ouvertures et fermetures d'écrans

■ ouvertures ■ fermetures

C Deux communes supplémentaires équipées en dix ans

En 2003, 1 651 communes françaises étaient équipées d'au moins un établissement cinématographique actif. Ce nombre passe à 1 653 en 2012, soit deux communes supplémentaires. La quasi intégralité des communes de plus de 50 000 habitants est depuis longtemps équipée. L'équipement supplémentaire concerne exclusivement des communes plus petites : +6 communes de 10 000 à 20 000 habitants et +1 commune de 20 000 à 50 000 habitants. En 2012, 81,3 % des 294 communes de 20 000 à 50 000 habitants sont équipées, contre 81,0 % en 2003. 59,2 % des 483 communes de 10 000 à 20 000 habitants disposent d'au moins un établissement cinématographique en 2012, contre 58,0 % en 2003. Le territoire national apparaît ainsi de plus en plus couvert.

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
moins de 10 000 habitants	1 022	1 012	1 010	1 011	1 016	1 028	1 027	1 018	1 014	1 017
10 000 à 20 000 habitants	280	280	278	279	278	281	286	284	283	286
20 000 à 50 000 habitants	238	240	239	239	240	242	240	240	240	239
50 000 à 100 000 habitants	72	73	72	73	73	73	72	72	72	72
100 000 à 200 000 habitants	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28
200 000 habitants et plus (hors Paris)	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
Paris	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
France	1 651	1 644	1 638	1 641	1 646	1 663	1 664	1 653	1 648	1 653

C Communes équipées de salles de cinéma

Source : CNC / INSEE – recensement 2009.

D Le parc d'établissements apparaît toutefois moins dense dans certaines zones. En effet, les communes de 20 000 à 50 000 habitants perdent 27 établissements entre 2003 et 2012, les communes de 50 000 à 100 000 habitants en perdent 19, celles de 100 000 à 200 000 en perdent 13 et celles de plus de 200 000 habitants en perdent 6. Paris compte 4 établissements cinématographiques actifs de moins en 2012 qu'en 2003. L'ensemble des communes de plus de 20 000 habitants, qui abrite 37,5 % de la population totale, regroupe 33,5 % des établissements en 2012, contre 35,2 % en 2003. Les communes de moins de 20 000 habitants subissent également le rétrécissement du parc national d'établissements : les villes de moins de 10 000 habitants comptent 22 établissements de moins en 2012 qu'en 2003 et celles de 10 000 à 20 000 habitants 5 de moins. L'augmentation du parc d'établissements enregistrée entre 2011 et 2012 concerne tout particulièrement les villes de 10 000 à 20 000 habitants : +7 établissements. Les communes de moins de 10 000 habitants perdent 3 établissements dans le même temps. Les communes de plus de 100 000 habitants (y compris Paris) gagnent trois établissements entre 2011 et 2012.

En termes d'écrans, l'extension du parc (226 écrans de plus au total entre 2003 et 2012) concerne en premier lieu les communes de moins de 50 000 habitants : les villes de moins de 10 000 habitants comptent 60 écrans de plus en 2012 qu'en 2003. Ce gain s'établit à 63 écrans pour les villes de 10 000 à 20 000 habitants et à 85 écrans pour les villes de 20 000 à 50 000 habitants. Au total, les communes de moins de 50 000 habitants, qui regroupent 76,9 % de la population, abritent 64,9 % des écrans actifs en 2012, contre 63,7 % en 2003. Les villes de plus de 50 000 habitants profitent moins de l'extension du nombre d'écrans : les communes de 50 000 à 100 000 habitants comptent 17 écrans de plus en 2012 qu'en 2003, les communes de 100 000 à 200 000 habitants en comptent 2 de moins et celles de plus de 200 000 habitants, 11 de plus. La capitale perd huit écrans entre 2003 et 2012.

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
établissements										
moins de 10 000 habitants	1 064	1 050	1 044	1 045	1 046	1 061	1 060	1 050	1 045	1 042
10 000 à 20 000 habitants	317	315	314	310	305	307	314	310	305	312
20 000 à 50 000 habitants	335	337	327	324	321	320	313	310	311	308
50 000 à 100 000 habitants	151	144	141	138	139	140	138	136	134	132
100 000 à 200 000 habitants	101	97	93	90	90	91	92	92	89	88
200 000 habitants et plus (hors Paris)	73	69	69	69	67	66	65	65	66	67
Paris	90	89	89	88	87	84	84	84	83	86
France	2 131	2 101	2 077	2 064	2 055	2 069	2 066	2 047	2 033	2 035
écrans										
moins de 10 000 habitants	1 436	1 446	1 440	1 453	1 460	1 489	1 489	1 479	1 486	1 496
10 000 à 20 000 habitants	737	732	753	745	741	761	797	789	786	800
20 000 à 50 000 habitants	1 193	1 246	1 219	1 239	1 255	1 268	1 276	1 273	1 279	1 278
50 000 à 100 000 habitants	600	589	586	589	605	601	613	613	615	617
100 000 à 200 000 habitants	501	472	475	469	472	491	517	518	506	499
200 000 habitants et plus (hors Paris)	434	414	418	410	407	418	416	430	431	445
Paris	381	378	383	379	376	362	362	363	364	373
France	5 282	5 277	5 274	5 284	5 316	5 390	5 470	5 465	5 467	5 508

D Évolution du parc cinématographique selon la taille des communes

Source : CNC/INSEE – recensement 2009.

E Six unités urbaines équipées de plus en dix ans

Parmi les 2 233 unités urbaines délimitées par l'INSEE en 2010 d'après le recensement de 2009 (cf. définition des unités urbaines chapitre 01 page 6), 926 sont équipées d'au moins un établissement cinématographique actif en 2012, soit 41,5% d'entre elles. En 2003, six unités urbaines de moins étaient équipées (41,2% de l'ensemble des unités urbaines). Comme pour les communes, au-delà de l'extension du parc cinématographique dans les zones déjà équipées, l'élargissement de ce dernier contribue à équiper des petites agglomérations non équipées auparavant.

F Entre 2003 et 2012, les unités urbaines de moins de 20 000 habitants perdent 16 établissements cinématographiques et gagnent 30 écrans. Les agglomérations de 20 000 à 100 000 habitants sont celles qui ont le plus bénéficié du développement des multiplexes. Signe de la concentration des écrans dans un plus petit nombre de sites, ces unités urbaines perdent 44 établissements et gagnent 85 écrans sur la période. Au-delà de 100 000 habitants (hors unité urbaine de Paris), les unités urbaines comptent 28 établissements actifs de moins et 73 écrans de plus en dix ans. L'agglomération parisienne perd 9 établissements mais gagne 37 écrans entre 2003 et 2012. De nombreux multiplexes se sont implantés dans l'unité urbaine de Paris, notamment autour de la capitale. En ce qui concerne les zones rurales, le parc cinématographique se réduit depuis 2008. Toutefois, ces zones abritent un établissement et un écran de plus en 2012 qu'en 2003.

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
moins de 10 000 habitants	507	501	503	504	508	509	508	506	508	514
10 000 à 20 000 habitants	174	173	173	172	172	172	172	172	169	169
20 000 à 50 000 habitants	121	122	121	123	122	123	124	124	124	125
50 000 à 100 000 habitants	64	64	64	64	64	64	64	64	64	64
100 000 à 200 000 habitants	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22
200 000 habitants et plus (hors Paris)	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31
unité urbaine de Paris	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
France	920	914	915	917	920	922	922	920	919	926

E Unités urbaines équipées de salles de cinéma

Source : CNC/INSEE – recensement 2009, délimitation 2010.

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
établissements										
moins de 10 000 habitants	532	523	525	526	527	528	527	525	526	528
10 000 à 20 000 habitants	209	204	204	200	199	200	202	200	196	197
20 000 à 50 000 habitants	210	209	205	204	198	198	196	191	190	192
50 000 à 100 000 habitants	147	142	136	135	135	134	130	127	126	121
100 000 à 200 000 habitants	110	105	99	96	95	96	95	94	91	91
200 000 habitants et plus (hors Paris)	366	363	360	356	353	355	362	361	357	357
unité urbaine de Paris	293	289	285	282	280	282	280	278	279	284
zones rurales	264	266	263	265	268	276	274	271	268	265
France	2 131	2 101	2 077	2 064	2 055	2 069	2 066	2 047	2 033	2 035
écrans										
moins de 10 000 habitants	648	639	643	650	652	660	659	656	660	670
10 000 à 20 000 habitants	343	340	343	341	344	349	353	354	348	351
20 000 à 50 000 habitants	532	531	543	551	544	552	558	554	566	579
50 000 à 100 000 habitants	606	629	616	617	652	651	644	653	659	644
100 000 à 200 000 habitants	473	454	443	450	435	452	458	455	448	458
200 000 habitants et plus (hors Paris)	1 455	1 430	1 440	1 430	1 443	1 469	1 534	1 535	1 529	1 543
unité urbaine de Paris	926	953	949	945	943	945	954	951	953	963
zones rurales	299	301	297	300	303	312	310	307	304	300
France	5 282	5 277	5 274	5 284	5 316	5 390	5 470	5 465	5 467	5 508

F Évolution du parc cinématographique selon la taille des unités urbaines

Source : CNC/INSEE – recensement 2009, délimitation 2010.

G Parmi les unités urbaines de plus de 50 000 habitants, l'agglomération parisienne présente le gain d'écrans le plus fort entre 2003 et 2012 (+37). Elle comptait 926 écrans dans 293 établissements actifs en 2003 et en dénombre 963 dans 284 établissements en 2012. Cette progression s'explique d'abord par de nombreuses ouvertures de multiplexes dans les départements périphériques: 12 écrans à Créteil (94), 12 écrans à Torcy (77), récemment devenu 16 écrans, et 16 écrans à Montigny-le-Bretonneux (78) en 2004, 16 écrans à Puteaux (92) en 2006, 10 écrans à Dammarie-les-Lys (77) en 2009, 6 écrans à Arcueil (94) en 2012. La progression reflète également l'extension du parc de salles de la capitale sur la période (+14 écrans à la Grande Bibliothèque en 2003, +6 écrans sur le Quai de Loire en 2005, +7 écrans à la Porte des Lilas en 2012). Cet élargissement du parc cinématographique de l'agglomération parisienne s'est parallèlement traduit par la perte de 9 établissements actifs. L'unité urbaine de Lyon gagne 35 écrans entre 2003 et 2012, notamment avec l'ouverture de 14 écrans à Lyon (69) en 2008, de 15 écrans à Vaulx-en-Velin (69) en 2009 et de 14 écrans à Lyon en 2012. De ces ouvertures, conjuguées à la fermeture d'établissements plus petits, résulte un solde négatif d'un établissement entre 2003 (47) et 2012 (46). L'unité urbaine de Lille est la troisième en termes de gain d'écrans en dix ans, avec 22 écrans supplémentaires portés par les multiplexes de Roubaix (9 écrans) ouvert en 2004 et de Villeneuve-d'Ascq (12 écrans) ouvert en 2009. L'agglomération compte 18 établissements en 2012, contre 17 en 2003. Deux autres grandes agglomérations connaissent un gain important d'écrans entre 2003 et 2012: Rouen (+15 écrans) et Chambéry (+13 écrans).

H Entre 2003 et 2012, une unité urbaine de plus de 50 000 habitants perd plus de 10 écrans malgré un contexte général de développement du parc d'écrans cinématographiques. L'agglomération de Toulon perd ainsi 14 écrans au cours des dix dernières années. Ce déficit s'explique notamment par la fermeture définitive de deux établissements de 6 écrans et d'un établissement de 3 écrans à Toulon (83) et de deux établissements mono-écrans à Carqueiranne (83) et à Hyères (83). L'ouverture de trois mono-écrans permet à l'agglomération de ne perdre que 2 établissements en dix ans. L'unité urbaine de Béthune compte 8 écrans et un établissement de moins en 2012 qu'en 2003. L'agglomération ne compense pas la fermeture d'un multiplexe de 8 écrans dans la commune-centre. Dans l'unité urbaine de Compiègne, 7 écrans et 2 établissements de moins sont dénombrés entre 2003 et 2012 suite à la fermeture d'un cinéma de 6 écrans et d'un mono-écran à Compiègne (60). Trois établissements ferment leurs portes entre 2003 et 2012 dans l'agglomération de Poitiers. Il s'agit d'un établissement de 8 écrans, un de 3 écrans et un mono-écran, tous implantés à Poitiers (86). Toutefois, l'agglomération ne compte que sept écrans de moins en dix ans. La fermeture des écrans liée à la clôture de cinémas dans l'agglomération est en partie compensée par l'extension de deux établissements (+5 écrans). L'unité urbaine de Valenciennes perd également 7 écrans entre 2003 et 2012, suite à la fermeture d'un cinéma dans la commune-centre. L'agglomération compte, par conséquent, un établissement de moins en 2003 qu'en 2012.

	établissements	écrans	fauteuils
Paris 1	-9	+37	+979
Lyon 2	-1	+35	+7 765
Lille 3	+1	+22	+3 696
Rouen 4	+2	+15	+2 735
Chambéry 5	-	+13	+1 957

G Les unités urbaines de plus de 50 000 habitants: les plus forts gains d'écrans entre 2003 et 2012

	établissements	écrans	fauteuils
Toulon 1	-2	-14	-3 320
Béthune 2	-1	-8	-1 695
Compiègne 3	-2	-7	-2 073
Poitiers 3	-3	-7	-1 689
Valenciennes 3	-1	-7	-1 149

H Les unités urbaines de plus de 50 000 habitants: les plus fortes pertes d'écrans entre 2003 et 2012

Baisse du nombre de petits établissements au profit des plus grands

Si le nombre d'établissements actifs recule de 4,5 % entre 2003 et 2012, cette baisse n'affecte pas uniformément toutes les catégories de cinémas. Les établissements de 4 ou 5 écrans (-17,9%), les mono-écrans (-6,5%) et ceux de 6 ou 7 écrans (-5,7 %) subissent un recul plus prononcé. La baisse est moins forte pour les cinémas de 2 et 3 écrans à -4,7 %.

À partir de 8 écrans, le nombre d'établissements affiche une très forte progression entre 2003 et 2012 : le nombre de cinémas de 8 à 11 écrans augmente de 38,2 % sur la période, celui des établissements de 12 écrans et plus de 29,9 %.

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
1 écran	1 269	1 242	1 227	1 219	1 211	1 216	1 208	1 195	1 183	1 187
2 écrans	280	286	284	283	284	292	290	283	281	276
3 écrans	170	168	163	158	152	151	152	152	152	153
4 écrans	112	106	100	97	97	92	90	90	88	85
5 écrans	78	75	76	75	74	74	73	71	71	71
6 écrans	53	47	44	43	40	40	41	43	41	41
7 écrans	34	34	34	37	39	40	41	41	41	41
8 écrans	25	23	24	26	26	25	24	23	24	24
9 écrans	18	22	22	22	24	26	29	30	32	31
10 écrans	17	19	22	21	23	25	25	23	24	28
11 écrans	8	8	8	8	9	9	9	10	10	11
12 écrans	31	34	35	35	35	36	37	37	37	37
13 écrans	1	1	1	1	1	2	2	3	3	3
14 écrans	15	15	15	16	16	17	19	19	18	19
15 écrans	8	9	9	8	8	8	10	11	11	11
16 écrans	5	5	5	7	8	8	8	8	9	9
17 écrans	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
18 écrans	2	2	3	3	3	3	3	3	3	3
19 écrans	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
22 écrans	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
23 écrans	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
total	2 131	2 101	2 077	2 064	2 055	2 069	2 066	2 047	2 033	2 035

Nombre d'établissements selon le nombre d'écrans

J Bilan des CDAC et de la CNAC

À l'origine, les usages professionnels définissaient les « multiplexes » comme des complexes de nouvelle génération, composés d'un grand nombre de salles avec des écrans de taille importante, disposant de facilités d'accès et de parcs de stationnement attenants généralement gratuits.

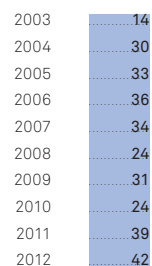
La multiplication des établissements de spectacles cinématographiques de type « multiplexe » a incité le Parlement à soumettre les demandes de création, d'extension et de réouverture de certains établissements de spectacles cinématographiques à une autorisation préalable, désormais délivrée par les commissions départementales d'aménagement commercial statuant en matière cinématographique (CDAC). Les recours à l'encontre des décisions de ces commissions départementales sont, préalablement à tout contentieux devant le Conseil d'État, portés obligatoirement devant la Commission nationale d'aménagement commercial statuant en matière cinématographique (CNAC) dont le secrétariat est assuré par le CNC.

Depuis la mise en place de la procédure en 1997 et jusqu'à fin 2012, les commissions départementales ont rendu 499 décisions. 78 portent sur des extensions d'établissements. Les commissions départementales ont délivré 79% de décisions favorables. 40% des décisions ont fait l'objet d'un recours en Commission nationale. En 2012, 42 demandes d'autorisation font l'objet d'une décision délivrée par les commissions départementales, 8 portent sur des extensions d'établissements.

Depuis la mise en place initiale de la procédure, la Commission nationale a rendu 177 décisions : 43,5% des décisions ont fait l'objet d'une autorisation et 56,5% d'un refus d'autorisation (hors désistement ou recours jugés irrecevables).

La Commission nationale a confirmé dans 58% des cas les décisions rendues par les commissions départementales.

Au global, toutes procédures confondues (départementales et nationale), 74% des demandes ont été autorisées.



J Décisions rendues par les CDAC

LE CLASSEMENT ART ET ESSAI

Les données présentées dans cet article tiennent compte du classement Art et Essai des établissements arrêté au 11 juillet 2013, c'est-à-dire avant la commission d'appel prévue en septembre 2013.

Le classement au titre de l'année 2013 repose sur l'examen de la programmation des établissements candidats pour la période allant de juillet 2011 à juin 2012.

Dans les analyses réalisées par le CNC, le classement obtenu en année N est systématiquement rapporté à l'année d'exploitation N-1, afin d'être en adéquation avec les conditions de programmation requises pour son obtention.

Le classement Art et Essai d'un lieu de projection cinématographique repose :

- _ sur un indice automatique indiquant la proportion de séances réalisées avec des films recommandés Art et Essai par rapport au total des séances offertes ; le niveau exigé s'accroît avec la densité démographique.
- _ sur une pondération de cet indice automatique par deux coefficients. D'une part, un coefficient majorateur apprécie le nombre de films proposés, la politique d'animation, l'environnement sociologique et cinématographique, d'autre part un coefficient minorateur prend en compte, le cas échéant, le mauvais état de l'établissement, la faiblesse de la diversité des films Art et Essai proposés et les discontinuités de fonctionnement (exemple : nombre de semaines et de séances hors période de travaux, en regard de la population).

Le classement se fait par établissement et la référence géographique est l'unité urbaine dans laquelle se situe l'établissement. Selon la zone d'implantation, il existe cinq catégories d'établissements classés Art et Essai :

- _ catégorie A : établissements situés dans la commune centre de 100 000 habitants ou plus d'une unité urbaine de 200 000 habitants ou plus ;
- _ catégorie B : établissements situés dans la commune centre de 50 000 habitants ou plus d'une unité urbaine de 100 000 à 200 000 habitants ou situés dans la commune centre de 50 000 à 100 000 habitants d'une unité urbaine de 200 000 habitants ou plus, à l'exclusion des établissements visés en catégorie A ;
- _ catégorie C : établissements situés dans une unité urbaine de plus de 100 000 habitants, à l'exclusion des établissements visés en catégories A et B ;
- _ catégorie D : établissements situés dans une unité urbaine de 20 000 à 100 000 habitants ;
- _ catégorie E : établissements situés dans une unité urbaine de moins de 20 000 habitants ou dans une commune rurale. Les circuits itinérants classés relèvent également de cette catégorie.

Par ailleurs, trois labels peuvent être attribués aux établissements selon leur spécificité. Ces labels doivent être demandés par l'exploitant lors de l'envoi de sa candidature. Ils peuvent être cumulés. Pour bénéficier du label « Recherche et Découverte », il est nécessaire de programmer un nombre suffisant de films qualifiés de « Recherche et Découverte » par le sous-groupe du Collège de recommandation des films. L'attribution du label « Jeune Public » repose sur la programmation d'un nombre suffisant de films qualifiés comme tels par le groupe « Jeune Public » de l'Association française des Cinémas d'Art et d'Essai (AFCAE), hors temps scolaire ou opérations financées par ailleurs telles que *Collège au Cinéma*. Le label « Patrimoine et Répertoire » est octroyé aux établissements diffusant des films recommandés Art et Essai sortis pour la première fois en salles il y a au moins 20 ans.

Dans le cadre de l'attribution des labels, une attention particulière est portée à la qualité, à la régularité et à l'identification de ces diffusions spécifiques.

Le classement Art et Essai et l'attribution des labels sont effectués par la Présidente du CNC, après avis de la Commission du cinéma d'Art et Essai. Le montant des subventions est fixé en fonction de l'indice résultant des pondérations exposées ci-contre.

Le mode de classement Art et Essai fait l'objet d'ajustements réguliers. Précédemment limité aux catégories A, B et C, le déplaçonnement du coefficient majorateur a été étendu aux catégories D et E lors du dernier exercice. Parallèlement, des ajustements techniques dans les dossiers de demande d'aide et dans la prise en compte de certains indicateurs ont été mis en place. Ces modifications peuvent avoir une incidence sur les évolutions qui sont exposées ci-après.

A 1 125 établissements classés

1 125 cinémas sont classés Art et Essai en 2012, soit 55,3 % des établissements cinématographiques actifs. Pour la quatrième année consécutive, le nombre de cinémas Art et Essai progresse, avec 19 établissements et 39 écrans de plus qu'en 2011. Pour rappel, le classement sur lequel s'appuient les données de 2012 a été établi avant la commission d'appel de septembre 2013. Les évolutions observées sont donc à considérer avec prudence. L'augmentation du nombre d'établissements classés en 2012 va de pair avec une légère augmentation du parc total (+2 établissements par rapport à 2011), ainsi qu'une hausse du nombre de films inédits recommandés Art et Essai (346 en 2011, 387 en 2012). En 2012, les cinémas classés Art et Essai représentent 2 286 écrans et plus de 410 000 fauteuils, c'est-à-dire respectivement 41,5 % et 38,3 % de l'ensemble du parc national. En 2012, il existe un fauteuil Art et Essai pour 152 habitants en France (un fauteuil pour 166 habitants en 2003). Ce ratio est à comparer avec celui de l'ensemble de l'équipement cinématographique national, qui s'établit à un fauteuil pour 58 habitants en 2012 (comme en 2003).

B 86% des cinémas classés comptent moins de 4 écrans

Les cinémas classés Art et Essai sont généralement de petite taille. 57,3 % des établissements Art et Essai actifs en 2012 sont mono-écrans. À l’opposé, une minorité d’entre eux (5,2 %) ont plus de 5 écrans. 25 multiplexes (établissements de 8 écrans et plus) sont classés en 2012, soit 2,2 % des cinémas Art et Essai. Depuis 2002, un seul établissement de plus de 11 écrans est classé : le Cinéma des Quais, à Belfort (90). En 2012, les cinémas de moins de 4 écrans représentent 86,0 % des établissements Art et Essai (86,1 % en 2011).

Par ailleurs, plus de la moitié des cinémas comptant 1, 2 ou 3 écrans sont classés (59,9 % en 2012, contre 58,9 % en 2011) ainsi que 62,8 % des cinémas de 4 ou 5 écrans (61,0 % en 2011).

C Plus de la moitié des établissements Art et Essai en catégorie E

En 2012, 9,8 % des cinémas classés sont situés dans les communes centres des unités urbaines de plus de 100 000 habitants (catégories A et B), contre 10,0 % en 2011. En incluant la périphérie de ces communes centres (catégorie C), 28,7 % des établissements Art et Essai sont localisés dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants (29,2 % en 2011).

Les communes rurales et les unités urbaines de moins de 20 000 habitants (catégorie E) abritent 56,4 % des cinémas classés en 2012 (55,5 % en 2011).

	établissements		écrans		fauteuils	
	nombre	% du parc total	nombre	% du parc total	nombre	% du parc total
2003	1 027	48,2	1 965	37,2	376 161	35,0
2004	1 055	50,2	2 038	38,6	384 859	36,2
2005	1 063	51,2	2 110	40,0	394 799	37,3
2006	1 074	52,0	2 189	41,4	408 003	38,6
2007	1 041	50,7	2 129	40,0	390 884	37,0
2008	984	47,6	2 065	38,3	377 094	35,3
2009	1 059	51,3	2 202	40,3	397 554	36,9
2010	1 077	52,6	2 235	40,9	406 493	37,8
2011	1 106	54,4	2 247	41,1	403 940	37,9
2012	1 125	55,3	2 286	41,5	410 063	38,3

A Établissements classés Art et Essai en France

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
1 écran	597	610	601	602	582	539	590	605	632	645
2 ou 3 écrans	299	311	318	318	311	293	311	311	320	323
4 ou 5 écrans	94	94	101	102	96	99	101	101	97	98
6 ou 7 écrans	24	26	25	29	29	30	30	34	32	34
8 à 11 écrans	12	13	17	22	22	22	26	25	24	24
12 écrans et plus	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
total	1 027	1 055	1 063	1 074	1 041	984	1 059	1 077	1 106	1 125

B Établissements classés Art et Essai selon le nombre d'écrans

	A	B	C	D	E	total
2003	88	20	206	161	552	1 027
2004	93	22	203	166	571	1 055
2005	95	22	205	170	571	1 063
2006	91	24	197	173	589	1 074
2007	90	25	186	166	574	1 041
2008	95	26	175	164	524	984
2009	88	28	200	165	578	1 059
2010	87	26	213	165	586	1 077
2011	84	27	212	169	614	1 106
2012	84	26	213	167	635	1 125

C Établissements classés Art et Essai selon la catégorie

D De plus en plus de cinémas avec au moins un label

Le nombre de cinémas Art et Essai détenteurs d'au moins un label augmente de 70,9 % entre 2003 et 2012, passant de 357 à 610 établissements ; le nombre d'écrans correspondant passe de 731 à 1 391 sur la période.

En 2012, 24,3 % des établissements classés portent le label « Recherche et Découverte », contre 19,1 % en 2011. Par ailleurs, 50,0 % des cinémas classés sont labellisés « Jeune Public » en 2012 (35,9 % en 2011). La part des cinémas Art et Essai porteurs du label « Patrimoine et Répertoire » est de 17,9 % de l'ensemble des cinémas classés en 2012 (18,0 % en 2011).

En 2012, 14,1 % des cinémas Art et Essai sont détenteurs de deux labels (9,9 % en 2011) et 11,9 % détiennent les trois labels (11,0 % en 2011).

E Plus de 28 % de la fréquentation totale est réalisée dans les cinémas classés Art et Essai

Les salles Art et Essai programment 2,40 millions de séances de cinéma en 2012, soit 33,5 % des séances totales tous cinémas confondus (0,5 point de plus qu'en 2011). L'augmentation du nombre de séances est plus marquée pour les salles classées Art et Essai (+2,9 % entre 2011 et 2012) que pour l'ensemble des salles des salles de France (+1,5 % sur la même période).

En 2012, les établissements classés Art et Essai réalisent 57,24 millions d'entrées, soit 28,1 % de la fréquentation totale. Entre 2011 et 2012, les entrées dans les cinémas classés Art et Essai reculent de 6,3 %, comme la fréquentation de l'ensemble des cinémas. Entre 2010 et 2011, la hausse de la fréquentation avait été plus importante pour les établissements classés (+6,3 %) que pour l'ensemble des salles (+4,9 %). L'évolution annuelle de la fréquentation depuis 2003 apparaît globalement plus favorable aux cinémas Art et Essai, avec une hausse de 2,3 % par an en moyenne pour les établissements classés et de 1,8 % pour l'ensemble des salles.

	Recherche et Découverte		Jeune Public		Patrimoine et Répertoire	
	nombre	% du parc Art et Essai	nombre	% du parc Art et Essai	nombre	% du parc Art et Essai
2003	110	10,7	317	30,9	86	8,4
2004	123	11,7	323	30,6	72	6,8
2005	116	10,9	276	26,0	99	9,3
2006	106	9,9	345	32,1	86	8,0
2007	136	13,1	256	24,6	108	10,4
2008	174	17,7	330	33,5	134	13,6
2009	203	19,2	412	38,9	190	17,9
2010	230	21,4	442	41,0	146	13,6
2011	211	19,1	397	35,9	199	18,0
2012	273	24,3	563	50,0	201	17,9

D Établissements classés Art et Essai avec label

	séances		entrées		recettes	
	milliers	% du parc total	millions	% du parc total	M€	% du parc total
2003	1 756	30,4	46,83	27,0	234,98	23,6
2004	1 909	31,5	55,32	28,3	281,68	24,7
2005	1 994	32,8	50,24	28,6	257,13	24,9
2006	2 122	34,0	56,29	29,8	293,21	26,2
2007	2 099	33,3	51,61	28,9	269,04	25,3
2008	2 126	32,3	52,84	27,8	282,67	24,7
2009	2 251	33,6	56,34	27,9	305,56	24,7
2010	2 294	33,5	57,44	27,7	317,94	24,3
2011	2 327	33,0	61,06	28,1	341,64	24,9
2012	2 396	33,5	57,24	28,1	321,77	24,6

E Fréquentation des établissements classés Art et Essai

F Un taux d'occupation des fauteuils légèrement inférieur à celui de l'ensemble des salles

L'occupation des fauteuils des cinémas classés Art et Essai est légèrement inférieure à celle de l'ensemble des salles. En 2012, un fauteuil Art et Essai est occupé en moyenne pendant 14,1 % des séances (15,4 % en 2011), contre 15,0 % pour un fauteuil toutes salles confondues (16,2 % en 2011).

En 2012, l'indice de fréquentation (rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique) s'élève à 3,26 entrées par habitant en France dont 0,92 entrée relève des établissements classés et 2,34 entrées des autres établissements. Il convient de souligner que l'indice de fréquentation des cinémas Art et Essai diminue moins entre 2011 et 2012 (-0,06 point) que celui des autres salles (-0,22 point).

5,62 € en moyenne par entrée dans les cinémas classés

En 2012, les cinémas classés réalisent 321,77 M€ de recettes (-5,8 % par rapport à 2011), soit 24,6 % de la recette guichet générée par l'ensemble des salles. Pour rappel, les recettes de l'ensemble des salles de cinéma diminuent de 5,0 % entre 2011 et 2012. Si le poids des salles Art et Essai est plus faible dans les recettes que dans les entrées totales, c'est en raison d'un écart significatif de la recette moyenne par entrée (RME) dans les établissements classés par rapport à l'ensemble des cinémas. En 2012, la RME s'élève ainsi à 5,62 € pour les cinémas Art et Essai et à 6,42 € pour l'ensemble des salles. Cet écart, qui s'était légèrement réduit entre 2010 et 2011, augmente de 7 centimes entre 2011 et 2012. Entre 2011 et 2012, la recette moyenne par entrée progresse de 0,5 % dans les cinémas Art et Essai et de 1,4 % toutes salles confondues. Depuis 2003, la recette moyenne par entrée augmente de 1,3 % par an en moyenne dans les établissements Art et Essai et de 1,2 % dans l'ensemble des salles.

* Les données sur les établissements Art et Essai (2003-2012) sont disponibles dans la rubrique des statistiques par secteur sur le site internet www.cnc.fr.

	habitants par fauteuil		taux d'occupation des fauteuils ¹		indice de fréquentation ²		recette moyenne par entrée (€)	
	cinémas Art et Essai	tous cinémas	cinémas Art et Essai	tous cinémas	cinémas Art et Essai	tous cinémas	cinémas Art et Essai	tous cinémas
2003	166	58	14,9 %	15,4 %	0,75	2,78	5,02	5,74
2004	162	59	16,5 %	16,7 %	0,89	3,13	5,09	5,82
2005	158	59	14,3 %	14,9 %	0,80	2,81	5,12	5,88
2006	153	59	15,0 %	15,6 %	0,90	3,02	5,21	5,94
2007	160	59	14,1 %	14,7 %	0,83	2,86	5,21	5,95
2008	166	59	14,3 %	15,0 %	0,85	3,04	5,35	6,01
2009	157	58	14,6 %	15,7 %	0,90	3,23	5,42	6,14
2010	154	58	14,6 %	15,8 %	0,92	3,31	5,53	6,33
2011	155	59	15,4 %	16,2 %	0,98	3,48	5,59	6,33
2012	152	58	14,1 %	15,0 %	0,92	3,26	5,62	6,42

F Ratios relatifs aux établissements classés Art et Essai

¹ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

² Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

Source : CNC / INSEE – recensement 2009.

G 692 unités urbaines équipées de salles Art et Essai

Parmi les 926 unités urbaines équipées en salles de cinéma en 2012, 692 comptent dans leur parc au moins un établissement classé Art et Essai, soit 74,7 % de l'ensemble. À l'exception des unités urbaines de Creil, Lorient, Orléans et Troyes, les agglomérations de plus de 100 000 habitants sont toutes équipées en salles Art et Essai. Entre 50 000 et 100 000 habitants, huit unités urbaines sur les 64 équipées en salles de cinéma ne possèdent aucun établissement classé. Il s'agit des agglomérations d'Ajaccio, Béziers, Compiègne, Haguenau, Menton (Monaco), Sarrebruck-Forbach, Tarbes et Vichy. En 2012, 26 unités urbaines de plus de 50 000 habitants sont exclusivement équipées de cinémas classés Art et Essai : Alès, Armentières, Arras, Beauvais, Belfort, Bergerac, Boulogne-sur-Mer, Castres, Charleville-Mézières, Chartres, Châteauroux, Cholet, Draguignan, Épinal, Évreux, Laval, Meaux, Montargis, Montluçon, Nevers, Périgueux, Saint-Just-Saint-Rambert, Saint-Omer, Saint-Quentin, Salon-de-Provence et La Teste-de-Buch-Arcachon. Pour 19 d'entre elles, il n'existe qu'un seul cinéma dans l'unité urbaine. Par ailleurs, pour 49 autres unités urbaines de plus de 50 000 habitants, plus de la moitié des établissements sont classés Art et Essai.

Si, en moyenne, les cinémas Art et Essai réalisent 28,1 % de la fréquentation en 2012, ce taux n'est pas homogène selon la taille de l'unité urbaine d'implantation. En effet, il s'établit à 16,8 % dans l'agglomération parisienne, à 15,3 % dans les autres unités urbaines de plus de 200 000 habitants et à 14,2 % dans celles de 100 000 à 200 000 habitants. Il est en revanche supérieur à la moyenne dans les agglomérations de moins de 10 000 habitants (69,3 %), celles de 20 000 à 100 000 habitants (53,4 %) et, surtout, dans les unités urbaines de 10 000 à 20 000 habitants (79,1 %). Dans les communes rurales, 46,2 % des entrées relèvent des cinémas Art et Essai. Comme il a déjà été précisé, 26 unités urbaines de plus de 50 000 habitants réalisent toutes leurs entrées dans des salles classées qui composent l'intégralité de leur parc cinématographique. Cinq autres unités urbaines de la même catégorie réalisent plus de la moitié de leurs entrées dans les cinémas Art et Essai.

Le cinéma Art et Essai apparaît en moyenne plus cher dans les unités urbaines de 20 000 à 100 000 habitants (catégorie D) que dans les autres zones d'implantation. En 2012, la recette moyenne par entrée est de 6,19 € dans les unités urbaines de 20 000 à 50 000 habitants et de 6,38 € dans celles de 50 000 à 100 000 habitants. C'est également dans ces agglomérations que l'indice de fréquentation des salles Art et Essai apparaît le plus élevé (respectivement 2,63 et 2,19 entrées par habitant en 2012). Douze unités urbaines de 50 000 à 100 000 habitants présentent un indice de fréquentation de leurs cinémas classés supérieur à 5 entrées annuelles en 2012 : Beauvais, Belfort, Charleville-Mézières, Cholet, Épinal, Évreux, Laval, Montargis, Périgueux, Saint-Omer, Saint-Quentin et La Teste-de-Buch-Arcachon. Ces agglomérations sont toutes intégralement équipées en cinémas classés.

En 2012, un fauteuil Art et Essai est occupé en moyenne pendant 14,1 % des séances. Ce taux atteint 15,0 % dans les communes rurales, 15,3 % dans les agglomérations de plus de 200 000 habitants et 15,1 % dans l'agglomération parisienne. Il est en moyenne moins élevé dans les unités urbaines de 50 000 à 100 000 habitants (12,8 %) et les unités urbaines de 100 000 à 200 000 habitants (12,5 %).

	établissements actifs							entrées			recettes guichets			indice de fréquentation ³	entrées par fauteuil	taux d'occupation des fauteuils ⁴		
	unités urbaines équipées	nombre	%	écrans actifs	fauteuils (milliers)	fauteuils par écran	habitants ² par fauteuil	séances (milliers)	millions	%	% du total	M€	%				% du total	recette moyenne par entrée (€)
unités urbaines																		
moins de 10 000 habitants	352	352	31,3	446	88	197	88	266	7,04	12,3	69,3	35,83	11,1	67,1	5,09	0,91	80	13,5%
10 000 à 20 000 habitants	135	144	12,8	271	50	184	62	227	5,64	9,9	79,1	31,33	9,7	76,7	5,56	1,81	113	13,8%
20 000 à 50 000 habitants	99	114	10,1	382	67	175	59	421	10,33	18,0	68,4	63,94	19,9	67,6	6,19	2,63	155	14,2%
50 000 à 100 000 habitants	56	71	6,3	321	57	179	78	436	9,88	17,3	45,1	63,06	19,6	44,0	6,38	2,19	172	12,8%
100 000 à 200 000 habitants	19	42	3,7	105	19	180	173	128	2,65	4,6	14,2	13,64	4,2	11,1	5,15	0,81	140	12,5%
200 000 habitants et plus (hors Paris)	30	158	14,0	360	57	159	266	480	10,88	19,0	15,3	55,55	17,3	12,0	5,10	0,71	190	15,3%
Paris	1	141	12,5	290	52	181	198	384	9,46	16,5	16,8	52,18	16,2	14,0	5,52	0,91	180	15,1%
zones rurales	-	103	9,2	111	19	174	736	54	1,36	2,4	46,2	6,25	1,9	37,1	4,58	0,10	71	15,0%
France	692	1 125	100,0	2 286	410	179	152	2 396	57,24	100,0	28,1	321,77	100,0	24,6	5,62	0,92	140	14,1%

G Fréquentation et équipement des établissements Art et Essai en 2012 pour les zones rurales et les unités urbaines¹

¹ Classement 2013 avant appel.

² INSEE – Recensement 2009, délimitation 2010.

³ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

⁴ taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, estimé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

H Recul contrasté des entrées pour les cinémas Art et Essai

Art et Essai

Si la fréquentation des établissements classés recule de 6,3 % entre 2011 et 2012, ce taux varie selon la taille des unités urbaines. En effet, les entrées des établissements Art et Essai diminuent de 0,9 % dans les agglomérations de 100 000 à 200 000 habitants et de 8,3 % dans celles de 10 000 habitants à 20 000 habitants.

Entre 2003 et 2012, la fréquentation des cinémas classés augmente en moyenne de 4,3 % par an dans les unités urbaines de 100 000 à 200 000 habitants et est stable dans l'agglomération parisienne. Pour rappel, sur l'ensemble des cinémas classés, les entrées progressent en moyenne de 2,3 % par an sur la période 2003-2012.

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<u>unités urbaines</u>										
moins de 10 000 habitants	5,20	6,37	5,46	6,45	6,11	5,65	6,29	6,38	7,54	7,04
10 000 à 20 000 habitants	4,08	4,99	4,28	5,16	4,93	4,82	5,57	5,36	6,15	5,64
20 000 à 50 000 habitants	7,71	9,84	8,70	10,50	9,07	9,72	10,21	10,42	11,47	10,33
50 000 à 100 000 habitants	7,71	8,60	8,01	9,45	8,71	9,42	9,56	9,66	10,13	9,88
100 000 à 200 000 habitants	1,82	1,97	1,75	2,48	2,53	2,69	2,73	3,08	2,67	2,65
200 000 habitants et plus (hors Paris)	9,85	11,75	11,07	11,05	10,49	10,68	11,22	11,64	11,74	10,88
Paris	9,46	10,59	9,90	9,94	8,63	8,79	9,56	9,67	9,96	9,46
<u>zones rurales</u>	1,00	1,19	1,06	1,26	1,15	1,07	1,20	1,23	1,40	1,36
France	46,83	55,32	50,24	56,29	51,61	52,84	56,34	57,44	61,06	57,24

H Évolution de la fréquentation des établissements Art et Essai¹ pour les zones rurales et les unités urbaines (millions d'entrées)

¹ Classement 2013 avant appel.

16 départements réalisent plus de 90 % de leurs entrées dans les établissements Art et Essai

13 départements cumulent le tiers de la fréquentation des établissements Art et Essai et 24 en rassemblent la moitié en 2012. Les établissements classés de Paris réalisent 4,17 millions d'entrées, soit 7,3 % de la fréquentation nationale des cinémas Art et Essai (cette part était de 6,7 % en 2011).

9 autres départements réalisent plus d'un million d'entrées dans leurs établissements classés en 2012 : la Gironde (33), l'Ille-et-Vilaine (35), la Loire-Atlantique (44), les Bouches-du-Rhône (13), le Rhône (69), le Nord (59), les Hauts-de-Seine (92), la Haute-Garonne (31) et le Finistère (29). Pour 16 départements, la part d'entrées réalisée dans les établissements classés Art et Essai est supérieure à 90 % dont la Meuse (55), département dans lequel l'intégralité des établissements sont classés.

Cinq départements affichent un indice de fréquentation supérieur à 2 pour les cinémas Art et Essai en 2012 : le Territoire-de-Belfort (90), les Alpes-de-Haute-Provence (04), l'Eure-et-Loir (28), la Mayenne (53) et la Dordogne (24). Parallèlement, deux autres départements présentent un taux d'occupation des fauteuils Art et Essai supérieur ou égal à 20 %. Il s'agit de l'Ille-et-Vilaine (35) et de la Haute-Corse (2B).

Neuf départements comptent plus de 85 % de leurs écrans dans les établissements Art et Essai

16 départements réunissent un tiers des écrans Art et Essai et 29 en rassemblent la moitié en 2012. Les écrans Art et Essai sont légèrement mieux répartis sur le territoire que l'ensemble du parc puisque tous établissements confondus, 13 départements rassemblent un tiers des écrans et 23 en abritent la moitié. Pour neuf départements métropolitains, plus de 85 % des écrans de cinéma sont classés Art et Essai. Il n'y a qu'un établissement Art et Essai dans l'Aube (10), en Corse-du-Sud (2A), en Haute-Corse (2B) et dans le Territoire-de-Belfort (90).

Aide sélective aux salles de cinéma classées Art et Essai

Les 1 125 établissements classés Art et Essai avant la commission d'appel mobilisent une aide du CNC d'un montant prévisionnel total de 14,27 M€ au titre de l'année 2013.

Toutes les régions françaises compteraient au moins un cinéma ayant reçu une aide de ce type. Les établissements classés Art et Essai de la région Île-de-France sont ceux qui captent la plus grande part des subventions (20,2 % du total), devant ceux de la région Rhône-Alpes (12,4 %).

✦ Les données historiques sur la géographie de l'exploitation Art et Essai (2003-2012) sont disponibles dans la rubrique des statistiques par secteur sur le site internet www.cnc.fr.

	établissements actifs							entrées		recettes guichets		recette moyenne par entrée (€)	indice de fréquentation ³	entrées par fauteuil	taux d'occupation des fauteuils ⁴
	population (millions) ²	nombre	répartition	écrans actifs	fauteuils	fauteuils par écran	habitants ² par fauteuil	millions	% du total	M€	% du total				
Ain 01	0,589	12	1,1%	23	4 224	184	139	0,48	48,8	2,98	46,7	6,15	0,82	115	13,8%
Aisne 02	0,540	6	0,5%	32	6 341	198	85	0,82	90,8	5,33	93,5	6,47	1,53	130	9,3%
Allier 03	0,343	4	0,4%	16	2 098	131	164	0,41	56,9	2,60	57,9	6,39	1,19	194	14,2%
Alpes-de-Haute-Provence 04	0,159	8	0,7%	17	2 697	159	59	0,41	92,2	2,39	92,1	5,80	2,58	153	14,0%
Hautes-Alpes 05	0,136	5	0,4%	6	940	157	145	0,11	26,2	0,63	23,7	5,91	0,78	113	16,8%
Alpes-Maritimes 06	1,079	10	0,9%	23	3 146	137	343	0,67	17,8	4,12	15,5	6,15	0,62	213	16,4%
Ardèche 07	0,314	12	1,1%	24	3 420	143	92	0,39	89,5	2,23	92,0	5,67	1,25	115	18,0%
Ardennes 08	0,283	4	0,4%	15	3 045	203	93	0,48	90,8	3,21	90,9	6,71	1,69	157	11,4%
Ariège 09	0,151	8	0,7%	8	2 014	252	75	0,09	61,5	0,45	54,9	4,94	0,61	45	12,0%
Aube 10	0,303	1	0,1%	2	228	114	1 330	0,02	3,3	0,12	3,0	5,88	0,07	89	13,1%
Aude 11	0,354	8	0,7%	13	2 366	182	150	0,18	20,5	0,95	16,7	5,19	0,52	77	11,3%
Aveyron 12	0,277	8	0,7%	18	2 987	166	93	0,39	83,4	2,27	83,3	5,87	1,40	130	14,4%
Bouches-du-Rhône 13	1,967	26	2,3%	53	8 159	154	241	1,33	20,1	7,63	15,9	5,75	0,67	163	14,0%
Calvados 14	0,681	18	1,6%	28	6 450	230	106	0,75	32,3	3,46	27,5	4,59	1,11	117	13,4%
Cantal 15	0,148	6	0,5%	11	1 902	173	78	0,19	99,3	1,11	99,5	5,88	1,28	100	12,8%
Charente 16	0,352	8	0,7%	17	2 368	139	148	0,25	36,0	1,35	31,5	5,48	0,70	104	12,7%
Charente-Maritime 17	0,617	16	1,4%	24	5 785	241	107	0,41	22,0	2,18	19,5	5,34	0,66	71	11,2%
Cher 18	0,311	5	0,4%	12	2 013	168	155	0,20	28,2	1,13	25,8	5,68	0,64	99	13,3%
Corrèze 19	0,243	8	0,7%	17	2 958	174	82	0,21	38,4	1,08	32,3	5,13	0,86	71	9,7%
Corse-du-Sud 2A	0,141	1	0,1%	1	298	298	474	0,02	13,8	0,14	11,6	6,21	0,16	75	12,3%
Haute-Corse 2B	0,164	1	0,1%	2	344	172	478	0,08	40,9	0,52	42,3	6,75	0,47	226	20,1%
Côte-d'Or 21	0,524	8	0,7%	19	2 855	150	184	0,43	26,7	2,41	24,1	5,60	0,82	151	11,6%
Côte-d'Armor 22	0,588	14	1,2%	30	6 185	206	95	0,82	58,8	4,78	56,0	5,79	1,40	133	15,8%
Creuse 23	0,124	6	0,5%	11	2 046	186	60	0,17	99,0	0,87	99,3	5,24	1,34	81	13,1%
Dordogne 24	0,412	14	1,2%	32	6 004	188	69	0,83	99,4	5,17	99,6	6,23	2,01	138	12,8%
Doubs 25	0,525	10	0,9%	19	3 773	199	139	0,37	21,9	1,81	18,1	4,91	0,70	98	11,3%
Drôme 26	0,483	15	1,3%	27	4 510	167	107	0,49	31,4	2,56	25,8	5,21	1,02	109	13,7%
Eure 27	0,583	9	0,8%	24	5 292	221	110	0,84	81,3	5,33	81,7	6,31	1,45	159	11,8%
Eure-et-Loir 28	0,426	5	0,4%	26	4 623	178	92	0,91	98,1	6,28	98,9	6,89	2,14	197	14,9%
Finistère 29	0,894	26	2,3%	49	9 538	195	94	1,14	47,8	6,38	44,6	5,58	1,28	120	14,2%
Gard 30	0,702	10	0,9%	25	3 296	132	213	0,55	33,8	3,11	28,5	5,69	0,78	166	14,9%
Haute-Garonne 31	1,231	26	2,3%	40	6 645	166	185	1,21	22,6	5,88	17,8	4,86	0,98	182	19,2%

Établissements Art et Essai par département en 2012¹ (1/3)

¹ Classement 2013 avant appel.

² INSEE – Recensement 2009.

³ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

⁴ taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, estimé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

	établissements actifs							entrées		recettes guichets		recette moyenne par entrée (€)	indice de fréquentation ³	entrées par fauteuil	taux d'occupation des fauteuils ⁴
	population (millions) ²	nombre	répartition	écrans actifs	fauteuils	fauteuils par écran	habitants ² par fauteuil	millions	% du total	M€	% du total				
Gers 32	0,187	15	1,3%	19	2 910	153	64	0,17	53,0	0,74	46,9	4,40	0,90	58	16,6%
Gironde 33	1,435	29	2,6%	64	12 897	202	111	1,86	33,3	10,53	31,1	5,68	1,29	144	15,2%
Hérault 34	1,032	16	1,4%	30	4 844	161	213	0,87	22,0	4,40	16,9	5,05	0,84	180	15,9%
Ille-et-Vilaine 35	0,977	33	2,9%	56	10 417	186	94	1,41	40,5	7,40	36,6	5,26	1,44	135	20,1%
Indre 36	0,232	8	0,7%	18	3 004	167	77	0,40	99,8	2,30	99,9	5,73	1,72	133	14,2%
Indre-et-Loire 37	0,588	11	1,0%	18	3 622	201	162	0,52	28,9	2,50	23,0	4,82	0,88	143	17,5%
Isère 38	1,197	21	1,9%	39	6 712	172	178	0,68	16,8	3,61	13,4	5,29	0,57	102	13,9%
Jura 39	0,261	7	0,6%	16	2 786	174	94	0,25	63,6	1,38	59,9	5,53	0,95	89	10,1%
Landes 40	0,379	17	1,5%	31	6 831	220	56	0,68	68,2	4,15	66,7	6,06	1,81	100	12,0%
Loir-et-Cher 41	0,328	6	0,5%	14	2 489	178	132	0,33	44,5	1,95	39,9	5,85	1,01	134	13,3%
Loire 42	0,746	18	1,6%	31	5 508	178	135	0,80	42,1	4,06	34,5	5,04	1,08	146	15,6%
Haute-Loire 43	0,223	9	0,8%	18	3 099	172	72	0,38	97,8	2,18	98,4	5,81	1,68	121	14,8%
Loire-Atlantique 44	1,266	33	2,9%	53	10 296	194	123	1,35	25,8	6,91	23,0	5,10	1,07	131	15,9%
Loiret 45	0,654	5	0,4%	13	2 083	160	314	0,42	22,4	2,71	22,8	6,49	0,64	200	14,4%
Lot 46	0,174	10	0,9%	14	2 820	201	62	0,26	93,1	1,39	93,2	5,38	1,49	92	12,3%
Lot-et-Garonne 47	0,330	11	1,0%	16	2 449	153	135	0,27	47,6	1,46	42,4	5,43	0,82	110	16,0%
Lozère 48	0,077	3	0,3%	5	679	136	114	0,10	89,4	0,57	89,8	5,68	1,30	147	17,3%
Maine-et-Loire 49	0,780	11	1,0%	32	4 981	156	157	1,00	48,9	5,76	42,7	5,79	1,28	200	17,1%
Manche 50	0,498	12	1,1%	31	5 851	189	85	0,67	59,3	4,03	57,9	5,97	1,36	115	12,1%
Marne 51	0,566	5	0,4%	17	2 585	152	219	0,36	22,8	2,09	18,9	5,80	0,64	139	12,5%
Haute-Marne 52	0,185	3	0,3%	10	1 614	161	115	0,24	64,4	1,49	65,8	6,32	1,27	146	12,9%
Mayenne 53	0,305	8	0,7%	19	3 960	208	77	0,62	93,9	3,84	94,9	6,18	2,03	157	16,0%
Meurthe-et-Moselle 54	0,731	8	0,7%	21	4 487	214	163	0,65	25,2	3,89	23,7	5,95	0,89	146	12,0%
Meuse 55	0,194	4	0,4%	11	1 445	131	134	0,24	100,0	1,22	100,0	5,00	1,26	169	16,5%
Morbihan 56	0,716	21	1,9%	38	6 892	181	104	0,76	34,4	4,34	31,2	5,71	1,06	110	14,1%
Moselle 57	1,045	8	0,7%	21	3 380	161	309	0,50	16,2	2,85	14,1	5,70	0,48	148	13,3%
Nièvre 58	0,220	6	0,5%	18	3 327	185	66	0,33	93,1	2,02	94,2	6,12	1,50	99	10,3%
Nord 59	2,572	19	1,7%	45	7 753	172	332	1,28	16,6	6,88	14,4	5,39	0,50	165	14,5%
Oise 60	0,802	8	0,7%	24	4 143	173	193	0,78	38,7	4,85	35,5	6,23	0,97	188	15,5%
Orne 61	0,292	10	0,9%	18	4 001	222	73	0,39	99,1	2,24	99,4	5,77	1,33	97	13,8%
Pas-de-Calais 62	1,461	10	0,9%	35	5 197	148	281	0,98	29,7	5,71	27,9	5,80	0,67	189	14,7%
Puy-de-Dôme 63	0,629	10	0,9%	21	3 148	150	200	0,35	21,6	1,89	17,8	5,38	0,56	112	11,6%

Établissements Art et Essai par département en 2012¹ (2/3)

¹ Classement 2013 avant appel.

² INSEE – Recensement 2009.

³ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

⁴ taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, estimé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

	établissements actifs							entrées		recettes guichets		recette moyenne par entrée (€)	indice de fréquentation ³	entrées par fauteuil	taux d'occupation des fauteuils ⁴
	population (millions) ²	nombre	répartition	écrans actifs	fauteuils	fauteuils par écran	habitants ² par fauteuil	millions	% du total	M€	% du total				
Pyrénées-Atlantiques 64	0,650	18	1,6%	28	4 902	175	133	0,72	37,5	3,83	32,4	5,28	1,11	148	14,5%
Hautes-Pyrénées 65	0,230	10	0,9%	11	2 940	267	78	0,11	19,7	0,52	14,6	4,68	0,48	37	8,9%
Pyrénées-Orientales 66	0,446	8	0,7%	14	2 206	158	202	0,27	18,8	1,32	14,6	4,92	0,60	122	16,3%
Bas-Rhin 67	1,094	11	1,0%	24	3 877	162	282	0,60	15,3	3,20	13,2	5,35	0,55	154	11,8%
Haut-Rhin 68	0,749	11	1,0%	22	4 456	203	168	0,44	23,1	2,30	18,7	5,18	0,59	100	10,0%
Rhône 69	1,709	32	2,8%	50	8 971	179	190	1,30	16,7	6,47	12,9	4,99	0,76	144	15,1%
Haute-Saône 70	0,239	4	0,4%	16	3 113	195	77	0,43	96,8	2,55	98,1	5,87	1,81	139	11,1%
Saône-et-Loire 71	0,555	15	1,3%	28	4 656	166	119	0,54	63,4	3,23	61,9	6,01	0,97	115	13,8%
Sarthe 72	0,561	6	0,5%	12	1 374	115	408	0,25	19,1	1,25	15,7	5,01	0,44	182	17,4%
Savoie 73	0,411	14	1,2%	26	4 891	188	84	0,45	31,1	2,64	26,4	5,92	1,09	91	10,9%
Haute-Savoie 74	0,726	17	1,5%	24	4 039	168	180	0,55	18,3	2,87	13,4	5,27	0,75	135	17,8%
Paris 75	2,234	37	3,3%	95	12 949	136	173	4,17	15,3	26,39	14,2	6,33	1,87	322	17,8%
Seine-Maritime 76	1,250	12	1,1%	34	6 577	193	190	0,66	16,2	3,47	14,2	5,26	0,53	100	9,3%
Seine-et-Marne 77	1,313	15	1,3%	32	6 585	206	199	0,80	14,6	4,73	12,3	5,92	0,61	121	10,9%
Yvelines 78	1,408	13	1,2%	24	4 417	184	319	0,64	12,0	3,56	10,1	5,60	0,45	144	13,5%
Deux-Sèvres 79	0,366	11	1,0%	15	3 624	242	101	0,24	33,6	1,14	26,9	4,83	0,64	65	11,0%
Somme 80	0,570	3	0,3%	3	712	237	800	0,08	6,9	0,33	4,3	4,06	0,14	116	11,4%
Tarn 81	0,374	10	0,9%	22	3 652	166	102	0,56	77,0	2,98	75,0	5,33	1,49	153	14,8%
Tarn-et-Garonne 82	0,239	6	0,5%	8	1 443	180	166	0,10	17,6	0,53	13,9	5,13	0,43	71	9,9%
Var 83	1,007	16	1,4%	34	5 066	149	199	1,00	30,9	6,09	27,1	6,10	0,99	197	15,5%
Vaucluse 84	0,540	13	1,2%	26	3 072	118	176	0,72	33,7	3,65	27,6	5,04	1,34	236	18,2%
Vendée 85	0,626	13	1,2%	27	5 723	212	109	0,70	48,7	4,28	46,4	6,09	1,12	123	13,6%
Vienne 86	0,426	10	0,9%	13	1 807	139	236	0,24	21,2	1,04	15,1	4,31	0,57	133	18,1%
Haute-Vienne 87	0,375	8	0,7%	12	2 377	198	158	0,16	16,3	0,81	12,6	5,15	0,42	66	9,7%
Vosges 88	0,380	6	0,5%	16	3 301	206	115	0,47	75,2	3,04	77,0	6,49	1,23	142	15,5%
Yonne 89	0,343	3	0,3%	10	2 013	201	171	0,40	72,7	2,55	72,5	6,36	1,17	199	11,7%
Territoire-de-Belfort 90	0,142	1	0,1%	14	2 973	212	48	0,50	98,1	3,08	99,0	6,11	3,54	170	10,7%
Essonne 91	1,208	20	1,8%	41	7 399	180	163	0,98	48,7	4,90	42,6	5,02	0,81	132	14,7%
Hauts-de-Seine 92	1,562	23	2,0%	39	7 814	200	200	1,28	24,1	6,64	19,5	5,20	0,82	163	16,0%
Seine-Saint-Denis 93	1,516	18	1,6%	32	7 306	228	207	0,95	19,6	3,77	13,0	3,98	0,63	130	13,8%
Val-de-Marne 94	1,319	18	1,6%	34	6 962	205	189	0,94	17,8	4,93	14,1	5,24	0,71	135	11,8%
Val-d'Oise 95	1,169	10	0,9%	20	4 106	205	285	0,44	21,4	1,91	16,3	4,35	0,38	107	12,6%
France	62,466	1 125	100,0%	2 286	410 063	179	152	57,24	28,1	321,77	24,6	5,62	0,92	140	14,1%

Établissements Art et Essai par département en 2012¹ (3/3)

¹ Classement 2013 avant appel.

² INSEE – Recensement 2009.

³ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

⁴ taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, estimé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

	établissements actifs							entrées		recettes guichets		recette moyenne par entrée (€)	indice de fréquentation ³	entrées par fauteuil	taux d'occupation des fauteuils ⁴
	population (millions) ²	nombre	répartition	écrans actifs	fauteuils	fauteuils par écran	habitants ² par fauteuil	millions	% du total	M€	% du total				
Alsace	1,843	22	2,0%	46	8 333	181	221	1,04	17,9	5,50	15,1	5,28	0,57	125	11,0%
Aquitaine	3,206	89	7,9%	171	33 083	193	97	4,36	44,1	25,14	41,5	5,76	1,36	132	14,0%
Auvergne	1,344	29	2,6%	66	10 247	155	131	1,32	45,3	7,79	42,2	5,88	0,99	129	13,4%
Basse-Normandie	1,471	40	3,6%	77	16 302	212	90	1,82	47,0	9,74	44,6	5,35	1,24	112	13,0%
Bourgogne	1,642	32	2,8%	75	12 851	171	128	1,70	50,5	10,21	48,9	6,01	1,03	132	11,9%
Bretagne	3,175	94	8,4%	173	33 032	191	96	4,13	43,6	22,90	40,2	5,54	1,30	125	16,1%
Centre	2,539	40	3,6%	101	17 834	177	142	2,78	43,1	16,86	41,5	6,07	1,09	156	14,8%
Champagne-Ardenne	1,338	13	1,2%	44	7 472	170	179	1,09	35,5	6,90	33,1	6,31	0,82	146	12,1%
Corse	0,306	2	0,2%	3	642	214	476	0,10	28,5	0,66	27,2	6,63	0,33	156	17,6%
Franche-Comté	1,168	22	2,0%	65	12 645	195	92	1,56	51,3	8,82	48,9	5,67	1,33	123	10,8%
Haute-Normandie	1,833	21	1,9%	58	11 869	205	154	1,50	29,5	8,79	28,4	5,85	0,82	127	10,6%
Île-de-France	11,728	154	13,7%	317	57 538	182	204	10,19	17,7	56,83	14,9	5,58	0,87	177	14,9%
Languedoc-Roussillon	2,611	45	4,0%	87	13 391	154	195	1,97	24,6	10,34	19,8	5,25	0,75	147	15,2%
Limousin	0,742	22	2,0%	40	7 381	185	100	0,53	31,8	2,75	25,9	5,17	0,72	72	10,5%
Lorraine	2,350	26	2,3%	69	12 613	183	186	1,87	28,5	11,01	26,3	5,90	0,79	148	13,6%
Midi-Pyrénées	2,863	93	8,3%	140	25 411	182	113	2,89	34,3	14,75	29,0	5,11	1,01	114	15,3%
Nord-Pas-de-Calais	4,033	29	2,6%	80	12 950	162	311	2,26	20,6	12,59	18,4	5,57	0,56	175	14,6%
Pays de la Loire	3,539	71	6,3%	143	26 334	184	134	3,92	36,7	22,04	34,0	5,62	1,11	149	15,8%
Picardie	1,911	17	1,5%	59	11 196	190	171	1,69	40,9	10,52	38,6	6,24	0,88	151	11,6%
Poitou-Charentes	1,761	45	4,0%	69	13 584	197	130	1,13	25,8	5,71	21,5	5,05	0,64	83	12,5%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4,889	78	6,9%	159	23 080	145	212	4,24	25,5	24,50	21,2	5,78	0,87	184	15,4%
Rhône-Alpes	6,174	141	12,5%	244	42 275	173	146	5,15	24,3	27,43	19,7	5,33	0,83	122	14,7%
France	62,466	1 125	100,0%	2 286	410 063	179	152	57,24	28,1	321,77	24,6	5,62	0,92	140	14,1%



Établissements Art et Essai par région en 2012¹

¹ Classement 2013 avant appel.

² INSEE – Recensement 2009.

³ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

⁴ taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, estimé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

Définition

Dans ce dossier, et dans ce chapitre en particulier, est appelé établissement numérisé tout établissement cinématographique équipé d'au moins un projecteur numérique, c'est-à-dire dont au moins un écran est équipé pour la projection numérique.

A 5 017 écrans numérisés fin 2012

80,8 % des établissements cinématographiques actifs fin 2012 sont équipés d'au moins un projecteur numérique, soit 1 644 cinémas. Ils totalisent 5 058 écrans (91,8 % du parc national) dont 5 017 sont effectivement équipés pour la projection numérique (91,1 % du parc national et 99,2 % des écrans des établissements concernés). Fin 2012, 1 611 établissements sont équipés de projecteurs numériques pour la totalité de leurs salles (98,0 % des établissements numérisés), représentant 4 939 écrans (98,4 % des écrans numérisés).

En 2012, 1 416 écrans supplémentaires disposent d'un projecteur numérique. L'extension du parc de salles numérisées passe également par l'installation de projecteurs dans les salles d'établissements déjà partiellement équipés. 327 salles nouvellement équipées sont dans ce cas en 2012 (23,1 % des nouveaux écrans équipés). Elles concernent 128 établissements numérisés.

Parc numérique à fin juin 2013

1 803 établissements sont équipés d'au moins un projecteur numérique à fin juin 2013, soit 88,2 % des établissements actifs. Ils regroupent 5 266 écrans au total dont 5 239 écrans numérisés (94,5 % de l'ensemble du parc et 99,5 % des écrans des établissements concernés).

	établissements		écrans totaux		écrans équipés		
	nombre	% du parc total	nombre	% du parc total	nombre	% du parc total	% des écrans des cinémas concernés
2008	132	6,4	963	17,9	427	7,9	44,3
2009	307	14,9	2 284	41,8	963	17,6	42,2
2010	520	25,4	3 046	55,7	1 820	33,3	59,8
2011	969	47,7	3 959	72,4	3 601	65,9	91,0
2012	1 644	80,8	5 058	91,8	5 017	91,1	99,2

A**Établissements numérisés en France**

Source : CNC - Cinégo - Manice.

B Plus de 84 % des établissements numérisés comptent moins de 6 écrans

En 2012, les cinémas équipés d'au moins un projecteur numérique sont majoritairement de petite taille, comme l'ensemble du parc. Parmi les 1 644 établissements numérisés fin 2012, 1 383 disposent de 5 écrans au maximum. Ils représentent 84,1 % des cinémas équipés (74,5 % en 2011) et regroupent 48,3 % des écrans numérisés (36,6 % en 2011). À fin 2012, 78,0 % des cinémas de moins de 6 écrans sont équipés (40,7 % en 2011). Les cinémas de 8 écrans et plus composent 11,0 % des établissements équipés d'au moins un projecteur numérique fin 2012 (18,1 % en 2011) et abritent 41,4 % des écrans équipés (52,0 % en 2011). La totalité des cinémas de 8 écrans ou plus sont équipés pour la projection numérique en salles à fin 2012.

Remarque méthodologique

Les résultats présentés ci-après cumulent l'ensemble des entrées de l'établissement quel que soit le mode de projection utilisé.

C Plus de 200 millions d'entrées dans les cinémas numérisés

Les établissements équipés d'au moins un projecteur numérique programment 7,0 millions de séances en 2012, soit 97,9 % des séances totales tous cinémas confondus. Ils réalisent 200,04 millions d'entrées dans l'année, soit 98,3 % de la fréquentation totale. Entre 2011 et 2012, les entrées dans les cinémas équipés d'au moins un projecteur numérique augmentent de 3,9 %, tandis que celle de l'ensemble des cinémas recule (-6,3 %). Sur les cinq dernières années, les établissements numérisés ont toujours enregistré des évolutions positives significativement plus importantes que l'ensemble du parc français.

En moyenne, les entrées des cinémas numérisés augmentent de 40,5 % par an entre 2008 et 2012, pour un nombre d'établissements numérisés en hausse moyenne de 87,9 % par an sur la même période.

	2008	2009	2010	2011	2012	% 2012	% du parc total 2012
1 écran	21	31	101	365	833	50,7	70,2
2 ou 3 écrans	19	48	114	237	397	24,1	92,5
4 ou 5 écrans	18	48	84	120	153	9,3	98,1
6 ou 7 écrans	13	34	54	72	80	4,9	97,6
8 à 11 écrans	25	73	83	89	94	5,7	100,0
12 écrans et plus	36	73	84	86	87	5,3	100,0
total	132	307	520	969	1 644	100,0	80,8

B Établissements numérisés selon le nombre d'écrans

Source: CNC – Cinégo – Manice.

	2008	2009	2010	2011	2012	% 2012	% du parc total 2012
1 écran	21	31	101	365	833	16,6	70,2
2 ou 3 écrans	26	74	174	496	919	18,3	90,9
4 ou 5 écrans	38	85	187	457	671	13,4	96,5
6 ou 7 écrans	33	85	197	411	516	10,3	96,8
8 à 11 écrans	80	258	415	738	868	17,3	99,5
12 écrans et plus	229	430	746	1 134	1 210	24,1	100,0
total	427	963	1 820	3 601	5 017	100,0	91,1

B Écrans numérisés selon le nombre total d'écrans de l'établissement

Source: CNC – Cinégo – Manice.

	séances		entrées		recettes	
	milliers	% du parc total	millions	% du parc total	M€	% du parc total
2008	1 632	24,8	51,40	27,0	324,36	28,4
2009	3 751	55,9	123,33	61,2	803,89	65,0
2010	4 867	71,1	158,27	76,4	1 048,14	80,0
2011	6 029	85,6	192,60	88,7	1 250,56	91,0
2012	6 997	97,9	200,04	98,3	1 288,90	98,7

C Fréquentation des établissements numérisés¹

¹ Tous modes de projection confondus.

Source: CNC – Cinégo – Manice.

D Un taux d'occupation des fauteuils dans la moyenne

L'occupation des fauteuils des cinémas équipés d'au moins un projecteur numérique est quasi identique à celle de l'ensemble des établissements français. Un fauteuil installé dans un établissement numérisé est occupé, en moyenne, pour 15,1 % des séances en 2012 (16,5 % en 2011), contre 15,0 % pour un fauteuil tous cinémas confondus (16,2 % en 2011) et 13,5 % pour un fauteuil installé dans un établissement non équipé pour la projection numérique (14,1 % en 2011). Par ailleurs, si l'indice de fréquentation s'élève à 3,26 entrées par habitant en France en 2012, 3,20 entrées relèvent des établissements numérisés et 0,06 entrée des autres cinémas.

6,44 € en moyenne par entrée dans les établissements numérisés

En termes de recettes, les cinémas équipés d'au moins un projecteur numérique réalisent 1 288,90 M€ en 2012, soit 3,1 % de plus qu'en 2011 (-5,0 % sur l'ensemble du parc) et 98,7 % de la recette guichet tous établissements confondus. La part des cinémas numérisés est ainsi sensiblement plus élevée en recettes qu'en entrées, conséquence d'un écart de la recette moyenne par entrée (RME) de ces établissements par rapport à l'ensemble des cinémas (6,44 €, contre 6,42 € en 2012). Cet écart est notamment dû à la sur-tarification des projections en 3D. Entre 2011 et 2012, la recette moyenne par entrée affiche un recul de 0,8 % dans les cinémas équipés, contre +1,4 % tous cinémas confondus. La baisse de la RME enregistrée dans les établissements équipés s'explique notamment par un effet de seuil : quand un établissement s'équipe en numérique pour la première fois, sa politique tarifaire évolue du fait de l'accès aux films en 3D. Par la suite, sa gamme de prix varie moins.

	habitants par fauteuil		taux d'occupation des fauteuils ²		indice de fréquentation ³		recette moyenne par entrée (€)	
	cinémas numérisés	tous cinémas	cinémas numérisés	tous cinémas	cinémas numérisés	tous cinémas	cinémas numérisés	tous cinémas
2008	310	59	15,1 %	15,0 %	0,82	3,04	6,31	6,01
2009	135	58	16,4 %	15,7 %	1,97	3,23	6,52	6,14
2010	103	58	16,5 %	15,8 %	2,53	3,31	6,62	6,33
2011	81	59	16,5 %	16,2 %	3,08	3,48	6,49	6,33
2012	64	58	15,1 %	15,0 %	3,20	3,26	6,44	6,42

D Ratios relatifs aux établissements numérisés¹

¹ Tous modes de projection confondus.

² Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

³ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

Source : CNC – Cinégo – Manice, CNC / INSEE – recensement 2009.

E 811 unités urbaines disposent d'au moins un équipement de projection numérique en 2012

Parmi les 926 unités urbaines équipées de salles de cinéma en 2012, 811 comptent dans leur parc au moins un établissement équipé pour la projection numérique, soit 87,6% d'entre elles. L'ensemble des agglomérations de 50 000 habitants et plus sont équipées en numérique en 2012. Entre 20 000 et 50 000 habitants, cinq unités urbaines sur les 125 équipées en salles de cinéma ne possèdent aucun établissement numérisé fin 2012. Il s'agit des agglomérations de Barentin, Brignoles, Persan – Beaumont-sur-Oise, Riom et Tergnier.

Si, en moyenne, les cinémas équipés réalisent 98,3% de la fréquentation en 2012, ce taux n'est pas homogène selon la taille de l'unité urbaine d'implantation. Il s'établit à 93,7% dans les unités urbaines de moins de 10 000 habitants, à 97,5% dans celles de 10 000 à 20 000 habitants, à 98,1% dans celles de 20 000 à 50 000 habitants, à 99,5% dans celles de 50 000 à 100 000 habitants, à 98,2% dans celles de 100 000 à 200 000 habitants et à 99,3% dans les unités urbaines de 200 000 habitants et plus. 75,1% des entrées relèvent des cinémas numérisés dans les zones rurales et 98,7% dans l'agglomération parisienne.

	établissements			écrans équipés			entrées			recettes guichets			indice de fréquentation ²	taux d'occupation des fauteuils ³		
	nombre	%	% du parc total	nombre	%	% du parc total	séances (milliers)	millions	%	% du parc total	M€	%			% du parc total	recette moyenne par entrée (€)
unités urbaines																
moins de 10 000 habitants	421	25,6	79,7	556	11,1	83,0	355	9 518	4,8	93,7	50,46	3,9	94,5	5,30	1,23	13,4%
10 000 à 20 000 habitants	174	10,6	88,3	318	6,3	90,6	274	6 947	3,5	97,5	39,88	3,1	97,6	5,74	2,23	13,7%
20 000 à 50 000 habitants	161	9,8	83,9	541	10,8	93,4	588	14 812	7,4	98,1	93,07	7,2	98,5	6,28	3,77	14,5%
50 000 à 100 000 habitants	114	6,9	94,2	620	12,4	96,3	944	21 785	10,9	99,5	142,70	11,1	99,6	6,55	4,83	12,7%
100 000 à 200 000 habitants	80	4,9	87,9	433	8,6	94,5	689	18 347	9,2	98,2	121,09	9,4	98,3	6,60	5,62	14,1%
200 000 habitants et plus (hors Paris)	297	18,1	83,2	1 464	29,2	94,9	2 467	70 862	35,4	99,3	459,88	35,7	99,5	6,49	4,65	15,0%
Paris	243	14,8	85,6	902	18,0	93,7	1 592	55 553	27,8	98,7	368,18	28,6	99,0	6,63	5,33	17,8%
zones rurales	154	9,4	58,1	183	3,6	61,0	87	2 218	1,1	75,1	13,64	1,1	80,9	6,15	0,16	14,0%
France	1 644	100,0	80,8	5 017	100,0	91,1	6 997	200,04	100,0	98,3	1 288,90	100,0	98,7	6,44	3,20	15,0%

E Fréquentation et équipement des établissements numérisés en 2012 pour les zones rurales et les unités urbaines¹

¹ Séances, entrées et recettes tous modes de projection confondus.

² INSEE – Recensement 2009, délimitation 2010. Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

³ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

Source : CNC – Cinégo – Manice.

F Fréquentation en hausse de 25,6 % pour les cinémas numérisés des agglomérations de moins de 20 000 habitants

Si la fréquentation des établissements équipés d'au moins un projecteur numérique progresse de 3,9 % entre 2011 et 2012, ce taux varie selon la taille des unités urbaines. Les entrées des cinémas numérisés augmentent de 25,6 % dans les agglomérations de moins de 20 000 habitants (hors zones rurales). La hausse est encore plus soutenue dans les zones rurales (+46,0 %). À l'inverse, la fréquentation recule dans les cinémas des agglomérations de 50 000 à 100 000 habitants (-2,2 %) et encore davantage dans ceux des unités urbaines de 100 000 à 200 000 habitants (-4,5 %).

	2008	2009	2010	2011	2012
unités urbaines					
moins de 10 000 habitants	1,08	2,43	3,72	7,13	9,52
10 000 à 20 000 habitants	0,27	1,52	3,10	5,98	6,95
20 000 à 50 000 habitants	2,58	5,68	9,57	13,18	14,81
50 000 à 100 000 habitants	4,00	15,33	19,45	22,29	21,79
100 000 à 200 000 habitants	5,68	13,99	16,92	19,22	18,35
200 000 habitants et plus (hors Paris)	24,37	51,46	61,73	69,58	70,86
Paris	13,39	32,17	42,88	53,71	55,55
zones rurales	0,02	0,75	0,91	1,52	2,22
France	51,40	123,33	158,27	192,60	200,04

F Fréquentation des établissements numérisés pour les zones rurales et les unités urbaines (millions d'entrées)¹

¹ INSEE – Recensement 2009, délimitation 2010.

Entrées tous modes de projection confondus.

Source: CNC – Cinégo – Manice

L'intégralité des établissements de sept départements sont équipés pour la projection numérique en salles : l'Aube (10), la Corrèze (19), la Dordogne (24), le Gers (32), la Lozère (48), la Meuse (55) et la Nièvre (58). Pour six de ces départements, l'intégralité des écrans sont numérisés. Seule la Corrèze a encore deux écrans non équipés pour la projection numérique en salles. Les départements ayant 100 % de leurs écrans équipés mis à part, 49 départements comptent 90 % ou plus de leurs salles numérisées, 30 en comptent entre 80 % et 90 %, 9 entre 70 % et 80 %. Deux départements comptent moins de 70 % de leurs salles équipées pour la projection numérique en 2012 : la Corse-du-Sud (2A) avec 53,8 % des écrans numérisés et la Creuse (23) avec 66,7 %.

	établissements numérisés		écrans numérisés	
	nombre	% du parc total	nombre	% du parc total
Ain 01	14	82,4	35	92,1
Aisne 02	10	66,7	37	86,0
Allier 03	6	75,0	24	92,3
Alpes-de-Haute-Provence 04	10	76,9	19	82,6
Hautes-Alpes 05	17	77,3	27	79,4
Alpes-Maritimes 06	25	64,1	79	84,0
Ardèche 07	15	68,2	26	76,5
Ardennes 08	4	66,7	17	89,5
Ariège 09	9	81,8	10	83,3
Aube 10	4	100,0	17	100,0
Aude 11	10	90,9	31	96,9
Aveyron 12	11	73,3	22	81,5
Bouches-du-Rhône 13	41	89,1	146	96,1
Calvados 14	26	78,8	57	87,7
Cantal 15	5	62,5	10	76,9
Charente 16	9	69,2	28	87,5
Charente-Maritime 17	25	86,2	61	93,8
Cher 18	7	87,5	25	96,2
Corrèze 19	10	100,0	25	92,6
Corse-du-Sud 2A	6	50,0	7	53,8
Haute-Corse 2B	5	71,4	7	70,0
Côte-d'Or 21	12	80,0	48	94,1
Côte-d'Armor 22	18	85,7	42	93,3
Creuse 23	5	71,4	8	66,7
Dordogne 24	15	100,0	33	100,0
Doubs 25	14	82,4	45	88,2
Drôme 26	20	95,2	57	98,3
Eure 27	9	81,8	30	90,9
Eure-et-Loir 28	6	75,0	26	89,7
Finistère 29	31	93,9	81	95,3
Gard 30	13	86,7	45	95,7
Haute-Garonne 31	33	89,2	95	95,0



Établissements numérisés par département en 2012 (1/3)

Source : CNC – Cinégo – Manice.

	établissements numérisés		écrans numérisés	
	nombre	% du parc total	nombre	% du parc total
Gers 32	16	100,0	24	100,0
Gironde 33	41	91,1	143	93,5
Hérault 34	20	74,1	91	91,0
Ille-et-Vilaine 35	40	97,6	92	98,9
Indre 36	8	88,9	18	94,7
Indre-et-Loire 37	14	66,7	40	85,1
Isère 38	35	68,6	111	85,4
Jura 39	11	84,6	25	92,6
Landes 40	19	73,1	44	86,3
Loir-et-Cher 41	9	90,0	26	96,3
Loire 42	25	83,3	62	92,5
Haute-Loire 43	8	80,0	17	89,5
Loire-Atlantique 44	47	95,9	128	97,7
Loiret 45	11	84,6	42	95,5
Lot 46	10	90,9	14	93,3
Lot-et-Garonne 47	11	84,6	25	92,6
Lozère 48	4	100,0	6	100,0
Maine-et-Loire 49	15	68,2	51	87,9
Manche 50	18	94,7	49	98,0
Marne 51	9	90,0	47	97,9
Haute-Marne 52	5	71,4	19	86,4
Mayenne 53	10	90,9	23	95,8
Meurthe-et-Moselle 54	14	70,0	57	90,5
Meuse 55	4	100,0	11	100,0
Morbihan 56	26	92,9	69	97,2
Moselle 57	14	73,7	76	90,5
Nièvre 58	9	100,0	22	100,0
Nord 59	36	83,7	157	95,2
Oise 60	9	64,3	45	88,2
Orne 61	10	90,9	18	94,7
Pas-de-Calais 62	16	72,7	89	90,8
Puy-de-Dôme 63	9	52,9	38	79,2



Établissements numérisés par département en 2012 (2/3)

Source: CNC – Cinégo – Manice.

	établissements numérisés		écrans numérisés	
	nombre	% du parc total	nombre	% du parc total
Pyrénées-Atlantiques 64	24	92,3	63	96,9
Hautes-Pyrénées 65	16	80,0	28	87,5
Pyrénées-Orientales 66	12	50,0	42	77,8
Bas-Rhin 67	14	82,4	77	93,9
Haut-Rhin 68	14	93,3	54	94,7
Rhône 69	44	81,5	167	91,8
Haute-Saône 70	5	55,6	17	81,0
Saône-et-Loire 71	18	78,3	37	75,5
Sarthe 72	12	75,0	35	87,5
Savoie 73	42	80,8	74	79,6
Haute-Savoie 74	39	88,6	82	92,1
Paris 75	79	91,9	363	97,3
Seine-Maritime 76	22	68,8	103	91,2
Seine-et-Marne 77	26	86,7	108	95,6
Yvelines 78	27	81,8	98	93,3
Deux-Sèvres 79	11	84,6	25	89,3
Somme 80	14	82,4	28	90,3
Tarn 81	12	85,7	27	93,1
Tarn-et-Garonne 82	8	80,0	24	92,3
Var 83	25	58,1	65	77,4
Vaucluse 84	15	78,9	51	91,1
Vendée 85	22	75,9	48	87,3
Vienne 86	13	76,5	41	85,4
Haute-Vienne 87	8	72,7	33	89,2
Vosges 88	11	68,8	23	82,1
Yonne 89	5	62,5	15	83,3
Territoire-de-Belfort 90	2	66,7	15	93,8
Essonne 91	26	83,9	65	86,7
Hauts-de-Seine 92	31	79,5	86	90,0
Seine-Saint-Denis 93	22	73,3	77	86,5
Val-de-Marne 94	29	80,6	96	93,2
Val-d'Oise 95	18	75,0	51	89,5
France	1 644	80,8	5 017	91,1



Établissements numérisés par département en 2012 (3/3)

Source: CNC – Cinégo – Manice.

En 2012, 13 régions comptent au moins 90 % de leurs salles équipées pour la projection numérique. La région la plus avancée en termes de numérisation de ces écrans est la Bretagne (96,6 % des écrans de la région sont numérisés), devant la Champagne-Ardenne (94,3 %) et l'Alsace (94,2 %).

À l'inverse, la région la moins avancée en termes de numérisation est la Corse (60,9 % des écrans de la région sont équipés pour la projection numérique), devant l'Auvergne (84,0 %) et le Limousin (86,8 %).

Aide du CNC à la numérisation des salles

En 2012, le CNC verse 29,30 M€ aux exploitants au titre de l'aide à la numérisation des salles de cinéma. 481 établissements ont ainsi été subventionnés au cours de l'année.

Les établissements de la région Rhône-Alpes reçoivent 18,9 % du total des aides versées au titre de l'aide à la numérisation des salles en 2012, ceux de l'Île-de-France en perçoivent 12,6 %, ceux de la Bretagne 8,4 %, ceux de la région Midi-Pyrénées 8,4 % et ceux de la région Pays de la Loire 7,3 %.

★ Les données sur la numérisation des salles de cinéma sont disponibles dans la rubrique des statistiques (Baromètre trimestriel de l'extension du parc de salles numériques) sur le site internet www.cnc.fr.

	établissements numérisés		écrans numérisés	
	nombre	% du parc total	nombre	% du parc total
Alsace	28	87,5	131	94,2
Aquitaine	110	88,0	308	93,6
Auvergne	28	65,1	89	84,0
Basse-Normandie	54	85,7	124	92,5
Bourgogne	44	80,0	122	87,1
Bretagne	115	93,5	284	96,6
Centre	55	79,7	177	92,2
Champagne-Ardenne	22	81,5	100	94,3
Corse	11	57,9	14	60,9
Franche-Comté	32	76,2	102	88,7
Haute-Normandie	31	72,1	133	91,1
Île-de-France	258	83,5	944	93,0
Languedoc-Roussillon	59	72,8	215	90,0
Limousin	23	82,1	66	86,8
Lorraine	43	72,9	167	89,8
Midi-Pyrénées	115	85,8	244	92,1
Nord-Pas-de-Calais	52	80,0	246	93,5
Pays de la Loire	106	83,5	285	92,5
Picardie	33	71,7	110	88,0
Poitou-Charentes	58	80,6	155	89,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	133	73,1	387	87,4
Rhône-Alpes	234	80,4	614	88,9
France	1 644	80,8	5 017	91,1



Établissements numérisés par région en 2012

Source : CNC – Cinégo – Manice.

Définition

Dans ce dossier, chaque établissement cinématographique fait l'objet d'un classement, selon l'usage professionnel, en petite, moyenne ou grande exploitation, en fonction notamment de son niveau annuel d'entrées. Ainsi, les cinémas réalisant moins de 80 000 entrées sur une année relèvent de la petite exploitation, ceux qui enregistrent entre 80 000 et 450 000 entrées de la moyenne exploitation, les autres étant classés dans la grande exploitation. Cependant, par convention, tous les établissements exploités par des entreprises propriétaires de 50 écrans au moins sont classés dans la grande exploitation, indépendamment de leur niveau d'entrées.

A Un peu moins des trois quarts des établissements relèvent de la petite exploitation

La petite exploitation (établissements réalisant moins de 80 000 entrées par an) concentre 75,3 % des établissements cinématographiques français en 2012 (+1,7 point par rapport à 2011). Il s'agit en majorité de cinémas mono-écrans (76,5 % des établissements de la petite exploitation en 2012). La petite exploitation rassemble 37,1 % des écrans et 38,1 % des fauteuils. En moyenne, une salle de la petite exploitation compte 200 fauteuils.

En 2012, 11,4 % des établissements relèvent de la moyenne exploitation (cinémas réalisant entre 80 000 et 450 000 entrées annuelles). Ils réunissent 20,3 % des écrans et 17,2 % des fauteuils. Ces établissements comptent en moyenne 5 écrans et leurs salles 165 fauteuils.

La grande exploitation (cinémas réalisant plus de 450 000 entrées annuelles et/ou appartenant à un groupe de 50 écrans ou plus) regroupe 13,3 % des établissements (-1,1 point par rapport à 2011), 42,7 % des écrans et 44,7 % des fauteuils. Ces cinémas disposent en moyenne de 9 écrans et de 204 fauteuils dans chaque salle. Sur l'ensemble du parc, un établissement compte en moyenne 3 écrans et une salle 194 fauteuils en 2012.

L'équilibre entre les différentes catégories d'exploitation varie peu d'une année à l'autre. Selon les années et le dynamisme du marché, certains établissements peuvent être classés alternativement dans la petite ou la moyenne exploitation. 3 établissements de la moyenne exploitation en 2012 relevaient de la petite exploitation en 2011. Inversement, 20 établissements relevant de la petite exploitation en 2012 étaient classés en moyenne exploitation en 2011. Le passage de la grande exploitation aux autres catégories ou des autres à la grande exploitation est essentiellement le fait de rachats d'établissements par des groupes détenant plus de 50 écrans ou de cession d'établissements de ces groupes à des exploitants plus petits. 21 établissements qui relevaient de la grande exploitation en 2011 sont ainsi classés dans la petite exploitation en 2012 : cette évolution est en partie imputable à la cession, par le groupe Ciné Alpes, de plusieurs de ses salles en 2012.

	établissements		écrans		fauteuils	
	nombre	% du parc total	nombre	% du parc total	milliers	% du parc total
2008	1 569	75,8	2 150	39,9	446	41,8
2009	1 544	74,7	2 062	37,7	425	39,5
2010	1 534	74,9	2 067	37,8	423	39,4
2011	1 495	73,5	1 974	36,1	401	37,6
2012	1 532	75,3	2 041	37,1	408	38,1

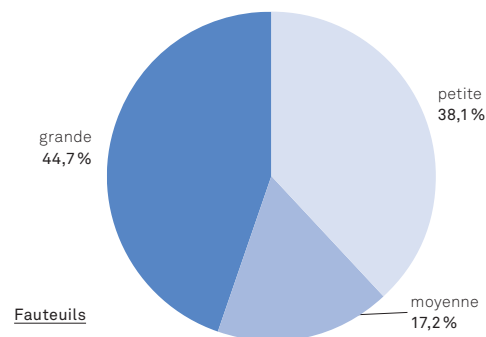
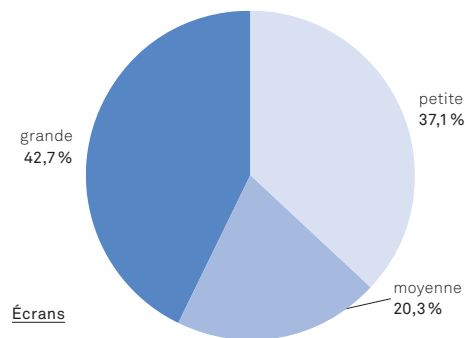
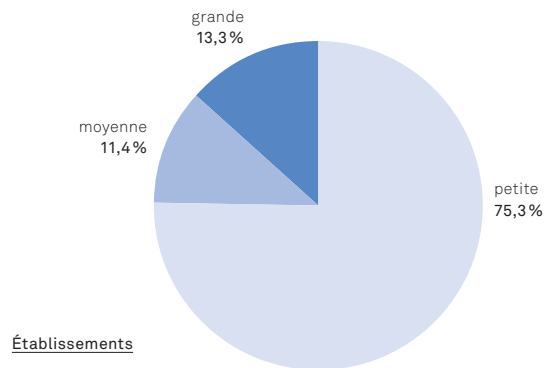
A Salles actives de la petite exploitation

	établissements		écrans		fauteuils	
	nombre	% du parc total	nombre	% du parc total	milliers	% du parc total
2008	220	10,6	1 029	19,1	174	16,3
2009	234	11,3	1 084	19,8	182	16,9
2010	224	10,9	1 050	19,2	176	16,4
2011	244	12,0	1 135	20,8	187	17,6
2012	232	11,4	1 116	20,3	184	17,2

A Salles actives de la moyenne exploitation

	établissements		écrans		fauteuils	
	nombre	% du parc total	nombre	% du parc total	milliers	% du parc total
2008	280	13,5	2 211	41,0	447	41,9
2009	288	13,9	2 324	42,5	470	43,7
2010	289	14,1	2 348	43,0	475	44,2
2011	294	14,5	2 358	43,1	478	44,8
2012	271	13,3	2 351	42,7	479	44,7

A Salles actives de la grande exploitation



A Répartition des salles actives selon la catégorie d'exploitation en 2012

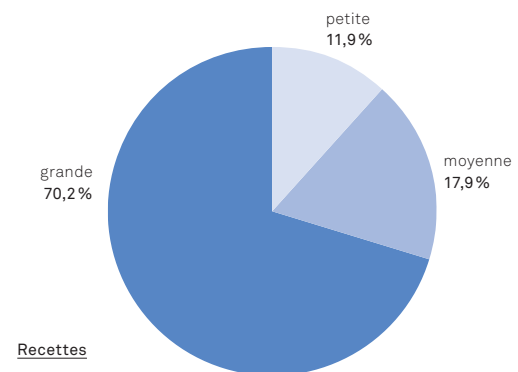
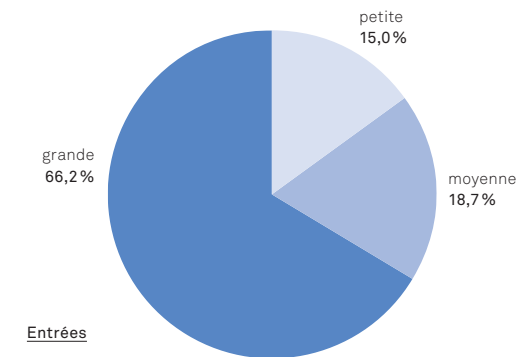
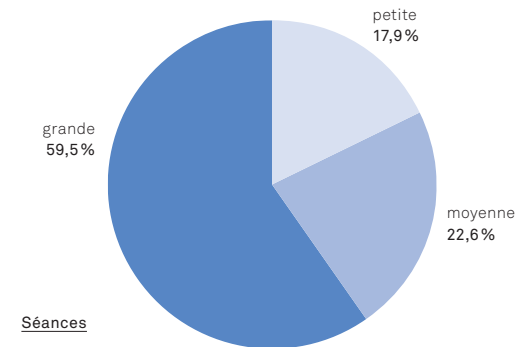
B 67% des entrées réalisées par la grande exploitation

En 2012, les cinémas de la petite exploitation programment 17,9% des séances totales, générant 15,0% des entrées et 11,9% des recettes. Après une baisse en 2011, le nombre de séances programmées par ces salles augmente de nouveau en 2012 (+6,9%, contre +1,5% sur l'ensemble du parc). La baisse de la fréquentation observée en 2012 au niveau national est moindre dans les cinémas de la petite exploitation : les entrées y diminuent de 4,4% et les recettes de 3,3%, contre respectivement -6,3% et -5,0% sur l'ensemble des cinémas de France.

Les résultats de fréquentation des cinémas de la moyenne exploitation sont en baisse par rapport à 2011, avec des évolutions comparables à la moyenne nationale. Le nombre de séances programmées est stable (+0,6%), tandis que les entrées diminuent de 6,5% et les recettes de 5,5%. En 2012, les établissements de la moyenne exploitation totalisent 22,6% des séances programmées dans les salles de cinéma, 18,7% des entrées et 17,9% des recettes enregistrées.

En 2012, la grande exploitation est à l'origine de 59,5% des séances, 66,2% des entrées et 70,2% des recettes. Ces établissements affichent, eux aussi, des évolutions assez proches de la moyenne nationale : le nombre de séances est stable (+0,4%), les entrées baissent de 6,6% et les recettes de 5,1%.

Sur les cinq dernières années, la fréquentation cinématographique nationale croît de 7,0%. Sur la même période, celle des établissements de la grande exploitation augmente de 9,5% et celle de la moyenne exploitation de 8,8%. À l'inverse, la fréquentation de la petite exploitation diminue de 4,6%.



B Répartition des résultats de fréquentation selon la catégorie d'exploitation en 2012

	séances		entrées		recettes	
	milliers	% du parc total	millions	% du parc total	M€	% du parc total
2008	1 237	18,8	32,09	16,9	156,49	13,7
2009	1 196	17,8	30,34	15,1	147,24	11,9
2010	1 248	18,2	31,12	15,0	153,18	11,7
2011	1 196	17,0	32,05	14,8	160,68	11,7
2012	1 279	17,9	30,63	15,0	155,44	11,9

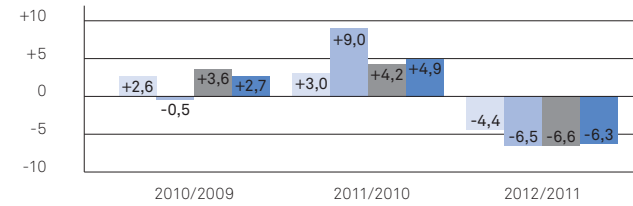
B Résultats des établissements de la petite exploitation

	séances		entrées		recettes	
	milliers	% du parc total	millions	% du parc total	M€	% du parc total
2008	1 459	22,2	35,06	18,4	203,07	17,8
2009	1 521	22,7	37,60	18,7	222,30	18,0
2010	1 464	21,4	37,41	18,1	229,25	17,5
2011	1 610	22,9	40,77	18,8	247,98	18,0
2012	1 619	22,6	38,14	18,7	234,40	17,9

B Résultats des établissements de la moyenne exploitation

	séances		entrées		recettes	
	milliers	% du parc total	millions	% du parc total	M€	% du parc total
2008	3 882	59,0	123,03	64,7	782,65	68,5
2009	3 990	59,5	133,66	66,3	867,54	70,1
2010	4 131	60,4	138,51	66,9	927,24	70,8
2011	4 236	60,2	144,31	66,5	965,66	70,3
2012	4 252	59,5	134,77	66,2	916,36	70,2

B Résultats des établissements de la grande exploitation



B Évolution des entrées selon la catégorie d'exploitation (%)

■ petite exploitation ■ moyenne exploitation ■ grande exploitation ■ ensemble

	petite exploitation	moyenne exploitation	grande exploitation	parc total
séances (milliers)	1 279	1 619	4 252	7 150
répartition	17,9 %	22,6 %	59,5 %	100,0 %
évolution / 2011	+6,9 %	+0,4 %	+0,4 %	+1,5 %
entrées (millions)	30,63	38,14	134,77	203,54
répartition	15,0 %	18,7 %	66,2 %	100,0 %
évolution / 2011	-4,4 %	-6,5 %	-6,6 %	-6,3 %
recettes (M€)	155,44	234,40	916,36	1 306,20
répartition	11,9 %	17,9 %	70,2 %	100,0 %
évolution / 2011	-3,3 %	-5,5 %	-5,1 %	-5,0 %
recette moyenne par entrée (€)	5,07	6,15	6,80	6,42
évolution / 2011	+1,2 %	+1,1 %	+1,6 %	+1,4 %
taux d'occupation des fauteuils¹ (%)	12,9	14,6	15,8	15,0
évolution / 2011 (points)	+1,2	+1,1	+1,6	+1,4



Petite, moyenne et grande exploitation en 2012

¹ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

C Une recette moyenne par entrée variable selon la catégorie d'exploitation

La recette moyenne par entrée en salles (RME) est calculée à partir des déclarations de recettes transmises chaque semaine par les exploitants au CNC. Elle résulte de la simple division des recettes guichets par les entrées payantes. La RME tient compte à la fois des entrées payantes hors abonnements illimités et des entrées réalisées dans le cadre de ces abonnements, pour lesquelles les recettes sont valorisées conformément aux prix de référence. En 2012, le prix de référence est passé de 5,03 € à 5,10 € pour une partie des entrées concernées. La RME est fortement dépendante de la catégorie d'exploitation. En 2012, la RME s'élève à 5,07 € pour les établissements relevant de la petite exploitation, à 6,15 € pour ceux de la moyenne exploitation et à 6,80 € pour ceux de la grande exploitation. Au niveau national, elle s'établit à 6,42 €.

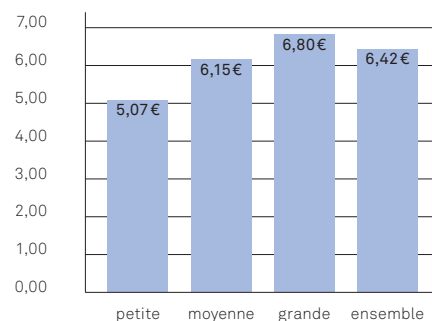
Entre 2008 et 2012, la RME augmente pour les trois catégories d'établissements. Elle progresse plus rapidement pour la grande (+6,9 %) et pour la moyenne exploitation (+6,1 %) que pour la petite (+4,1 %). Sur l'ensemble du parc, la RME augmente de 6,9 % sur les cinq dernières années. Dans le même temps, l'indice des prix à la consommation progresse de 5,8 %.

Entre 2011 et 2012, la RME progresse de façon comparable pour toute les catégories d'exploitations : +1,2 % pour la petite exploitation, +1,1 % pour la moyenne et +1,6 % pour la grande. Entre 2011 et 2010, la RME avait augmenté pour les salles relevant de la petite exploitation (+1,9 %), tandis qu'elle était restée stable pour celles de la moyenne et de la grande exploitation. Ces différences s'expliquaient alors, en partie, par la transition vers la projection numérique, qui avait eu lieu plus tardivement pour les salles de la petite exploitation.

Un taux d'occupation des fauteuils plus faible dans les établissements de la petite exploitation

Le taux d'occupation des fauteuils est le rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant pour chaque écran le nombre de fauteuils par le nombre de séances. Un taux d'occupation de 100 % pour un écran signifierait que pour toutes les séances programmées, tous les fauteuils seraient occupés.

En 2012, le taux moyen d'occupation des fauteuils s'élève à 15,0 % sur l'ensemble du parc cinématographique français. Il est moins élevé pour la petite exploitation (12,9 %) que pour la moyenne (14,6 %) et la grande exploitation (15,8 %). Ce ratio augmente donc avec la catégorie d'exploitation. Il en va de même pour le nombre moyen d'entrées par fauteuil, qui s'établit en 2012 à 75 pour la petite exploitation, à 207 pour la moyenne exploitation et à 281 pour la grande exploitation (190 en moyenne tous cinémas confondus).



C Recette moyenne par entrée selon la catégorie d'exploitation en 2012 (€)

Année	entrées par fauteuil	taux d'occupation des fauteuils ¹ (%)	recette moyenne par entrée (€)
2008	72	13,4	4,88
2009	71	13,2	4,85
2010	74	13,1	4,92
2011	80	14,2	5,01
2012	75	12,9	5,07

C Performances de la petite exploitation

¹ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

Année	entrées par fauteuil	taux d'occupation des fauteuils ¹ (%)	recette moyenne par entrée (€)
2008	201	14,3	5,79
2009	207	14,9	5,91
2010	212	15,4	6,13
2011	218	15,5	6,08
2012	207	14,6	6,15

C Performances de la moyenne exploitation

¹ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

Année	entrées par fauteuil	taux d'occupation des fauteuils ¹ (%)	recette moyenne par entrée (€)
2008	275	15,7	6,36
2009	284	16,7	6,49
2010	292	16,8	6,69
2011	302	16,9	6,69
2012	281	15,8	6,80

C Performances de la grande exploitation

¹ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

D Une proportion plus forte de salles classées

Art et Essai au sein de la moyenne exploitation

En 2012, 55,3 % des établissements français sont classés Art et Essai, toutes catégories d'exploitation confondues. Le poids de l'Art et Essai est plus important au sein de la moyenne exploitation : 69,0 % des établissements y sont classés. Cette part est également supérieure à la moyenne nationale pour les établissements de la petite exploitation (59,8 % d'entre eux sont classés) ; elle est, en revanche, bien moindre pour la grande exploitation (18,1 % d'établissements classés). Par conséquent, les salles Art et Essai sont particulièrement dynamiques au sein de la moyenne exploitation, réalisant 63,8 % des séances, 65,4 % des entrées et 63,1 % des recettes, ainsi qu'au sein de la petite exploitation (74,9 % des séances, 75,6 % des entrées et 73,7 % des recettes). Le constat est inverse au sein de la grande exploitation pour laquelle les cinémas classés ne génèrent que 9,5 % des séances, 6,8 % des entrées et 6,5 % des recettes.

Si 81,4 % des établissements Art et Essai relèvent de la petite exploitation en 2012, ces cinémas classés ne réalisent que 40,0 % des séances, 40,5 % des entrées et 35,6 % des recettes de l'ensemble des salles Art et Essai. Parallèlement, la moyenne exploitation représente 14,2 % des établissements classés, 43,1 % des séances, 43,5 % des entrées et 46,0 % des recettes des cinémas classés Art et Essai en 2012.

★ Les données historiques sur les catégories d'exploitation (2003-2012) sont disponibles dans la rubrique des statistiques par secteur sur le site internet www.cnc.fr.

	établissements		écrans		fauteuils		séances		entrées		recettes	
	nombre	% du total ¹	nombre	% du total ¹	nombre	% du total ¹	milliers	% du total ¹	millions	% du total ¹	M€	% du total ¹
2008	777	49,5	1 123	52,2	220 548	49,5	810	65,5	20,72	64,6	97,95	62,6
2009	838	54,3	1 187	57,6	231 123	54,4	851	71,2	21,73	71,6	103,16	70,1
2010	862	56,2	1 228	59,4	241 507	57,1	894	71,6	22,52	72,4	108,17	70,6
2011	884	59,1	1 219	61,8	235 824	58,8	890	74,4	23,87	74,5	116,83	72,7
2012 ²	916	59,8	1 285	63,0	245 968	60,3	957	74,9	23,15	75,6	114,52	73,7

D L'Art et Essai² au sein de la petite exploitation

¹ Total de la petite exploitation.

² Classement 2013 avant appel.

	établissements		écrans		fauteuils		séances		entrées		recettes	
	nombre	% du total ¹	nombre	% du total ¹	nombre	% du total ¹	milliers	% du total ¹	millions	% du total ¹	M€	% du total ¹
2008	148	67,3	646	62,8	106 886	61,3	896	61,4	22,61	64,5	126,76	62,4
2009	159	67,9	701	64,7	113 860	62,6	962	63,3	24,39	64,9	139,53	62,8
2010	154	68,8	682	65,0	110 035	62,5	937	64,0	23,93	63,9	139,89	61,0
2011	168	68,9	737	64,9	118 352	63,2	1 025	63,7	26,62	65,3	156,09	62,9
2012 ²	160	69,0	725	65,0	116 706	63,5	1 033	63,8	24,93	65,4	148,01	63,1

D L'Art et Essai² au sein de la moyenne exploitation

¹ Total de la moyenne exploitation.

² Classement 2013 avant appel.

	établissements		écrans		fauteuils		séances		entrées		recettes	
	nombre	% du total ¹	nombre	% du total ¹	nombre	% du total ¹	milliers	% du total ¹	millions	% du total ¹	M€	% du total ¹
2008	59	21,1	296	13,4	49 660	11,1	421	10,8	9,52	7,7	57,97	7,4
2009	62	21,5	314	13,5	52 571	11,2	437	11,0	10,23	7,7	62,87	7,2
2010	61	21,1	325	13,8	54 951	11,6	463	11,2	11,00	7,9	69,89	7,5
2011	54	18,4	291	12,3	49 764	10,4	412	9,7	10,58	7,3	68,72	7,1
2012 ²	49	18,1	276	11,7	47 389	9,9	405	9,5	9,16	6,8	59,24	6,5

D L'Art et Essai² au sein de la grande exploitation

¹ Total de la grande exploitation.

² Classement 2013 avant appel.

E Une corrélation forte entre la catégorie d'exploitation et la taille des unités urbaines

En 2012, 50,0 % des établissements relevant de la petite exploitation sont implantés dans des unités urbaines de moins de 10 000 habitants ou des zones rurales.

Les cinémas de la petite exploitation composent 96,6 % de l'ensemble des établissements de ces zones. La petite exploitation est plus faiblement implantée dans les unités urbaines de taille intermédiaire. Seuls 6,3 % des cinémas de la petite exploitation sont installés dans des unités urbaines de 50 000 à 200 000 habitants en 2012.

En revanche, ils représentent 57,1 % des établissements des agglomérations de plus de 200 000 habitants et 60,2 % de ceux de l'agglomération parisienne.

La moyenne exploitation est fortement établie à la fois dans les unités urbaines de 20 000 à 100 000 habitants (37,9 % des établissements de la moyenne exploitation en 2012) et dans les unités urbaines de plus de 200 000 habitants, y compris l'agglomération parisienne (48,3 %). La moyenne exploitation compose respectivement 17,6 % et 17,3 % du parc total de ces unités urbaines en 2012, contre 11,4 % toutes zones confondues. Aucun cinéma de la moyenne exploitation n'est implanté en zone rurale.

Les cinémas de la grande exploitation sont principalement localisés dans les plus grandes unités urbaines.

En 2012, 56,8 % d'entre eux sont établis dans des unités urbaines de plus de 200 000 habitants (incluant Paris), représentant 24,0 % des cinémas de ces unités urbaines (13,3 % en moyenne sur la France). Toutefois, la grande exploitation n'est pas pour autant absente des zones les moins peuplées. 5,2 % des cinémas de la grande exploitation sont en effet implantés en zones rurales en 2012 (contre 9,2 % en 2011). Ce phénomène s'explique notamment par le classement systématique en grande exploitation des établissements appartenant à un groupe propriétaire de 50 écrans ou plus.

En termes de fréquentation, la petite exploitation assure 74,0 % des entrées des unités urbaines de moins de 20 000 habitants et des zones rurales, contre 15,7 % pour la grande exploitation et 10,2 % pour la moyenne exploitation. À l'inverse, 76,7 % des entrées des unités urbaines de plus de 50 000 habitants (y compris Paris) sont enregistrées dans les établissements de la grande exploitation (15,9 % pour la moyenne exploitation et 7,4 % pour la petite exploitation). Le poids des entrées réalisées par la grande exploitation culmine à 83,2 % pour les unités urbaines de 100 000 à 200 000 habitants (10,9 % pour la moyenne exploitation et 5,9 % pour la petite exploitation). Le poids de la moyenne exploitation est le plus important au sein des unités urbaines de 20 000 à 50 000 habitants à 61,5 % en 2012, contre 17,3 % pour la grande exploitation et 21,3 % pour la petite exploitation.

	établissements		écrans		fauteuils		séances		entrées		recettes		recette moyenne par entrée (€)	entrées par fauteuil	taux d'occupation des fauteuils ² (%)	
	nombre	% du total ¹	nombre	% du total ¹	milliers	% du total ¹	milliers	% du total ¹	millions	% du total ¹	M€	% du total ¹				
unités urbaines																
moins de 10 000 habitants	515	33,6	606	29,7	121	29,7	293	22,9	7,91	25,8	39,46	25,4	4,99	65	13,6	
10 000 à 20 000 habitants	180	11,7	283	13,9	55	13,6	199	15,6	4,97	16,2	27,53	17,7	5,54	90	13,3	
20 000 à 50 000 habitants	114	7,4	189	9,3	38	9,3	133	10,4	3,21	10,5	18,21	11,7	5,67	85	12,4	
50 000 à 100 000 habitants	52	3,4	100	4,9	21	5,3	89	7,0	1,66	5,4	9,07	5,8	5,47	77	9,9	
100 000 à 200 000 habitants	45	2,9	66	3,2	16	4,0	50	3,9	1,10	3,6	4,94	3,2	4,48	68	11,0	
200 000 habitants et plus (hors Paris)	204	13,3	284	13,9	55	13,6	217	16,9	4,70	15,3	22,00	14,2	4,68	85	13,2	
Paris	171	11,2	243	11,9	54	13,2	212	16,6	4,98	16,3	23,92	15,4	4,80	93	12,8	
zones rurales	251	16,4	270	13,2	47	11,5	85	6,7	2,10	6,9	10,32	6,6	4,91	45	14,6	
France	1 532	100,0	2 041	100,0	408	100,0	1 279	100,0	30,63	100,0	155,44	100,0	5,07	75	12,9	

E Petite exploitation selon la taille des unités urbaines en 2012

¹ Total pour la petite exploitation.

² Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

	établissements		écrans		fauteuils		séances		entrées		recettes		recette moyenne par entrée (€)	entrées par fauteuil	taux d'occupation des fauteuils ² (%)	
	nombre	% du total ¹	nombre	% du total ¹	milliers	% du total ¹	milliers	% du total ¹	millions	% du total ¹	M€	% du total ¹				
unités urbaines																
moins de 10 000 habitants	6	2,6	23	2,1	4	2,3	27	1,7	0,60	1,6	3,72	1,6	6,22	141	12,4	
10 000 à 20 000 habitants	13	5,6	49	4,4	8	4,4	57	3,5	1,48	3,9	8,68	3,7	5,88	181	15,6	
20 000 à 50 000 habitants	60	25,9	302	27,1	50	27,3	348	21,5	9,28	24,3	59,19	25,3	6,38	185	16,2	
50 000 à 100 000 habitants	28	12,1	197	17,7	33	18,2	282	17,4	6,91	18,1	45,89	19,6	6,64	207	14,6	
100 000 à 200 000 habitants	13	5,6	64	5,7	10	5,4	98	6,0	2,03	5,3	11,83	5,0	5,83	204	13,8	
200 000 habitants et plus (hors Paris)	63	27,2	306	27,4	48	26,0	519	32,0	10,88	28,5	61,39	26,2	5,64	228	13,8	
Paris	49	21,1	175	15,7	30	16,4	289	17,8	6,96	18,3	43,71	18,6	6,28	230	14,1	
zones rurales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
France	232	100,0	1 116	100,0	184	100,0	1 619	100,0	38,14	100,0	234,40	100,0	6,15	207	14,6	

E Moyenne exploitation selon la taille des unités urbaines en 2012

¹ Total pour la moyenne exploitation.

² Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

	établissements		écrans		fauteuils		séances		entrées		recettes		recette moyenne par entrée (€)	entrées par fauteuil	taux d'occupation des fauteuils ² (%)	
	nombre	% du total ¹	nombre	% du total ¹	milliers	% du total ¹	milliers	% du total ¹	millions	% du total ¹	M€	% du total ¹				
unités urbaines																
moins de 10 000 habitants	7	2,6	41	1,7	8	1,7	60	1,4	1,65	1,2	10,21	1,1	6,17	198	13,2	
10 000 à 20 000 habitants	4	1,5	19	0,8	4	0,8	27	0,6	0,68	0,5	4,64	0,5	6,86	169	11,8	
20 000 à 50 000 habitants	18	6,6	88	3,7	16	3,3	121	2,9	2,61	1,9	17,12	1,9	6,57	164	11,8	
50 000 à 100 000 habitants	41	15,1	347	14,8	65	13,7	578	13,6	13,33	9,9	88,32	9,6	6,63	203	12,2	
100 000 à 200 000 habitants	33	12,2	328	14,0	65	13,6	556	13,1	15,54	11,5	106,46	11,6	6,85	239	14,3	
200 000 habitants et plus (hors Paris)	90	33,2	953	40,5	200	41,8	1 759	41,4	55,77	41,4	378,63	41,3	6,79	278	15,4	
Paris	64	23,6	545	23,2	114	23,8	1 124	26,4	44,34	32,9	304,45	33,2	6,87	389	19,4	
zones rurales	14	5,2	30	1,3	6	1,2	26	0,6	0,85	0,6	6,53	0,7	7,67	146	17,5	
France	271	100,0	2 351	100,0	479	100,0	4 252	100,0	134,77	100,0	916,36	100,0	6,80	281	15,8	

E Grande exploitation selon la taille des unités urbaines en 2012

¹ Total pour la grande exploitation.

² Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

F Diminution de la fréquentation en 2012 pour toutes les catégories d'exploitation

Les établissements relevant de la petite exploitation affichent une diminution de 4,4 % de leurs entrées par rapport à 2011. Cette baisse atteint 8,9 % pour les salles de la petite exploitation installées dans des unités urbaines de moins de 10 000 habitants et 8,5 % pour celles établies en zones rurales. À l'inverse, les cinémas de la petite exploitation implantés dans des unités urbaines de 200 000 habitants et plus (hors Paris) affichent une fréquentation stable (+0,1 %).

La fréquentation des établissements de la moyenne exploitation baisse de 6,5 % en 2012. Selon la taille des unités urbaines, les évolutions des entrées sont contrastées. Ainsi, la fréquentation diminue de 23,3 % dans les unités urbaines de moins de 20 000 habitants, tandis qu'elle augmente dans celles de 50 000 à 100 000 habitants (+3,3 %).

En 2012, la diminution de la fréquentation de la grande exploitation est de 6,6 %. Les baisses les plus sensibles sont enregistrées par les cinémas des unités urbaines de 10 000 à 20 000 habitants (-25,2 %) et par ceux des zones rurales (-16,6 %).

	2008	2009	2010	2011	2012
unités urbaines					
moins de 10 000 habitants	8,06	7,84	7,88	8,69	7,91
10 000 à 20 000 habitants	4,87	4,66	4,76	5,00	4,97
20 000 à 50 000 habitants	4,04	3,32	3,46	3,37	3,21
50 000 à 100 000 habitants	1,64	1,52	1,81	1,69	1,66
100 000 à 200 000 habitants	1,18	1,12	1,10	1,17	1,10
200 000 habitants et plus (hors Paris)	5,03	4,60	4,77	4,70	4,70
Paris	5,00	5,09	5,19	5,15	4,98
zones rurales	2,27	2,18	2,14	2,30	2,10
France	32,09	30,34	31,12	32,05	30,63

F Fréquentation de la petite exploitation selon la taille des unités urbaines (millions d'entrées)

	2008	2009	2010	2011	2012
unités urbaines					
moins de 10 000 habitants	0,30	0,47	0,47	0,73	0,60
10 000 à 20 000 habitants	1,16	1,48	1,42	1,97	1,48
20 000 à 50 000 habitants	7,61	8,94	8,49	9,67	9,28
50 000 à 100 000 habitants	6,29	6,40	6,42	6,69	6,91
100 000 à 200 000 habitants	1,79	1,83	1,92	2,21	2,03
200 000 habitants et plus (hors Paris)	10,73	11,09	11,41	12,14	10,88
Paris	7,16	7,39	7,28	7,36	6,96
zones rurales	-	-	-	-	-
France	35,06	37,60	37,41	40,77	38,14

F Fréquentation de la moyenne exploitation selon la taille des unités urbaines (millions d'entrées)

	2008	2009	2010	2011	2012
unités urbaines					
moins de 10 000 habitants	1,73	1,70	1,69	1,82	1,65
10 000 à 20 000 habitants	0,82	0,88	0,93	0,91	0,68
20 000 à 50 000 habitants	1,70	1,81	2,41	2,86	2,61
50 000 à 100 000 habitants	11,49	12,74	13,57	14,99	13,33
100 000 à 200 000 habitants	14,63	15,83	16,43	16,80	15,54
200 000 habitants et plus (hors Paris)	50,05	55,13	57,92	59,50	55,77
Paris	41,66	44,64	44,63	46,42	44,34
zones rurales	0,94	0,94	0,94	1,02	0,85
France	123,03	133,66	138,51	144,31	134,77

F Fréquentation de la grande exploitation selon la taille des unités urbaines (millions d'entrées)

G Des résultats départementaux diversifiés

En 2012, la fréquentation cinématographique diminue dans 93 des 96 départements métropolitains. Selon la catégorie d'exploitation, cette proportion varie sensiblement. La petite exploitation enregistre ainsi une augmentation des entrées dans 20 départements, la moyenne exploitation dans 7 des 75 départements où elle est représentée et la grande exploitation dans 4 départements sur 78.

Au sein d'une même catégorie d'exploitation, il existe de fortes disparités de recette moyenne par entrée selon les départements. La RME peut varier très fortement pour la petite exploitation entre les départements les moins chers (Territoire-de-Belfort / 90, Seine-Saint-Denis / 93, Val-de-Marne / 94), qui affichent une RME à moins de 4,00€, et les départements les plus chers (Corse-du-Sud / 2A, Haute-Corse / 2B, Paris / 75, Yonne / 89, Gard / 30, Hautes-Alpes / 05 et Savoie / 73) dont la RME est supérieure à 6,00€ en 2012.

Les écarts sont plus modérés pour la moyenne exploitation. Les départements les moins chers sont la Seine-Saint-Denis / 93 (4,42€), le Calvados / 14 (4,67€) et l'Indre-et-Loire / 37 (4,67€), tandis que les plus chers sont l'Eure-et-Loir / 28 (7,03€) et les Bouches-du-Rhône / 13 (7,06€).

La grande exploitation présente également un large éventail de RME selon les départements. Les départements les moins onéreux au sein de la grande exploitation sont le Calvados / 14 (5,68€), la Loire-Atlantique / 44 (6,06€) et le Tarn / 81 (6,06€). Avec une RME respective de 8,76€, 8,17€ et 7,86€, les Hautes-Alpes (05), la Haute-Savoie (74) et la Savoie (73) sont les départements pour lesquels la RME est la plus élevée au sein de la grande exploitation.

Tous départements et catégories d'exploitation confondus, c'est la petite exploitation d'Ille-et-Vilaine (35) qui bénéficie en 2012 du taux d'occupation des fauteuils le plus élevé (comme en 2011). Il atteint 23,4 %, contre une moyenne nationale de 12,9 % pour la petite exploitation en 2012. Suivent les salles de la petite exploitation de la Haute-Corse / 2B (22,5 %), les salles de la grande exploitation des Côtes d'Armor / 22 (22,5 %) et des Bouches-du-Rhône / 13 (22,4 %) et de la moyenne exploitation du Gard / 30 (22,4 %). Au niveau national, ce taux s'élève à 14,6 % pour la moyenne exploitation et à 15,8 % pour la grande exploitation en 2012.

En 2012, cinq départements sont exclusivement équipés d'établissements relevant de la petite exploitation : l'Ariège (09), la Corse-du-Sud (2A), la Haute-Corse (2B), le Lot (46) et la Lozère (48). Dans ces départements faiblement peuplés et peu urbanisés, l'intégralité des entrées est ainsi réalisée par des cinémas relevant de la petite exploitation.

La Meuse (55) est le département réalisant la plus forte part d'entrées générées par des établissements issus de la moyenne exploitation (90,9 % en 2012) tandis que 98,1 % des entrées du Territoire-de-Belfort (90) sont réalisées par des établissements de la grande exploitation. C'est le département qui présente la plus forte proportion d'entrées générées par la grande exploitation en 2012.

petite exploitation

1	Ariège (04)	100%
1	Corse-du-Sud (2A)	100%
1	Haute-Corse (2B)	100%
1	Lot (46)	100%
1	Lozère (48)	100%

moyenne exploitation

1	Meuse (55)	90,9%
2	Eure-et-Loir (28)	81,4%
3	Ardennes (08)	75,7%
4	Haute-Marne (52)	74,2%
5	Haute-Saône (70)	71,8%

grande exploitation

1	Territoire-de-Belfort (90)	98,1%
2	Haute-Vienne (87)	91,1%
3	Aube (10)	88,6%
4	Puy-de-Dôme (63)	87,9%
5	Paris (75)	86,8%

G Les cinq départements enregistrant la plus forte part d'entrées selon la catégorie d'exploitation en 2012

	entrées (millions)		évolution des entrées 2012/2011 (%)			recettes (M€)		recette moyenne par entrée (€)		taux d'occupation des fauteuils ¹ (%)					
	petite	moyenne	grande	petite	moyenne	grande	petite	moyenne	grande	petite	moyenne	grande			
Ain 01	0,31	0,68	-	-11,3	-3,7	-	1,68	4,71	-	5,37	6,91	-	12,0	17,0	-
Aisne 02	0,19	0,09	0,63	-17,9	-3,1	-5,2	1,03	0,59	4,09	5,27	6,73	6,54	12,8	13,6	8,4
Allier 03	0,05	0,46	0,21	-14,8	-1,2	+46,5	0,21	2,87	1,41	4,52	6,24	6,75	17,7	19,3	11,5
Alpes-de-Haute-Provence 04	0,20	0,11	0,13	+41,8	-47,6	-9,1	1,15	0,63	0,81	5,69	5,66	6,09	14,2	11,0	15,9
Hautes-Alpes 05	0,24	0,14	0,02	-4,2	-3,2	-57,6	1,47	1,00	0,17	6,06	6,97	8,76	10,5	16,7	11,3
Alpes-Maritimes 06	0,42	0,38	2,96	-10,2	-9,4	-4,0	2,17	2,56	21,83	5,12	6,74	7,38	19,0	14,0	18,2
Ardèche 07	0,25	0,19	-	+17,6	-	-	1,23	1,19	-	4,97	6,22	-	16,2	22,1	-
Ardennes 08	0,13	0,40	-	-11,7	-5,5	-	0,74	2,79	-	5,78	6,99	-	12,7	11,4	-
Ariège 09	0,15	-	-	-17,4	-	-	0,82	-	-	5,53	-	-	13,6	-	-
Aube 10	0,07	-	0,54	-32,6	-	-1,9	0,40	-	3,61	5,78	-	6,70	9,9	-	17,6
Aude 11	0,15	-	0,74	+3,6	-	-7,9	0,77	-	4,91	5,05	-	6,68	10,8	-	12,6
Aveyron 12	0,26	0,21	-	-12,9	-5,3	-	1,44	1,29	-	5,59	6,24	-	14,2	13,4	-
Bouches-du-Rhône 13	0,95	1,30	4,35	+14,8	-12,9	-6,9	4,86	9,21	33,86	5,10	7,06	7,79	11,5	13,4	22,4
Calvados 14	0,60	0,41	1,33	-7,0	-5,8	-5,5	3,14	1,90	7,57	5,25	4,67	5,68	11,5	16,1	17,4
Cantal 15	0,07	-	0,13	-17,7	-	-5,6	0,32	-	0,80	4,92	-	6,36	14,4	-	12,0
Charente 16	0,14	0,11	0,43	-9,9	-6,3	-8,6	0,67	0,71	2,92	4,68	6,46	6,73	16,1	10,1	11,5
Charente-Maritime 17	0,41	0,58	0,87	-8,6	-7,0	-6,0	2,26	3,60	5,32	5,50	6,23	6,14	12,3	15,7	11,4
Cher 18	0,09	0,13	0,48	-8,1	-8,4	-8,1	0,46	0,78	3,13	4,91	6,17	6,45	14,0	13,3	9,1
Corrèze 19	0,22	-	0,33	+35,4	-	-8,9	1,12	-	2,21	5,13	-	6,74	9,7	-	11,5
Corse-du-Sud 2A	0,16	-	-	-10,2	-	-	1,19	-	-	7,40	-	-	10,7	-	-
Haute-Corse 2B	0,19	-	-	-13,1	-	-	1,24	-	-	6,53	-	-	22,5	-	-
Côte-d'Or 21	0,18	0,43	1,00	+41,9	-23,4	-5,3	0,81	2,70	6,50	4,41	6,31	6,50	16,6	9,2	14,1
Côtes-d'Armor 22	0,33	0,56	0,52	-6,4	-6,7	-2,1	1,81	3,29	3,43	5,55	5,88	6,62	13,3	17,5	22,5
Creuse 23	0,08	0,09	-	-14,0	-12,1	-	0,33	0,54	-	4,27	6,07	-	10,6	16,4	-
Dordogne 24	0,21	0,10	0,52	-9,9	-8,4	-7,2	0,96	0,61	3,61	4,48	6,46	6,88	16,5	11,2	12,0
Doubs 25	0,21	0,20	1,27	-9,0	-5,1	-9,4	0,94	1,11	7,98	4,46	5,43	6,30	8,8	18,0	15,9
Drôme 26	0,41	0,45	0,71	-7,5	-8,8	-10,8	2,11	2,84	4,99	5,08	6,36	7,03	16,2	14,1	17,6
Eure 27	0,29	0,19	0,56	-12,7	-11,6	-7,6	1,51	1,20	3,82	5,26	6,17	6,85	11,3	11,4	12,1
Eure-et-Loir 28	0,17	0,76	-	+58,1	+82,1	-	1,03	5,32	-	5,98	7,03	-	13,8	15,3	-
Finistère 29	0,70	0,55	1,14	+11,7	-20,7	-4,0	3,60	3,47	7,22	5,13	6,29	6,36	15,0	14,8	11,6
Gard 30	0,33	0,30	0,98	+18,1	-31,9	-8,6	2,00	1,63	7,26	6,09	5,42	7,37	11,9	22,4	18,7
Haute-Garonne 31	0,59	0,76	4,00	+3,8	-16,0	-7,3	2,74	3,76	26,50	4,67	4,94	6,63	16,9	22,2	17,8
Gers 32	0,17	0,15	-	-28,6	+72,1	-	0,74	0,83	-	4,40	5,62	-	16,6	18,7	-



Résultats par département selon la catégorie d'exploitation en 2012 (1/3)

¹ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

	entrées (millions)			évolution des entrées 2012/2011 (%)			recettes (M€)			recette moyenne par entrée (€)			taux d'occupation des fauteuils ¹ (%)		
	petite	moyenne	grande	petite	moyenne	grande	petite	moyenne	grande	petite	moyenne	grande	petite	moyenne	grande
Gironde 33	0,53	0,82	4,22	-17,3	-7,3	-3,2	2,68	4,07	27,14	5,02	4,96	6,43	12,7	18,6	14,6
Hérault 34	0,35	0,82	2,78	-2,6	-3,4	-6,6	1,72	4,55	19,75	4,89	5,52	7,10	13,7	13,2	14,4
Ille-et-Vilaine 35	0,59	0,92	1,96	-3,6	-8,0	-2,9	2,49	5,42	12,32	4,20	5,86	6,28	23,4	19,0	15,1
Indre 36	0,15	-	0,25	-8,3	-	-5,2	0,77	-	1,53	5,01	-	6,18	12,1	-	15,9
Indre-et-Loire 37	0,24	0,35	1,20	-9,8	-6,3	-6,1	1,30	1,65	7,92	5,40	4,67	6,58	13,8	20,9	13,6
Isère 38	0,72	1,11	2,23	-8,3	+5,2	-11,1	3,67	7,22	16,03	5,09	6,51	7,17	13,8	13,0	15,6
Jura 39	0,17	-	0,22	-13,8	-	-9,2	0,90	-	1,40	5,19	-	6,41	12,1	-	10,9
Landes 40	0,28	0,44	0,29	-14,9	-7,9	-9,4	1,54	2,78	1,89	5,51	6,34	6,63	9,0	15,5	5,8
Loir-et-Cher 41	0,16	0,14	0,45	-11,0	-7,5	-7,6	0,84	0,86	3,18	5,37	6,20	7,01	18,0	14,3	11,1
Loire 42	0,49	0,85	0,57	-9,6	-9,4	-10,9	2,35	5,11	4,32	4,75	6,00	7,63	9,9	14,2	16,6
Haute-Loire 43	0,18	0,20	-	-10,5	-11,2	-	0,94	1,28	-	5,08	6,42	-	15,9	14,0	-
Loire-Atlantique 44	0,72	1,02	3,51	-7,1	-6,0	-7,8	3,10	5,71	21,25	4,30	5,58	6,06	16,4	15,7	15,6
Loiret 45	0,15	0,46	1,25	-4,0	-4,5	-5,3	0,74	2,91	8,22	5,00	6,34	6,55	17,0	12,7	12,3
Lot 46	0,28	-	-	-12,3	-	-	1,49	-	-	5,37	-	-	12,7	-	-
Lot-et-Garonne 47	0,24	0,09	0,23	-10,5	-5,5	-5,5	1,26	0,57	1,61	5,29	6,28	6,86	15,2	18,6	10,8
Lozère 48	0,11	-	-	-11,8	-	-	0,63	-	-	5,66	-	-	16,1	-	-
Maine-et-Loire 49	0,18	0,87	0,99	-18,2	-7,1	-6,8	0,84	5,13	7,53	4,78	5,93	7,57	17,4	17,2	15,9
Manche 50	0,37	0,37	0,40	+21,3	-23,2	-9,2	1,98	2,40	2,57	5,42	6,49	6,42	9,2	17,3	8,2
Marne 51	0,11	0,26	1,21	-12,9	-7,6	-6,3	0,62	1,54	8,91	5,62	5,85	7,38	10,9	12,9	12,6
Haute-Marne 52	0,09	0,27	-	-33,2	+34,0	-	0,53	1,73	-	5,63	6,38	-	9,9	14,4	-
Mayenne 53	0,22	-	0,44	+55,5	-	-7,6	1,13	-	2,91	5,05	-	6,67	14,0	-	16,3
Meurthe-et-Moselle 54	0,24	0,56	1,81	-7,0	-7,4	-7,7	1,11	3,43	11,91	4,72	6,16	6,59	11,4	12,6	13,5
Meuse 55	0,02	0,22	-	-11,3	-10,3	-	0,10	1,12	-	4,50	5,05	-	18,2	16,3	-
Morbihan 56	0,44	0,24	1,53	-8,9	-8,8	-6,4	2,33	1,46	10,11	5,36	6,18	6,58	15,5	13,7	14,2
Moselle 57	0,13	0,60	2,36	-4,2	-9,0	-9,9	0,60	3,57	16,10	4,57	5,97	6,83	9,4	10,5	12,4
Nièvre 58	0,13	-	0,23	-11,1	-	+8,2	0,72	-	1,43	5,55	-	6,35	11,0	-	9,9
Nord 59	0,71	1,59	5,38	-13,1	-6,1	-7,5	2,90	9,53	35,52	4,11	6,00	6,61	14,2	12,6	16,3
Oise 60	0,23	0,12	1,67	-19,5	-6,8	-6,0	1,00	0,71	11,97	4,34	6,10	7,19	13,9	17,8	13,6
Orne 61	0,21	0,18	-	-11,3	-14,5	-	1,08	1,18	-	5,20	6,38	-	11,9	16,9	-
Pas-de-Calais 62	0,30	0,64	2,37	-11,7	-10,6	-7,4	1,22	4,22	15,04	4,11	6,58	6,34	11,1	14,8	12,0
Puy-de-Dôme 63	0,20	-	1,43	-13,7	-	-0,9	0,95	-	9,65	4,83	-	6,74	10,8	-	16,6
Pyrénées-Atlantiques 64	0,31	0,68	0,94	-10,6	-8,4	-9,8	1,58	4,02	6,24	5,01	5,96	6,63	12,0	15,7	11,0



Résultats par département selon la catégorie d'exploitation en 2012 (2/3)

¹ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

	entrées (millions)			évolution des entrées 2012/2011 (%)			recettes (M€)			recette moyenne par entrée (€)			taux d'occupation des fauteuils ¹ (%)		
	petite		grande	petite		grande	petite		grande	petite		grande	petite		grande
	moyenne			moyenne			moyenne			moyenne			moyenne		
Hautes-Pyrénées 65	0,17	-	0,39	-7,0	-	-8,5	0,90	-	2,64	5,18	-	6,84	8,2	-	9,2
Pyrénées-Orientales 66	0,13	0,18	1,12	-10,2	-9,4	-8,7	0,60	0,94	7,49	4,58	5,21	6,72	11,4	18,5	12,2
Bas-Rhin 67	0,25	0,90	2,76	-10,6	-18,8	+5,6	1,20	5,48	17,50	4,85	6,08	6,35	11,5	12,6	14,7
Haut-Rhin 68	0,19	0,41	1,33	-6,1	-7,2	-8,2	0,87	2,27	9,17	4,65	5,59	6,91	12,2	9,5	11,2
Rhône 69	1,10	0,49	6,17	+4,6	-31,1	-3,3	5,48	2,77	42,06	4,97	5,61	6,81	14,7	15,8	14,7
Haute-Saône 70	0,13	0,32	-	-6,5	-5,9	-	0,65	1,95	-	5,11	6,07	-	15,7	10,2	-
Saône-et-Loire 71	0,32	0,21	0,32	+3,2	-28,2	-6,5	1,81	1,35	2,06	5,66	6,60	6,35	12,5	13,7	13,8
Sarthe 72	0,24	0,11	0,96	-10,1	-10,4	-6,3	1,16	0,55	6,28	4,82	5,07	6,56	12,9	16,9	14,4
Savoie 73	0,49	0,38	0,57	-1,5	-1,9	-21,1	2,96	2,59	4,46	6,01	6,91	7,86	10,3	12,9	15,4
Haute-Savoie 74	0,64	0,87	1,46	+8,6	+563,2	-39,9	3,50	6,04	11,94	5,47	6,94	8,17	15,0	18,9	18,7
Paris 75	1,01	2,59	23,70	+4,4	-1,6	-3,9	6,30	16,89	162,64	6,24	6,53	6,86	12,7	15,4	21,3
Seine-Maritime 76	0,46	0,49	3,11	+3,2	-20,1	-10,2	2,32	2,88	19,27	5,03	5,86	6,20	8,1	10,3	13,5
Seine-et-Marne 77	0,53	0,85	4,11	+6,7	-13,2	-5,3	2,87	5,71	29,99	5,46	6,71	7,30	10,8	13,2	16,2
Yvelines 78	0,59	1,32	3,40	-1,9	-13,6	-5,1	2,99	8,99	23,12	5,07	6,79	6,79	14,7	12,7	18,0
Deux-Sèvres 79	0,24	-	0,46	-11,2	-	-11,2	1,15	-	3,08	4,82	-	6,67	11,0	-	11,0
Somme 80	0,25	0,12	0,83	-6,1	-12,6	-6,1	1,05	0,69	6,14	4,25	5,72	7,37	15,3	16,4	16,0
Tarn 81	0,16	0,16	0,40	-13,5	-9,0	-6,5	0,74	0,80	2,43	4,49	5,01	6,06	11,6	17,3	13,9
Tarn-et-Garonne 82	0,12	-	0,46	-8,4	-	-4,7	0,64	-	3,14	5,33	-	6,78	12,2	-	12,7
Var 83	0,47	0,87	1,89	-4,6	-19,7	+2,0	2,72	5,54	14,21	5,77	6,38	7,51	13,6	19,5	20,7
Vaucluse 84	0,33	0,44	1,39	-13,5	-8,5	-4,8	1,66	2,16	9,39	5,09	4,94	6,77	12,7	17,9	15,3
Vendée 85	0,44	0,49	0,52	-23,9	+6,2	-7,1	2,45	3,26	3,52	5,56	6,70	6,80	11,7	17,2	19,4
Vienne 86	0,26	0,09	0,79	-6,0	-9,0	-3,5	1,12	0,56	5,19	4,36	6,39	6,55	16,7	10,6	11,2
Haute-Vienne 87	0,09	-	0,87	-18,2	-	-4,8	0,44	-	5,98	5,11	-	6,85	11,0	-	13,3
Vosges 88	0,27	0,35	-	+5,8	-10,0	-	1,58	2,37	-	5,86	6,71	-	12,2	17,8	-
Yonne 89	0,17	-	0,38	-8,5	-	-7,1	1,05	-	2,47	6,17	-	6,48	13,2	-	11,6
Territoire-de-Belfort 90	0,01	-	0,50	-16,7	-	-6,6	0,03	-	3,08	3,35	-	6,11	8,2	-	10,7
Essonne 91	0,79	0,63	0,58	-0,3	-3,6	-9,6	3,80	3,91	3,79	4,82	6,18	6,49	14,3	12,6	11,3
Hauts-de-Seine 92	0,99	0,82	3,48	+3,2	-15,9	-1,3	4,92	4,94	24,13	4,95	6,04	6,94	15,5	14,5	20,1
Seine-Saint-Denis 93	0,65	0,39	3,81	-14,2	+18,2	-5,4	2,39	1,71	24,88	3,68	4,42	6,53	11,9	18,6	19,6
Val-de-Marne 94	0,51	0,81	3,98	-8,1	-2,1	-5,0	2,04	4,92	27,98	3,98	6,08	7,03	11,8	11,6	17,1
Val-d'Oise 95	0,45	0,32	1,28	-3,6	-3,9	-10,9	2,00	1,84	7,90	4,40	5,72	6,17	11,4	21,5	15,4
France	30,63	38,14	134,77	-4,4	-6,5	-6,6	155,44	234,40	916,36	5,07	6,15	6,80	12,9	14,6	15,8



Résultats par département selon la catégorie d'exploitation en 2012 (3/3)

¹ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

H Des résultats régionaux très contrastés

En 2012, chaque catégorie d'exploitation présente des résultats régionaux contrastés. L'évolution de la fréquentation des salles de la petite exploitation par rapport à 2011 varie entre -22,1 % en Champagne-Ardenne et +7,2 % dans le Limousin. La baisse observée en Champagne-Ardenne a eu lieu en dépit d'un nombre inchangé de cinémas et d'écrans. La hausse enregistrée dans le Limousin s'explique, en revanche, par la requalification en petite exploitation d'un établissement de 5 écrans qui relevait de la moyenne exploitation en 2011.

Les différences d'une région à l'autre sont plus fortes pour les établissements de la moyenne exploitation. Les évolutions de fréquentation varient entre -51,9 % dans le Limousin et +17,6 % dans le Centre. Comme évoqué précédemment, le Limousin compte un établissement de moins relevant de la moyenne exploitation. Par rapport à 2011, la région Centre compte 7 écrans de la moyenne exploitation de plus.

Les cinémas de la grande exploitation enregistrent des évolutions régionales de fréquentation comprises entre -16,2 % dans le Centre et +2,6 % en Auvergne entre 2011 et 2012. La baisse observée dans la région Centre sur la grande exploitation est la conséquence de la perte de 10 écrans en 2012. Les performances de la grande exploitation en Auvergne sont liées à la requalification, entre 2011 et 2012, d'un établissement de la moyenne exploitation en grande exploitation.

En 2012, l'Alsace et l'Île-de-France affichent les diminutions de fréquentation régionale les plus modérées tous cinémas confondus (respectivement de 4,2 % et de 4,4 %). En Alsace, la légère progression des entrées dans les établissements de la grande exploitation (+0,7 %) a permis de limiter la baisse régionale. En Île-de-France, ce sont les établissements de la petite exploitation qui, avec une baisse de leur fréquentation de seulement 1,4 %, ont permis de contenir la baisse des entrées observée au niveau régional.

À l'échelle régionale, le taux d'occupation des fauteuils varie entre 9,1 % en Haute-Normandie et 16,5 % en Bretagne pour la petite exploitation (12,9 % en moyenne sur la France), entre 10,3 % en Bourgogne et 19,1 % en Midi-Pyrénées pour la moyenne exploitation (14,6 % au niveau national) et entre 11,3 % en Poitou-Charentes et 19,6 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur pour la grande exploitation (15,8 % au niveau national).

★ Les données historiques sur la géographie des catégories d'exploitation (2008-2012) sont disponibles dans la rubrique des statistiques par secteur sur le site internet www.cnc.fr.

	entrées (millions)			évolution des entrées 2012/2011 (%)			recettes (M€)			recette moyenne par entrée (€)			taux d'occupation des fauteuils ¹ (%)		
	petite	moyenne	grande	petite	moyenne	grande	petite	moyenne	grande	petite	moyenne	grande	petite	moyenne	grande
Alsace	0,43	1,31	4,08	-8,7	-15,5	+0,7	2,07	7,75	26,67	4,76	5,93	6,53	11,8	11,4	13,3
Aquitaine	1,58	2,12	6,20	-13,6	-7,8	-5,0	8,02	12,06	40,49	5,07	5,69	6,53	12,4	16,4	12,7
Auvergne	0,49	0,66	1,77	-13,2	-15,3	+2,6	2,42	4,15	11,86	4,91	6,30	6,71	13,3	17,3	15,4
Basse-Normandie	1,17	0,96	1,73	-0,6	-14,9	-6,4	6,20	5,48	10,14	5,30	5,70	5,85	10,7	16,7	13,8
Bourgogne	0,80	0,63	1,93	+4,2	-25,0	-4,5	4,38	4,05	12,46	5,46	6,40	6,46	13,1	10,3	12,9
Bretagne	2,05	2,27	5,15	-0,6	-11,2	-4,1	10,23	13,63	33,08	4,98	6,01	6,42	16,5	16,8	14,3
Centre	0,97	1,83	3,64	-1,1	+17,6	-16,2	5,15	11,51	23,97	5,33	6,28	6,58	14,5	15,1	12,1
Champagne-Ardenne	0,40	0,93	1,75	-22,1	+2,7	-5,0	2,29	6,06	12,52	5,70	6,49	7,17	10,9	12,6	13,8
Corse	0,35	0,00	0,00	-11,8	-	-	2,43	0,00	0,00	6,93	-	-	14,9	-	-
Franche-Comté	0,52	0,53	1,99	-10,2	-5,6	-8,7	2,52	3,06	12,46	4,84	5,82	6,27	11,0	12,2	13,5
Haute-Normandie	0,75	0,69	3,66	-3,6	-17,9	-9,8	3,83	4,08	23,09	5,12	5,95	6,30	9,1	10,6	13,3
Île-de-France	5,52	7,73	44,34	-1,4	-6,4	-4,5	27,32	48,90	304,44	4,94	6,33	6,87	13,0	14,1	19,4
Languedoc-Roussillon	1,08	1,30	5,62	+1,6	-12,6	-7,5	5,72	7,12	39,41	5,32	5,46	7,02	12,5	15,3	14,2
Limousin	0,38	0,09	1,20	+7,2	-51,9	-5,9	1,89	0,54	8,20	4,95	6,07	6,82	10,2	16,4	12,7
Lorraine	0,66	1,73	4,17	-1,7	-8,9	-8,9	3,39	10,49	28,01	5,15	6,06	6,72	11,4	12,9	12,9
Midi-Pyrénées	1,89	1,28	5,25	-9,7	-8,0	-7,1	9,50	6,69	34,71	5,02	5,24	6,62	13,5	19,1	15,9
Nord-Pas-de-Calais	1,00	2,23	7,75	-12,7	-7,5	-7,5	4,12	13,75	50,56	4,11	6,16	6,53	13,1	13,2	14,7
Pays de la Loire	1,80	2,48	6,42	-9,1	-7,3	-7,4	8,68	14,66	41,49	4,82	5,90	6,47	14,2	16,6	15,8
Picardie	0,67	0,32	3,12	-14,6	-8,1	-5,9	3,07	1,99	22,21	4,57	6,13	7,11	14,0	16,0	12,6
Poitou-Charentes	1,05	0,78	2,55	-8,8	-7,2	-6,7	5,21	4,87	16,51	4,95	6,28	6,46	13,2	13,9	11,3
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2,62	3,24	10,74	+1,9	-15,4	-4,6	14,03	21,09	80,28	5,36	6,50	7,48	12,9	15,3	19,6
Rhône-Alpes	4,43	5,02	11,71	-1,4	+13,5	-14,7	22,98	32,48	83,80	5,19	6,47	7,15	13,2	15,1	15,5
France	30,63	38,14	134,77	-4,4	-6,5	-6,6	155,44	234,40	916,36	5,07	6,15	6,80	12,9	14,6	15,8

H Résultats par région selon la catégorie d'exploitation en 2012

¹ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

Les résultats de fréquentation sont traditionnellement analysés sous deux angles : celui des salles, à travers la géographie de l'exploitation, et celui des films, à travers les parts de marché selon la nationalité des films. Les tableaux qui suivent présentent simultanément ces deux axes. En effet, selon les régions, les résultats des films peuvent varier de façon sensible. En particulier, certains pôles régionaux apparaissent selon la nationalité des films.

Les tableaux qui suivent présentent les résultats pour les régions cinématographiques et pour les régions administratives.

Il existe 9 régions cinématographiques sur le territoire national. Elles sont définies par les regroupements de départements suivants :

Paris

Paris (75)

Banlieue

Seine-et-Marne (77)

Yvelines (78)

Essonne (91)

Hauts-de-Seine (92)

Seine-Saint-Denis (93)

Val-de-Marne (94)

Val d'Oise (95)

Grande région parisienne

(G.R.P.)

Aisne (02)

Ardennes (08)

Aube (10)

Calvados (14)

Cher (18)

Côtes-d'Armor (22)

Eure (27)

Eure-et-Loir (28)

Finistère (29)

Ille-et-Vilaine (35)

Indre (36)

Indre-et-Loire (37)

Loir-et-Cher (41)

Loire-Atlantique (44)

Loiret (45)

Maine-et-Loire (49)

Manche (50)

Marne (51)

Haute-Marne (52)

Mayenne (53)

Morbihan (56)

Oise (60)

Orne (61)

Sarthe (72)

Seine-Maritime (76)

Somme (80)

Yonne (89)

Bordeaux

Ariège (09)

Aveyron (12)

Charente (16)

Charente-Maritime (17)

Corrèze (19)

Creuse (23)

Dordogne (24)

Haute-Garonne (31)

Gers (32)

Gironde (33)

Landes (40)

Lot (46)

Lot-et-Garonne (47)

Pyrénées-Atlantiques (64)

Hautes-Pyrénées (65)

Deux-Sèvres (79)

Tarn (81)

Tarn-et-Garonne (82)

Vendée (85)

Vienne (86)

Haute-Vienne (87)

Lille

Nord (59)

Pas-de-Calais (62)

Lyon

Ain (01)

Allier (03)

Ardèche (07)

Cantal (15)

Côte-d'Or (21)

Doubs (25)

Drôme (26)

Isère (38)

Jura (39)

Loire (42)

Haute-Loire (43)

Nièvre (58)

Puy-de-Dôme (63)

Rhône (69)

Saône-et-Loire (71)

Savoie (73)

Haute-Savoie (74)

Territoire-de-Belfort (90)

Marseille

Alpes-de-Haute-Provence (04)

Hautes-Alpes (05)

Alpes-Maritimes (06)

Aude (11)

Bouches-du-Rhône (13)

Corse-du-Sud (2A)

Haute-Corse (2B)

Gard (30)

Hérault (34)

Lozère (48)

Pyrénées-Orientales (66)

Var (83)

Vaucluse (84)

Nancy

Meurthe-et-Moselle (54)

Meuse (55)

Haute-Saône (70)

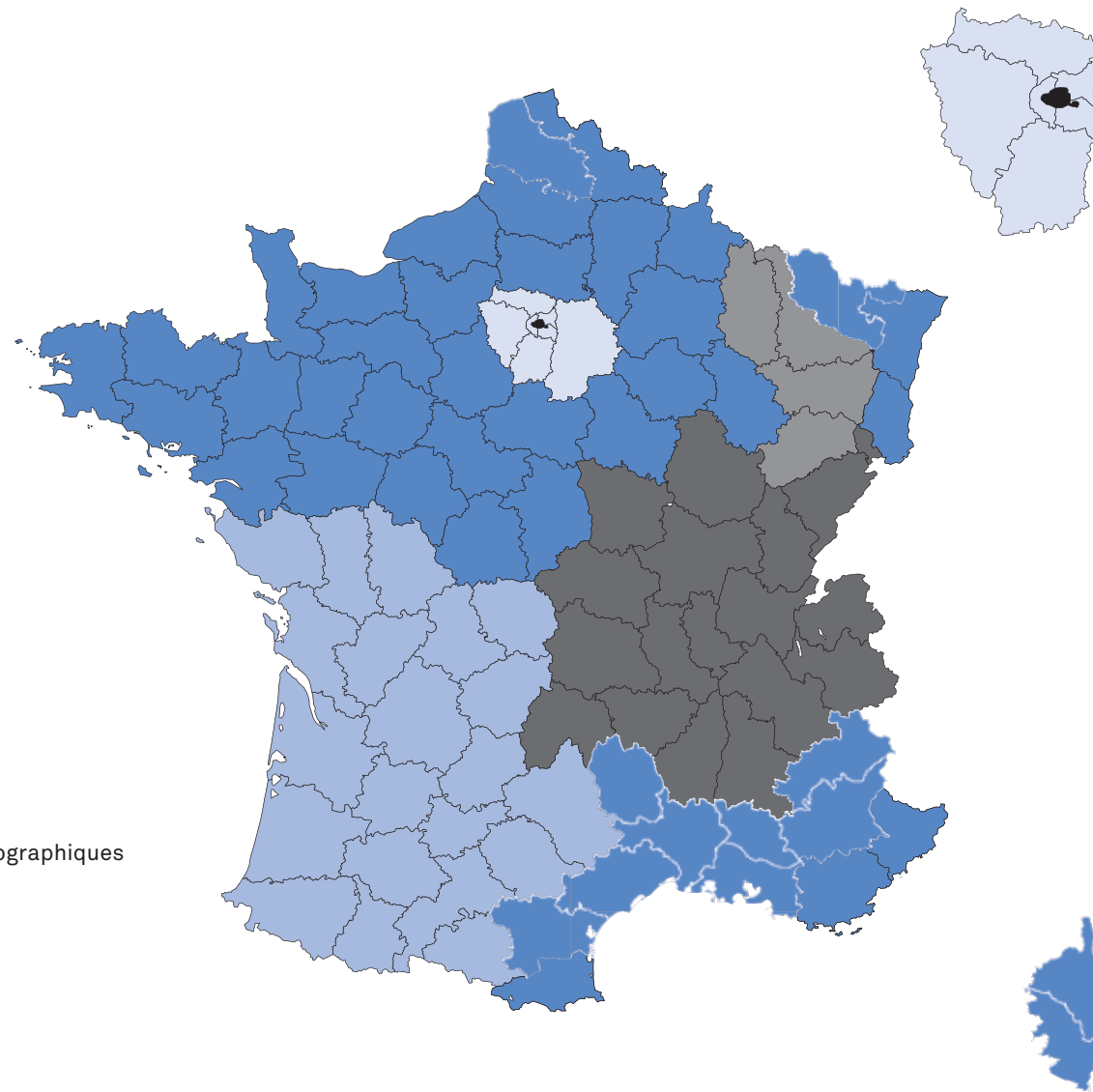
Vosges (88)

Strasbourg

Moselle (57)

Bas-Rhin (67)

Haut-Rhin (68)



Définition des régions cinématographiques

- Paris
- Banlieue
- Grande Région Parisienne (G.R.P.)
- Bordeaux
- Lille
- Lyon
- Marseille
- Nancy
- Strasbourg

Résultats selon la région cinématographique

	films français			films américains			films européens			autres films			total		
	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012
Paris	11,0	10,8	10,2	8,5	8,6	9,0	12,8	13,8	12,9	22,9	19,0	17,3	10,4	10,4	10,3
Banlieue	12,7	12,5	12,2	14,5	14,4	14,4	13,2	12,6	12,9	11,6	12,7	12,1	13,5	13,3	13,1
GRP	22,3	22,4	22,6	22,0	21,9	21,8	20,6	20,7	20,7	17,2	18,7	19,9	21,8	21,9	21,9
Bordeaux	14,3	14,5	14,6	14,4	14,4	14,1	14,2	14,6	14,2	12,6	13,4	13,4	14,3	14,5	14,3
Lille	5,0	5,1	5,0	5,8	5,8	5,9	4,9	4,7	5,0	3,4	4,2	4,5	5,3	5,3	5,4
Lyon	16,0	15,8	16,3	14,9	15,1	15,1	15,0	15,1	15,4	15,3	14,8	15,2	15,4	15,4	15,7
Marseille	12,6	12,6	12,7	13,0	12,9	12,5	12,7	12,1	12,1	11,1	11,3	11,1	12,7	12,7	12,5
Nancy	2,0	2,1	2,1	2,1	2,1	2,1	1,9	1,8	2,0	1,8	4,4	4,7	2,0	2,0	2,1
Strasbourg	4,2	4,3	4,4	4,9	4,8	5,1	4,8	4,6	4,9	4,1	4,4	4,7	4,5	4,5	4,7
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0



Répartition des séances par région cinématographique selon la nationalité des films (%)

Lecture : en 2012, 10,2% des séances consacrées aux films français sont programmées à Paris.

	films français			films américains			films européens			autres films			total		
	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012
Paris	13,7	12,5	12,7	11,8	11,9	12,7	16,2	17,2	16,5	28,6	24,5	18,3	13,4	13,0	13,4
Banlieue	13,2	13,2	12,8	16,0	16,4	16,9	14,8	13,6	15,3	12,5	14,1	13,7	14,8	14,7	14,9
GRP	21,8	22,4	22,3	19,7	19,8	19,7	18,8	19,5	19,3	16,1	17,1	19,7	20,3	20,8	20,7
Bordeaux	13,5	13,4	13,5	12,4	12,3	11,8	12,7	13,4	12,5	11,2	12,3	12,7	12,8	12,8	12,6
Lille	4,7	5,4	5,0	5,8	6,0	6,1	4,9	4,6	4,8	2,7	3,5	4,2	5,2	5,5	5,4
Lyon	15,5	15,3	15,5	14,3	14,1	13,7	14,2	14,1	14,0	13,7	13,6	14,4	14,7	14,6	14,5
Marseille	12,0	11,8	12,2	13,2	12,8	12,4	12,4	11,8	11,6	10,7	10,2	11,1	12,6	12,3	12,2
Nancy	2,0	2,1	2,0	1,9	1,9	1,9	1,8	1,7	1,7	1,8	1,5	1,8	1,9	1,9	1,9
Strasbourg	3,7	3,9	3,9	4,8	4,9	4,9	4,3	4,0	4,3	2,7	3,2	4,0	4,3	4,4	4,4
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0



Répartition des entrées par région cinématographique selon la nationalité des films (%)

Lecture : en 2012, 12,7% des entrées des films français sont réalisées à Paris.

	films français			films américains			films européens			autres films		
	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012
Paris	43,3	44,4	44,9	35,0	35,9	35,1	17,2	14,4	14,1	4,5	5,3	5,9
Banlieue	38,6	40,2	41,8	46,1	46,8	43,9	13,6	10,2	11,1	1,7	2,8	3,2
GRP	41,9	43,8	46,5	43,4	43,5	39,7	13,2	10,2	10,6	1,6	2,5	3,2
Bordeaux	40,9	43,0	46,1	43,4	43,4	39,4	13,9	10,9	11,2	1,8	2,7	3,3
Lille	38,7	41,0	42,4	47,0	47,1	44,2	12,9	9,7	10,5	1,3	2,3	2,9
Lyon	42,6	43,9	46,9	41,7	42,7	38,7	13,6	10,6	11,1	2,0	2,8	3,4
Marseille	40,4	42,8	45,8	43,9	44,2	40,2	13,9	10,4	10,9	1,8	2,6	3,1
Nancy	41,2	43,1	46,1	43,6	45,0	40,1	13,3	9,8	10,7	1,8	2,2	3,1
Strasbourg	37,5	40,3	41,8	46,0	45,9	43,1	14,7	11,0	11,7	1,8	2,8	3,5
total	41,0	42,8	45,2	43,0	43,4	40,0	14,0	10,8	11,3	2,0	2,9	3,5



Parts de séances par région cinématographique selon la nationalité des films (%)

Lecture : en 2012, 44,9% des séances programmées à Paris sont consacrées aux films français.

	films français			films américains			films européens			autres films		
	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012
Paris	36,6	39,3	38,8	41,9	41,8	40,4	18,1	14,4	15,8	3,4	4,5	5,0
Banlieue	32,0	36,7	35,1	51,7	50,9	48,3	15,0	10,0	13,2	1,3	2,3	3,4
GRP	38,6	44,2	44,0	46,3	43,6	40,5	13,9	10,2	12,0	1,3	2,0	3,5
Bordeaux	37,7	42,6	43,8	46,0	43,8	39,8	14,9	11,3	12,7	1,4	2,3	3,7
Lille	32,2	39,9	38,0	53,0	49,5	47,7	14,0	9,0	11,4	0,8	1,5	2,9
Lyon	37,7	43,0	43,7	46,4	44,3	40,3	14,4	10,6	12,4	1,5	2,2	3,6
Marseille	34,1	39,5	41,1	49,8	48,0	43,3	14,8	10,5	12,2	1,3	2,0	3,3
Nancy	37,3	43,3	43,2	47,3	45,2	42,0	14,0	9,6	11,5	1,5	1,9	3,3
Strasbourg	30,4	36,7	36,7	53,5	51,6	47,4	15,1	9,9	12,6	1,0	1,7	3,4
total	35,8	40,9	40,9	47,6	45,8	42,6	15,0	10,9	12,8	1,6	2,4	3,7



Parts de marché en entrées par région cinématographique selon la nationalité des films (%)

Lecture : en 2012, les films français réalisent 38,8% des entrées enregistrées à Paris.

Résultats selon la région administrative

	films français			films américains			films européens			autres films			total		
	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012
Alsace	2,7	2,9	2,9	3,0	2,9	3,3	3,3	3,1	3,4	3,0	3,3	3,5	2,9	2,9	3,1
Aquitaine	5,6	5,8	5,7	5,9	6,0	5,8	5,8	6,2	5,8	4,9	5,4	5,4	5,8	5,9	5,8
Auvergne	1,7	1,7	1,8	1,5	1,5	1,6	1,5	1,4	1,6	1,3	1,3	1,4	1,6	1,6	1,7
Basse-Normandie	2,1	2,1	2,1	1,9	1,9	1,9	1,9	2,0	2,0	1,8	1,8	1,8	2,0	2,0	2,0
Bourgogne	2,3	2,2	2,3	2,2	2,3	2,2	2,2	2,1	2,1	1,8	1,8	1,8	2,3	2,2	2,2
Bretagne	4,7	4,8	4,9	4,4	4,3	4,2	4,5	4,4	4,4	3,7	4,0	4,4	4,5	4,5	4,6
Centre	3,6	3,5	3,6	3,7	3,7	3,6	3,4	3,4	3,3	2,7	3,0	3,2	3,6	3,6	3,5
Champagne-Ardenne	1,6	1,7	1,8	1,8	1,8	2,0	1,4	1,5	1,7	1,1	1,4	1,3	1,7	1,7	1,8
Corse	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,2	0,2	0,1
Franche-Comté	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,6	1,7	1,7	1,6	1,6	1,6	1,9	1,9	1,9
Haute-Normandie	2,9	3,0	2,9	3,0	3,0	3,0	2,6	2,7	2,7	2,3	2,5	2,7	2,9	2,9	2,9
Île-de-France	23,7	23,3	22,4	23,0	22,9	23,4	26,0	26,4	25,8	34,5	31,6	29,3	23,9	23,7	23,5
Languedoc-Roussillon	4,6	4,6	4,6	4,7	4,8	4,7	4,6	4,7	4,4	4,0	4,2	4,1	4,7	4,7	4,6
Limousin	1,2	1,2	1,1	1,1	1,1	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	0,8	1,0	1,1	1,1	1,1
Lorraine	3,2	3,2	3,3	3,6	3,7	3,6	3,2	3,1	3,2	2,7	2,5	2,9	3,4	3,4	3,4
Midi-Pyrénées	4,0	4,0	4,0	3,9	4,0	3,9	4,2	4,1	4,1	3,9	4,2	4,0	4,0	4,0	4,0
Nord-Pas-de-Calais	5,0	5,1	5,0	5,8	5,8	5,9	4,9	4,7	5,0	3,4	4,2	4,5	5,3	5,3	5,4
Pays de la Loire	5,6	5,6	5,6	5,0	5,0	5,0	5,0	4,9	5,0	4,5	4,6	5,0	5,3	5,3	5,2
Picardie	2,0	2,1	2,1	2,4	2,4	2,4	2,0	2,0	1,9	1,6	1,7	1,7	2,2	2,2	2,2
Poitou-Charentes	2,8	2,8	2,9	2,9	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7	2,3	2,5	2,5	2,8	2,8	2,8
Provence-Alpes-Côte d'Azur	7,8	7,9	8,0	8,1	7,9	7,7	7,9	7,3	7,5	6,9	7,0	6,9	7,9	7,8	7,8
Rhône-Alpes	10,6	10,5	10,9	9,9	10,1	10,2	10,2	10,3	10,6	10,9	10,6	10,9	10,2	10,3	10,6
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0



Répartition des séances par région administrative selon la nationalité des films (%)

Lecture : en 2012, 2,9% des séances consacrées aux films français sont programmées en Alsace.

	films français			films américains			films européens			autres films			total		
	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012
Alsace	2,4	2,5	2,6	3,0	3,1	3,1	2,9	2,7	2,9	2,0	2,4	2,9	2,8	2,8	2,9
Aquitaine	5,1	5,0	5,1	4,8	4,7	4,6	5,0	5,2	4,9	3,9	4,4	4,7	4,9	4,9	4,9
Auvergne	1,6	1,5	1,6	1,3	1,3	1,3	1,3	1,4	1,3	1,3	1,1	1,4	1,4	1,4	1,4
Basse-Normandie	2,1	2,1	2,2	1,7	1,8	1,8	1,7	2,0	1,9	1,7	1,6	1,6	1,8	1,9	1,9
Bourgogne	1,8	1,8	1,8	1,6	1,6	1,5	1,6	1,7	1,6	1,9	1,5	1,7	1,7	1,7	1,7
Bretagne	5,1	5,2	5,4	4,2	4,0	4,0	4,3	4,7	4,5	3,5	4,3	4,8	4,5	4,6	4,6
Centre	3,4	3,4	3,4	3,0	3,1	3,0	2,9	3,0	3,2	2,6	2,9	3,4	3,1	3,2	3,2
Champagne-Ardenne	1,4	1,5	1,5	1,5	1,5	1,6	1,3	1,3	1,4	1,1	1,2	1,3	1,4	1,5	1,5
Corse	0,1	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,4	0,3	0,4	0,2	0,2	0,2
Franche-Comté	1,5	1,7	1,6	1,5	1,5	1,4	1,4	1,4	1,3	1,9	1,4	1,5	1,5	1,5	1,5
Haute-Normandie	2,5	2,7	2,5	2,6	2,7	2,6	2,2	2,2	2,1	1,7	1,6	2,3	2,5	2,6	2,5
Île-de-France	26,9	25,7	25,5	27,9	28,3	29,6	31,0	30,8	31,7	41,0	38,5	32,0	28,2	27,8	28,3
Languedoc-Roussillon	4,0	4,0	4,0	4,1	4,0	3,9	3,9	4,0	3,7	3,5	3,2	3,9	4,0	4,0	3,9
Limousin	0,9	0,9	0,9	0,8	0,8	0,7	0,7	0,8	0,8	0,9	0,6	0,7	0,8	0,8	0,8
Lorraine	3,0	3,2	3,1	3,5	3,5	3,4	3,1	2,8	2,9	2,0	2,0	2,7	3,2	3,3	3,2
Midi-Pyrénées	4,3	4,2	4,3	4,1	4,1	3,9	4,5	4,4	4,2	3,4	5,0	4,6	4,2	4,2	4,1
Nord-Pas-de-Calais	4,7	5,4	5,0	5,8	6,0	6,1	4,9	4,6	4,8	2,7	3,5	4,3	5,2	5,5	5,4
Pays de la Loire	6,0	6,0	6,0	4,9	4,9	4,8	4,8	5,0	4,9	4,2	4,6	5,1	5,3	5,4	5,3
Picardie	1,8	2,0	2,0	2,1	2,2	2,2	1,8	1,8	1,8	1,4	1,3	1,6	2,0	2,1	2,0
Poitou-Charentes	2,4	2,4	2,4	2,0	2,0	1,9	2,0	2,2	2,0	2,5	1,6	2,1	2,2	2,2	2,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	7,8	7,7	8,0	8,9	8,6	8,3	8,3	7,6	7,7	6,9	6,7	6,8	8,4	8,1	8,1
Rhône-Alpes	11,0	10,9	11,0	10,4	10,1	9,9	10,3	10,2	10,2	9,4	10,2	10,3	10,6	10,4	10,4
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0



Répartition des entrées par région administrative selon la nationalité des films (%)

Lecture : en 2012, 2,6 % des entrées des films français sont réalisées en Alsace.

	films français			films américains			films européens			autres films		
	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012
Alsace	38,4	41,8	41,9	43,9	43,3	41,9	15,6	11,6	12,3	2,1	3,2	3,9
Aquitaine	40,0	41,9	45,1	44,3	44,3	40,3	14,0	11,3	11,4	1,7	2,6	3,3
Auvergne	44,6	46,1	49,2	40,4	41,7	37,1	13,2	9,9	10,8	1,7	2,3	2,9
Basse-Normandie	43,5	44,4	47,5	40,9	41,9	37,9	13,7	11,2	11,3	1,8	2,6	3,2
Bourgogne	42,4	43,1	46,6	42,7	44,3	39,9	13,3	10,3	10,7	1,6	2,3	2,8
Bretagne	42,8	45,6	48,4	41,7	41,4	37,3	13,8	10,5	10,9	1,6	2,6	3,4
Centre	41,2	42,4	46,0	44,2	44,9	40,2	13,0	10,3	10,7	1,5	2,4	3,1
Champagne-Ardenne	39,5	41,8	43,7	47,0	46,0	43,5	12,2	9,8	10,3	1,3	2,3	2,6
Corse	30,7	34,0	36,5	52,0	52,1	46,0	15,4	11,1	13,5	2,0	2,8	4,0
Franche-Comté	42,0	43,4	46,0	43,9	44,5	40,8	12,3	9,6	10,1	1,8	2,5	3,0
Haute-Normandie	41,0	43,3	45,1	44,8	44,4	41,2	12,6	9,9	10,4	1,6	2,5	3,3
Île-de-France	40,6	42,1	43,2	41,3	42,0	40,0	15,2	12,1	12,4	2,9	3,9	4,4
Languedoc-Roussillon	40,8	42,4	45,1	43,5	44,2	40,9	13,9	10,9	10,8	1,7	2,6	3,1
Limousin	43,9	45,7	47,9	41,6	42,0	38,4	12,7	10,3	10,6	1,8	2,1	3,1
Lorraine	38,8	40,6	44,0	46,2	47,4	42,3	13,3	9,8	10,8	1,6	2,1	3,0
Midi-Pyrénées	40,9	42,6	45,7	42,5	43,2	39,1	14,7	11,1	11,6	2,0	3,1	3,5
Nord-Pas-de-Calais	38,7	41,0	42,4	47,0	47,1	44,2	12,9	9,7	10,5	1,3	2,3	2,9
Pays de la Loire	43,7	45,9	48,1	41,1	41,4	37,9	13,4	10,2	10,7	1,8	2,5	3,3
Picardie	38,6	40,4	43,2	47,4	47,6	44,2	12,5	9,8	9,8	1,5	2,2	2,7
Poitou-Charentes	41,1	43,9	47,2	44,0	42,8	39,0	13,2	10,6	10,7	1,7	2,7	3,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	40,4	43,2	46,4	43,9	44,1	39,6	13,9	10,1	10,9	1,8	2,6	3,1
Rhône-Alpes	42,4	43,7	46,7	41,6	42,4	38,5	13,9	10,9	11,3	2,2	3,0	3,6
total	41,0	42,8	45,2	43,0	43,4	40,0	14,0	10,8	11,3	2,0	2,9	3,5



Parts de séances par région administrative selon la nationalité des films (%)

Lecture : en 2012, 41,9 % des séances programmées en Alsace sont consacrées aux films français.

	films français			films américains			films européens			autres films		
	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012
Alsace	30,8	37,1	36,8	52,5	50,4	46,6	15,6	10,5	13,0	1,2	2,0	3,7
Aquitaine	37,0	41,8	42,9	46,6	44,4	40,5	15,1	11,6	13,1	1,3	2,1	3,6
Auvergne	40,0	44,2	45,9	44,7	43,3	38,9	13,9	10,6	11,7	1,4	1,9	3,5
Basse-Normandie	40,6	45,3	45,5	44,0	41,7	39,1	13,9	11,1	12,3	1,4	1,9	3,1
Bourgogne	38,9	43,1	44,3	45,0	43,8	39,8	14,3	10,9	12,2	1,8	2,2	3,7
Bretagne	40,4	46,4	47,2	44,0	40,3	36,6	14,4	11,1	12,5	1,2	2,2	3,8
Centre	38,7	43,5	43,2	46,0	44,1	40,1	13,9	10,3	12,8	1,3	2,1	3,8
Champagne-Ardenne	34,6	41,3	40,0	50,3	47,3	45,2	13,9	9,5	11,7	1,2	1,9	3,0
Corse	27,7	32,7	33,3	51,7	49,7	43,0	17,4	14,0	16,0	3,1	3,6	7,8
Franche-Comté	37,2	44,2	43,6	47,1	43,8	41,1	13,7	9,7	11,6	2,0	2,2	3,7
Haute-Normandie	36,0	41,8	41,0	49,7	47,6	44,8	13,2	9,1	10,8	1,0	1,5	3,4
Île-de-France	34,2	37,9	36,9	47,1	46,7	44,6	16,5	12,1	14,4	2,3	3,3	4,1
Languedoc-Roussillon	35,5	41,0	42,2	48,5	46,1	42,1	14,6	11,0	12,0	1,4	1,9	3,6
Limousin	39,5	44,6	45,3	45,7	43,4	39,3	13,1	10,1	12,0	1,7	1,8	3,4
Lorraine	33,8	39,9	40,0	51,1	49,4	45,2	14,2	9,3	11,8	1,0	1,4	3,0
Midi-Pyrénées	36,3	41,2	42,5	46,6	44,5	40,4	15,9	11,5	13,1	1,3	2,8	4,0
Nord-Pas-de-Calais	32,2	39,9	38,0	53,0	49,5	47,7	14,0	9,0	11,4	0,8	1,5	2,9
Pays de la Loire	40,8	46,3	46,1	44,2	41,6	38,6	13,7	10,1	11,8	1,3	2,1	3,5
Picardie	33,7	40,5	39,3	51,4	48,5	46,5	13,7	9,5	11,3	1,1	1,5	3,0
Poitou-Charentes	39,9	44,9	46,3	44,5	42,2	38,3	13,7	11,2	11,7	1,8	1,8	3,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	33,5	39,0	40,7	50,4	48,8	43,9	14,8	10,2	12,3	1,3	2,0	3,1
Rhône-Alpes	37,3	42,6	43,4	46,7	44,5	40,4	14,5	10,6	12,6	1,4	2,3	3,6
total	35,8	40,9	40,9	47,6	45,8	42,6	15,0	10,9	12,8	1,6	2,4	3,7



Parts de marché en entrées par région administrative selon la nationalité des films (%)

Lecture : en 2012, les films français réalisent 36,8% des entrées enregistrées en Alsace.

L'enquête PubliXiné, commandée par le CNC, Médiavision et Canal+ Régie et mise en œuvre par l'institut Harris Interactive (cf. chapitre 9 page 110), est menée sur l'ensemble du territoire national. De par son étendue, elle permet notamment d'observer les caractéristiques du public du cinéma à un niveau géographique particulièrement fin. Dans ce chapitre, sont présentées les principales spécificités des populations cinématographiques régionales constatées en 2012.

Définitions

Dans le cadre de l'enquête PubliXiné, la population cinématographique comprend l'ensemble des individus âgés de 15 ans et plus étant allés au cinéma au moins une fois dans l'année.

Les spectateurs assidus vont au moins une fois par semaine au cinéma, les spectateurs réguliers y vont au moins une fois par mois (et moins d'une fois par semaine) et les spectateurs occasionnels au moins une fois par an (et moins d'une fois par mois).

Les habitués du cinéma regroupent les assidus et les réguliers.

Les CSP+ désignent les individus exerçant une profession de catégorie supérieure : agriculteurs exploitants, artisans, commerçants, chefs d'entreprises, cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires. Les CSP- désignent les individus exerçant une profession de catégorie inférieure : ouvriers et employés.

Alsace

Le public du cinéma en Alsace se distingue en premier lieu par sa composition en termes d'âge. En 2012, 52,2 % des spectateurs de la région sont âgés de 25 à 49 ans, contre 46,6 % sur l'ensemble de la France. Parallèlement, les plus de 50 ans constituent une plus faible part du public (26,1 %) qu'au niveau national (30,5 %). 33,7 % des spectateurs alsaciens appartiennent aux catégories socioprofessionnelles inférieures, contre 28,4 % en moyenne nationale. À l'inverse, les inactifs représentent 38,0 % du public de cette région, contre 42,0 % au plan national. 48,4 % des spectateurs alsaciens sont de sexe masculin, contre 45,2 % des spectateurs français.

Aquitaine

Le public du cinéma en Aquitaine compte une plus forte proportion de seniors que le public national. Ils représentent 35,5 % du public de cette région en 2012 (30,5 % sur l'ensemble de la France). Parallèlement, les moins de 35 ans sont proportionnellement moins nombreux à 34,6 %, contre 41,0 % au plan national. La part des CSP+ est également plus faible (24,9 %, contre 29,6 % au niveau national) mais celle des inactifs est supérieure de plus de 5 points à la moyenne. En 2012, la répartition du public selon les habitudes de fréquentation en Aquitaine est identique à celle du public national avec 65,7 % d'occasionnels et 34,3 % d'habitués. 48,1 % des spectateurs aquitains sont des hommes, contre 45,2 % au plan national.

Auvergne

L'Auvergne compte une plus forte proportion d'hommes au sein de son public (47,9 %) qu'au niveau national (45,2 %). Le public du cinéma en Auvergne se caractérise également par une part relativement forte de 35-49 ans (33,0 % en 2012, contre 28,5 % sur l'ensemble de la France). La part de 25-34 ans est peu élevée parmi les spectateurs de cette région (15,1 %, contre 18,1 % au niveau national). Le public auvergnat apparaît occasionnel. Les habitués du cinéma constituent 30,0 % du public (34,4 % au plan national). L'Auvergne affiche une faible part d'assidus à 2,7 % du public, contre 5,0 % sur l'ensemble du territoire.

Basse-Normandie

En Basse-Normandie, les CSP- sont en proportion plus nombreux parmi les spectateurs de cinéma que sur l'ensemble du territoire (31,2 % en 2012, contre 28,4 % au plan national). En termes d'âge, la région affiche une répartition relativement proche de celle constatée sur l'ensemble de la France. Le public du cinéma en Basse-Normandie compte, cependant, légèrement moins de seniors (29,3 %, contre 30,5 % au niveau national). Les spectateurs occasionnels composent 69,0 % du public de cette région (65,6 % en moyenne nationale) et les habitués 31,0 % (34,4 % sur l'ensemble du territoire).

Bourgogne

Les plus de 35 ans constituent 63,7 % du public cinématographique en Bourgogne (59,0 % au niveau national). La population cinématographique régionale compte une part élevée de spectateurs inactifs (44,0 %, contre 42,0 % au niveau national). En termes d'habitudes de fréquentation, les spectateurs bourguignons sont très majoritairement des occasionnels (73,9 % en 2012, contre 65,6 % toutes régions confondues). La région présente le plus faible taux de spectateurs réguliers (22,7 %, contre 29,4 % au plan national).

	hommes	femmes
Alsace	48,4	51,6
Aquitaine	48,1	51,9
Auvergne	47,9	52,1
Basse-Normandie	46,9	53,1
Bourgogne	47,3	52,7
Bretagne	41,9	58,1
Centre	42,7	57,3
Champagne-Ardenne	46,1	53,9
Corse	nd	nd
Franche-Comté	51,0	49,0
Haute-Normandie	47,2	52,8
Île-de-France	44,7	55,3
Languedoc-Roussillon	42,7	57,3
Limousin	nd	nd
Lorraine	46,1	53,9
Midi-Pyrénées	48,7	51,3
Nord-Pas-de-Calais	44,6	55,4
Pays de la Loire	40,8	59,2
Picardie	49,3	50,7
Poitou-Charentes	45,4	54,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	43,3	56,7
Rhône-Alpes	45,9	54,1
France	45,2	54,8



Répartition du public régional du cinéma selon le sexe en 2012 (%)

Source : PubliXiné – Harris Interactive ; spectateurs de 15 ans et plus.

	15-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50 ans et plus
Alsace	21,7	20,2	32,0	26,1
Aquitaine	19,6	15,0	29,9	35,5
Auvergne	24,4	15,1	33,0	27,5
Basse-Normandie	23,8	19,2	27,7	29,3
Bourgogne	22,7	13,6	28,3	35,4
Bretagne	23,2	17,6	31,8	27,5
Centre	21,7	18,3	29,0	31,0
Champagne-Ardenne	29,1	13,9	34,1	23,0
Corse	nd	nd	nd	nd
Franche-Comté	27,8	19,5	29,7	22,9
Haute-Normandie	29,4	15,7	24,2	30,7
Île-de-France	23,3	20,6	26,2	29,8
Languedoc-Roussillon	22,6	12,8	28,1	36,5
Limousin	nd	nd	nd	nd
Lorraine	25,7	18,4	29,2	26,7
Midi-Pyrénées	21,6	19,4	28,5	30,5
Nord-Pas-de-Calais	27,5	18,6	26,1	27,8
Pays de la Loire	22,5	22,1	27,7	27,7
Picardie	25,8	18,6	27,8	27,8
Poitou-Charentes	19,7	15,2	29,5	35,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	19,3	14,3	29,5	36,8
Rhône-Alpes	21,6	19,6	28,4	30,4
France	22,9	18,1	28,5	30,5



Répartition du public régional du cinéma selon l'âge en 2012 (%)

Source : PubliXiné – Harris Interactive ; spectateurs de 15 ans et plus.

Bretagne

La Bretagne compte une des plus fortes proportions de spectatrices en 2012 (58,1 %, contre 54,8 % sur la France entière). Les adultes (25-49 ans) sont, en proportion, légèrement plus nombreux au sein du public breton (49,4 %) que dans l'ensemble de la population cinématographique nationale (46,6 %). Par ailleurs, la part des CSP- dépasse de 3,1 points la moyenne nationale (31,5 % contre 28,4 %) et celle des spectateurs réguliers de 3,0 points (32,4 %, contre 29,4 % sur l'ensemble du territoire).

Centre

La répartition du public selon l'âge est relativement similaire en région Centre à celle de l'ensemble du territoire en 2012. La part des CSP- dans le public de la région est supérieure de 5,5 points et celle des femmes de 2,5 points par rapport à la moyenne française. La population cinématographique régionale est constituée de 30,3 % d'habités et de 69,7 % d'occasionnels (respectivement 34,4 % et 65,6 % au niveau national).

Champagne-Ardenne

La région Champagne-Ardenne affiche un taux légèrement plus faible de spectatrices en 2012 (53,9 %) que sur l'ensemble du territoire (54,8 %). Son public est jeune : la part des moins de 25 ans dans le public de cette région est l'une des plus élevée (29,1 %, contre 22,9 % au niveau national), de même que celle des 35-49 ans (34,1 %, contre 28,5 % sur la France entière), au détriment des plus de 50 ans (-7,5 points par rapport à la moyenne nationale). Le public champenois se singularise également par sa proportion plus élevée d'occasionnels (73,9 %, contre 65,6 % en moyenne française) et la plus faible part d'assidus (2,0 %, contre 5,0 % sur la France entière). Cette exception peut s'expliquer par une part légèrement plus importante de CSP- (29,8 % en 2012, contre 28,4 % au plan national) parmi les spectateurs de la région qui se distingue par un taux relativement important d'étudiants (18,9 % contre 14,4 %).

Corse

En raison du faible nombre de questionnaires administrés en Corse au cours de l'année 2012, il n'a pas été possible d'identifier les caractéristiques particulières de la population cinématographique de cette région.

Franche-Comté

Contrairement aux autres régions françaises, la Franche-Comté présente une majorité d'hommes dans son public du cinéma (51,0 % en 2012, contre 45,2 % au plan national). La population cinématographique francomtoise compte proportionnellement davantage de 15-24 ans que la moyenne française (27,8 % en 2012, contre 22,9 % au niveau national). Les plus de 50 ans sont en revanche sous-représentés (22,9 % contre 30,5 %). À 24,4 %, la part des CSP+ dans le public de cette région est inférieure de plus de 5 points à la moyenne nationale. La répartition du public selon les habitudes de fréquentation des salles de cinéma est relativement proche de celle de l'ensemble du territoire en 2012.

Haute-Normandie

En Haute-Normandie, le public des salles se démarque essentiellement par sa structure en termes d'âge. 29,4 % des spectateurs sont âgés de 15 à 24 ans en 2012 (22,9 % au plan national) et 24,2 % de 35-49 ans (28,5 %). La part des inactifs est supérieure à la moyenne nationale (47,8 % contre 42,0 %) de même que celle des étudiants (19,4 % contre 14,4 %). Le public du cinéma de la région va moins fréquemment au cinéma que dans les autres régions. Les spectateurs assidus composent 4,0 % du public (5,0 % au niveau national) et les occasionnels apparaissent légèrement sur-représentés (1,6 point de plus que la moyenne française).

Île-de-France

Le public cinématographique francilien se distingue avant tout par ses habitudes de fréquentation. 9,4 % des spectateurs sont assidus (5,0 % au plan global). C'est la plus forte proportion toutes régions françaises confondues. La part des spectateurs réguliers est également la plus élevée à 35,8 % (29,4 % sur la France entière). Ainsi, 45,2 % des spectateurs franciliens se rendent dans les salles au moins une fois par mois en 2012 (34,4 % sur l'ensemble du territoire français). Par ailleurs, 40,2 % des spectateurs de la région relèvent de catégories socioprofessionnelles supérieures (29,6 % au plan national). 20,6 % des spectateurs franciliens sont âgés de 25 à 34 ans en 2012, contre 18,1 % des spectateurs français.

Languedoc-Roussillon

Par rapport au public national, le public du cinéma en Languedoc-Roussillon apparaît plus âgé. 36,5 % des spectateurs de la région ont plus de 50 ans en 2012 (30,5 % au plan national) et 12,8 % ont entre 25 ans et 34 ans (18,1 %). La région affiche la part la plus élevée de spectateurs inactifs à 50,3 % en 2012, contre 42,0 % à l'échelle nationale, et l'une des parts les plus faibles de CSP- (22,8 %, contre 28,4 % sur la France entière). En termes d'habitudes de fréquentation, la répartition du public languedocien révèle une part d'assidus plus faible que la moyenne (3,8 %, contre 5,0 % toutes régions confondues), comme pour les réguliers (27,8 % contre 29,4 %). Au final, les habitués représentent 31,6 % du public de la région (34,4 % du public national).

	CSP+	CSP-	inactifs	dont étudiants
Alsace	28,3	33,7	38,0	12,7
Aquitaine	24,9	28,1	47,0	13,5
Auvergne	26,7	33,0	40,3	13,7
Basse-Normandie	24,4	31,2	44,4	14,3
Bourgogne	28,3	27,7	44,0	13,6
Bretagne	25,6	31,5	42,9	14,9
Centre	26,3	33,9	39,8	13,2
Champagne-Ardenne	29,8	29,8	40,5	18,9
Corse	nd	nd	nd	nd
Franche-Comté	24,4	31,2	44,5	15,0
Haute-Normandie	25,0	27,1	47,8	19,4
Île-de-France	40,2	22,5	37,3	15,1
Languedoc-Roussillon	27,0	22,8	50,3	15,5
Limousin	nd	nd	nd	nd
Lorraine	24,7	30,3	45,0	16,2
Midi-Pyrénées	31,8	28,0	40,1	13,8
Nord-Pas-de-Calais	25,5	28,0	46,5	16,9
Pays de la Loire	25,7	34,5	39,8	13,8
Picardie	29,3	26,0	44,7	16,5
Poitou-Charentes	22,8	31,2	46,1	11,4
Provence-Alpes-Côte d'Azur	30,3	26,3	43,4	12,6
Rhône-Alpes	29,6	30,5	39,9	12,9
France	29,6	28,4	42,0	14,4



Répartition du public régional du cinéma selon la catégorie socio-professionnelle en 2012 (%)

Source : PubliXiné – Harris Interactive ; spectateurs de 15 ans et plus.

	habituels	dont assidus	et réguliers	occasionnels
Alsace	28,7	3,0	25,7	71,3
Aquitaine	34,3	4,3	29,9	65,7
Auvergne	30,0	2,7	27,3	70,0
Basse-Normandie	31,0	4,7	26,4	69,0
Bourgogne	26,1	3,4	22,7	73,9
Bretagne	36,1	3,7	32,4	63,9
Centre	30,3	3,9	26,4	69,7
Champagne-Ardenne	26,1	2,0	24,1	73,9
Corse	nd	nd	nd	nd
Franche-Comté	33,1	4,2	28,9	66,9
Haute-Normandie	32,8	4,0	28,8	67,2
Île-de-France	45,2	9,4	35,8	54,8
Languedoc-Roussillon	31,6	3,8	27,8	68,4
Limousin	nd	nd	nd	nd
Lorraine	30,4	3,3	27,1	69,6
Midi-Pyrénées	34,0	5,4	28,6	66,0
Nord-Pas-de-Calais	32,5	4,6	27,9	67,5
Pays de la Loire	31,8	3,9	27,9	68,2
Picardie	29,5	3,9	25,6	70,5
Poitou-Charentes	29,0	4,3	24,7	71,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	32,1	4,1	27,9	67,9
Rhône-Alpes	34,5	4,2	30,3	65,5
France	34,4	5,0	29,4	65,6



Répartition du public régional du cinéma selon les habitudes de fréquentation cinématographique en 2012 (%)

Source : PubliXiné – Harris Interactive ; spectateurs de 15 ans et plus.

Limousin

En raison du faible nombre de questionnaires administrés dans le Limousin au cours de l'année 2012, il n'a pas été possible d'identifier les caractéristiques particulières de la population cinématographique de cette région.

Lorraine

En Lorraine, 73,3 % des spectateurs sont âgés de moins de 50 ans en 2012 (69,5 % en moyenne en France). Les jeunes (15-24 ans) y sont sur-représentés (25,7 %, contre 22,9 % au niveau global). Le public lorrain se caractérise également par une faible proportion de CSP+ (24,7 % en 2012, contre 29,6 % au niveau national) et affiche une part assez importante d'inactifs (45,0 %, contre 42,0 %). La répartition du public selon les habitudes de fréquentation des salles de cinéma fait apparaître un public plus occasionnel en Lorraine (69,6 %) que sur l'ensemble du territoire (65,6 %) en 2012.

Midi-Pyrénées

La région Midi-Pyrénées présente un public du cinéma dont les caractéristiques sont relativement proches de celles de l'ensemble de la population cinématographique. Toutefois, le public régional est composé de davantage de CSP+ : 31,8 % des spectateurs (29,6 % au plan national). Les inactifs (40,1 %, contre 42,0 % sur l'ensemble du territoire français) composent en revanche une part moins élevée du public en 2012. Le public des salles de la région Midi-Pyrénées est relativement assidu. C'est la seule région, après l'Île-de-France, où la part d'assidus est plus élevée que la moyenne nationale à 5,4 %, contre 5,0 % en France.

Nord-Pas-de-Calais

La région Nord-Pas-de-Calais affiche une proportion plus importante de spectateurs âgés de 15 à 24 ans que la moyenne nationale (27,5 %, contre 22,9 % toutes régions confondues) et une part plus faible de seniors (27,8 %, contre 30,5 % sur l'ensemble du territoire français). Les CSP+ sont sous-représentés au sein du public de cette région (25,5 %, contre 29,6 % en France), au profit des inactifs (46,5 % contre 42,0 %). La région compte une part plus importante de spectateurs occasionnels (67,5 %, contre 65,6 % sur la France entière). De fait, les assidus représentent 4,6 % du public de la région (5,0 % au plan national) et les réguliers 27,9 % (29,4 % toutes régions confondues).

Pays de la Loire

En Pays de la Loire, le public des salles de cinéma apparaît plus jeune que la moyenne : en 2012, 44,6 % des spectateurs sont âgés de moins de 35 ans (41,0 % sur la France entière) et 27,7 % ont plus de 50 ans (30,5 % au plan national). Par rapport aux résultats nationaux, les spectateurs actifs de la région sont davantage des CSP- (34,5 % contre 28,4 %) que des CSP+ (25,7 % contre 29,6 %). La région présente également la part de spectatrices la plus importante (59,2 %, contre 54,8 % sur l'ensemble du territoire). La population cinématographique de la région fréquente moins les salles de cinéma que l'ensemble des Français (31,8 % d'habités, contre 34,4 % au plan national).

Picardie

Le public du cinéma en Picardie affiche l'un des plus faibles taux de spectateurs réguliers (25,6 % en 2012, contre 29,4 % au plan national) et une forte part d'occasionnels (70,5 %, contre 65,6 % en moyenne française). La population cinématographique picarde compte moins de spectateurs âgés de 50 ans et plus en 2012 (27,8 %, contre 30,5 % toutes régions confondues) et une plus faible part de femmes (50,7 % contre 54,8 %). Les CSP- représentent 26,0 % du public de cette région (28,4 % au niveau national) et les inactifs 44,7 % (42,0 % au niveau national).

Poitou-Charentes

Le public des salles de Poitou-Charentes apparaît plus âgé que le public national : 65,1 % des spectateurs ont plus de 35 ans en 2012 (59,0 % au plan national) et les 15-24 ans composent une faible part du public (19,7 % contre 22,9 %). La part des spectateurs inactifs est élevée (46,1 %, contre 42,0 % au niveau global). Parallèlement, celle des CSP+ est sensiblement plus faible (22,8 % contre 29,6 %), de même que celle des étudiants (11,4 %, contre 14,4 %). Les spectateurs occasionnels composent la majorité du public de la région (71,0 %, contre 65,6 % sur l'ensemble du territoire).

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le public du cinéma de la région PACA est l'un des plus âgés des régions françaises. 66,3 % des spectateurs ont plus de 35 ans en 2012 (contre 59,0 % au niveau national) dont 36,8 % ont plus de 50 ans (30,5 %). La région compte ainsi une plus faible proportion de moins de 25 ans (19,3 % contre 22,9 %) et d'étudiants (12,6 % contre 14,4 %).

Rhône-Alpes

La structure du public des salles de la région Rhône-Alpes est relativement proche de la structure du public national. Le public de la région affiche toutefois une proportion plus élevée d'adultes (48,0% de 25-49 ans en 2012, contre 46,6% au niveau national) et une part plus faible de moins de 25 ans (21,6% contre 22,9%) et d'inactifs (39,9% contre 42,0%). Il est constitué de 34,5% d'habitues dont 4,2% d'assidus (respectivement 34,4% et 5,0% au niveau global).

Aides pour l'éducation à l'image en régions

En 2012, les 22 régions ont dépensé 7,0 M€ dans des actions d'éducation à l'image (*Collège au cinéma, Lycéens et Apprentis au cinéma, Passeurs d'images, etc.*) destinées au public. L'Île-de-France est la région la plus active dans ce domaine. 12,6% des aides régionales consacrées à ces actions en 2012 sont versées par l'Île-de-France. Le Languedoc-Roussillon et la Picardie y contribuent respectivement à hauteur de 9,8% et 8,2%.

★ Les données historiques sur le public régional du cinéma (2005-2012) sont disponibles dans la rubrique des statistiques par secteur sur le site internet www.cnc.fr.

08

public selon les catégories
d'établissements en 2012

L'enquête PubliXiné, commandée par le CNC, Médiavision et Canal+ Régie et mise en œuvre par l'institut Harris Interactive (cf. chapitre 09 page 110), est menée sur l'ensemble du territoire national. Pour la troisième année consécutive, les caractéristiques du public du cinéma selon la nature de l'établissement fréquenté sont analysées. Dans ce chapitre, sont ainsi présentées les principales spécificités du public du cinéma par typologie d'établissements. L'enquête a été administrée auprès de 24 400 individus entre janvier et décembre 2012.

Définitions

Dans le cadre de l'enquête PubliXiné, la population cinématographique comprend l'ensemble des individus âgés de 15 ans et plus étant allés au cinéma au moins une fois dans l'année.

Les spectateurs assidus vont au moins une fois par semaine au cinéma, les spectateurs réguliers y vont au moins une fois par mois (et moins d'une fois par semaine) et les occasionnels au moins une fois par an (et moins d'une fois par mois). Les habitués du cinéma regroupent les assidus et les réguliers. Les CSP+ désignent les individus exerçant une profession de catégorie supérieure : agriculteurs exploitants, artisans, commerçants, chefs d'entreprises, cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires. Les CSP- désignent les individus exerçant une profession de catégorie inférieure : ouvriers et employés.

La définition des unités urbaines et celle des multiplexes figurent dans le chapitre 01 en page 6. Celles des petite, moyenne et grande exploitations sont en page 68, chapitre 05.

A Plus l'unité urbaine est importante, plus le public du cinéma est jeune

En 2012, toutes les unités urbaines présentent un public majoritairement féminin. La composition du public des établissements cinématographiques par tranche d'âge selon la taille de l'unité urbaine d'implantation présente des caractéristiques particulières. En effet, en 2012, les spectateurs des établissements des zones rurales et des unités urbaines de moins de 10 000 habitants sont âgés à 32,8 % de plus de 50 ans (moins de 33 % pour les autres unités urbaines). Les moins de 25 ans représentent 24,2 % du public de ces zones, contre plus de 25 % pour les unités urbaines plus peuplées (hors Paris), atteignant 28,4 % du public des établissements situés dans les unités urbaines de plus de 200 000 habitants. Plus la taille de l'unité urbaine est importante, plus la part des étudiants est élevée parmi les spectateurs (14,9 % en zones rurales et dans les unités urbaines de moins de 10 000 habitants, contre 18,6 % dans les unités urbaines de plus de 200 000 habitants hors Paris). Contrairement aux autres unités urbaines, l'agglomération parisienne compte nettement plus de CSP+ (42,6 %) que de CSP- (19,5 %) dans le public de ses salles en 2012.

Les caractéristiques du public du cinéma selon la zone d'implantation des salles sont naturellement le reflet de la population résidente.

En termes d'habitudes de fréquentation des salles de cinéma, l'unité urbaine de Paris présente la plus forte part d'assidus (12,7 %). Les zones rurales et les unités urbaines de plus de 100 000 habitants comptent plus de 5 % d'assidus en 2012 (5,2 % pour les zones rurales, 5,1 % pour les unités urbaines de 100 000 à 200 000 habitants et 5,5 % pour celles de plus de 200 000 habitants). La part des occasionnels au sein du public des établissements implantés dans les unités urbaines de moins de 50 000 habitants est élevée, à environ 70 % en moyenne en 2012.

	zones rurales	moins de 10 000 hab.	10 000 à 20 000 hab.	20 000 à 50 000 hab.	50 000 à 100 000 hab.	100 000 à 200 000 hab.	200 000 hab. et plus (hors Paris)	Paris
sexe								
hommes	45,4	42,2	44,3	43,7	44,9	44,8	44,8	43,6
femmes	54,6	57,8	55,7	56,3	55,1	55,2	55,2	56,4
âge								
15-24 ans	24,2	24,2	27,4	25,8	26,9	27,8	28,4	23,6
25-34 ans	16,3	15,8	15,0	15,3	16,1	18,2	19,1	21,3
35-49 ans	25,8	26,2	25,2	28,1	28,1	26,7	25,4	24,8
50 ans et plus	33,8	33,8	32,4	30,9	28,9	27,3	27,1	30,2
profession								
CSP+	29,5	26,5	26,0	26,6	25,0	27,4	31,0	42,6
CSP-	25,1	29,4	27,2	28,9	28,9	28,5	25,7	19,5
inactifs	45,4	44,1	46,8	44,5	46,1	44,1	43,3	37,9
dont étudiants	14,9	14,9	17,3	15,9	17,3	18,5	18,6	15,3
habitat								
région parisienne	5,7	4,8	5,9	7,7	3,1	2,5	1,5	91,1
autres régions	94,3	95,2	94,1	92,3	96,9	97,5	98,5	8,9
habitudes de fréquentation cinéma								
assidus	5,2	4,4	3,5	2,9	3,7	5,1	5,5	12,7
réguliers	22,4	27,7	27,0	27,7	29,5	31,0	34,4	39,7
occasionnels	72,4	67,9	69,5	69,4	66,8	63,9	60,2	47,6
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

A Public des établissements cinématographiques selon la zone d'implantation¹ en 2012 (%)

¹ INSEE – recensement 2009.

Source : Publixiné – Harris Interactive ; spectateurs de 15 ans et plus.

B La fréquentation des établissements de la petite exploitation est portée par un public occasionnel

Le public des établissements cinématographiques selon leur catégorie d'exploitation présente certaines spécificités. En 2012, la petite exploitation compte 24,9 % de moins de 25 ans, contre 24,4 % pour la moyenne exploitation et 27,8 % pour la grande exploitation. Inversement, la part des seniors est plus faible dans la grande exploitation (24,9 %), que dans la moyenne (33,3 %) et dans la petite (37,3 %). Les CSP+ sont plus nombreux dans la grande exploitation (33,4 %) que dans la moyenne (30,9 %) et dans la petite (28,4 %), alors que les inactifs sont majoritaires dans la petite (48,1 %) par rapport à la moyenne (45,0 %) et à la grande exploitation (40,3 %). Les étudiants sont davantage présents dans la grande exploitation (17,8 %) que dans la moyenne (16,2 %) ou la petite (16,4 %). En 2012, la petite exploitation est portée par un public occasionnel (62,4 %) plus important que la moyenne (58,5 %) et la grande exploitation (59,5 %). Ces dernières comptent une part importante d'assidus dans leur public (6,8 %), contre 5,6 % pour la petite exploitation. Ces caractéristiques du public selon la catégorie d'exploitation des établissements sont également corrélées à la zone d'implantation et à la taille des établissements concernés (cf. chapitre 05 page 68).

	petite exploitation	moyenne exploitation	grande exploitation
sexe			
hommes	44,2	44,0	44,4
femmes	55,8	56,0	55,6
âge			
15-24 ans	24,9	24,4	27,8
25-34 ans	13,5	16,4	20,9
35-49 ans	24,3	25,8	26,4
50 ans et plus	37,3	33,3	24,9
profession			
CSP+	28,4	30,9	33,4
CSP-	23,5	24,1	26,3
inactifs	48,1	45,0	40,3
dont étudiants	16,4	16,2	17,8
habitat			
région parisienne	17,6	19,8	25,8
autres régions	82,4	80,2	74,2
habitudes de fréquentation cinéma			
assidus	5,6	6,8	6,8
réguliers	32,0	34,7	33,7
occasionnels	62,4	58,5	59,5
total	100,0	100,0	100,0

B Public des établissements cinématographiques selon la catégorie d'exploitation en 2012 (%)

Source : Publixiné – Harris Interactive ; spectateurs de 15 ans et plus.

C Plus le nombre d'écrans est important, plus le public d'un cinéma est jeune

La structure du public d'un établissement dépend de son nombre d'écrans. De façon générale, plus le nombre d'écrans d'un établissement est important, plus son public est jeune. En 2012, le public des établissements de 1 à 3 écrans intègre plus de seniors (37,8 %) que de spectateurs de moins de 25 ans (23,2 %), le rapport s'inversant pour les établissements de 12 écrans et plus avec 23,1 % de seniors et 27,9 % de moins de 25 ans. Globalement, la proportion de 15-24 ans et de 25-34 ans dans le public d'un établissement augmente à mesure que le nombre d'écrans progresse. Les étudiants sont significativement plus présents dans les établissements de plus de 4 écrans (plus de 17,6 %) que dans ceux de 1 à 3 écrans (15,2 %). À l'inverse, la part des seniors et celle des inactifs diminue quand le nombre d'écrans augmente.

Les habitudes de fréquentation du public des établissements de 1 à 3 écrans sont quasi similaires à celles des spectateurs des établissements de plus de 12 écrans. En 2012, ces deux catégories d'établissements comptent environ 7 % d'assidus, 33 % de réguliers et 60 % d'occasionnels. Les établissements de 4 à 7 écrans présentent la part la plus importante de spectateurs habitués à 44,1 %, tandis que les établissements de 8 à 11 écrans comptent la part la plus importante d'occasionnels à 64,6 %.

Les caractéristiques du public des cinémas selon le nombre d'écrans dépendent aussi de la zone d'implantation des établissements concernés.

	1 à 3 écrans	4 à 7 écrans	8 à 11 écrans	12 écrans et plus
sexe				
hommes	44,2	43,9	43,5	45,0
femmes	55,8	56,1	56,5	55,0
âge				
15-24 ans	23,2	26,4	29,1	27,9
25-34 ans	14,6	17,9	18,8	22,0
35-49 ans	24,5	25,2	26,8	27,0
50 ans et plus	37,8	30,5	25,3	23,1
profession				
CSP+	30,9	34,4	27,7	33,0
CSP-	22,7	21,8	29,7	27,8
inactifs	46,4	43,7	42,5	39,2
dont étudiants	15,2	17,6	18,4	17,7
habitat				
région parisienne	22,5	32,3	8,7	23,4
autres régions	77,5	67,7	91,3	76,6
habitudes de fréquentation cinéma				
assidus	7,3	7,4	4,2	6,6
réguliers	33,0	36,7	31,1	32,8
occasionnels	59,6	55,9	64,6	60,7
total	100,0	100,0	100,0	100,0

C Public des établissements cinématographiques selon le nombre d'écrans en 2012 (%)

Source : Publixiné – Harris Interactive ; spectateurs de 15 ans et plus.

D Un public plus jeune et plus assidu dans les multiplexes des grandes villes-centres

Selon leur implantation géographique, le public des multiplexes présente des caractéristiques différentes. Les multiplexes situés dans les villes-centres des agglomérations de plus de 50 000 habitants se démarquent des multiplexes de périphérie avec un public plus jeune (29,6 % de moins de 25 ans, contre 26,8 %) et plus étudiant (19,1 % contre 16,4 %). Les multiplexes des villes-centres des grandes unités urbaines attirent également davantage de CSP+ (32,9 %) et d'inactifs (40,7 %) que les multiplexes situés en périphérie de ces villes (respectivement 29,7 % et 39,3 %).

Les multiplexes situés dans des agglomérations de moins de 50 000 habitants attirent un public légèrement plus âgé (52,2 % de plus de 35 ans) que l'ensemble des multiplexes (50,7 %).

De façon générale, les multiplexes attirent 5,8 % de spectateurs assidus et 62,0 % d'occasionnels.

Les établissements situés dans les villes-centres des agglomérations de plus de 50 000 habitants présentent un public d'assidus plus important que la moyenne (7,3 %), contrairement à ceux de la périphérie de ces villes (4,3 %) et à ceux des agglomérations plus petites (4,7 %) pour lesquels les spectateurs occasionnels sont proportionnellement plus nombreux (respectivement 65,6 % et 64,8 %, contre 58,4 % pour les multiplexes des villes-centres).

	villes-centres des grandes unités urbaines ²	périphérie des grandes unités urbaines ²	autres ³	total multiplexes
sexe				
hommes	44,3	44,9	44,2	44,5
femmes	55,7	55,1	55,8	55,5
âge				
15-24 ans	29,6	26,8	28,2	28,3
25-34 ans	21,2	21,1	19,6	20,9
35-49 ans	25,6	28,6	27,0	26,9
50 ans et plus	23,6	23,5	25,2	23,8
profession				
CSP+	32,9	29,7	29,6	31,2
CSP-	26,4	31,0	29,0	28,5
inactifs	40,7	39,3	41,4	40,3
dont étudiants	19,1	16,4	18,0	18,0
habitat				
région parisienne	22,3	17,8	8,1	18,4
autres régions	77,7	82,2	91,9	81,6
habitudes de fréquentation cinéma				
assidus	7,3	4,3	4,7	5,8
réguliers	34,4	30,0	30,5	32,2
occasionnels	58,4	65,6	64,8	62,0
total	100,0	100,0	100,0	100,0

D Public des multiplexes¹ selon leur localisation géographique en 2012 (%)

¹ Établissements de 8 écrans et plus.

² Unités urbaines de plus de 50 000 habitants.

³ Multiplexes situés dans des unités urbaines de moins de 50 000 habitants.

Source : Publixiné – Harris Interactive ; spectateurs de 15 ans et plus.

E Les établissements Art et Essai présentent un public plus âgé

Les établissements classés Art et Essai présentent un public plus âgé que les autres établissements. En 2012, 60,6 % du public des établissements classés ont plus de 35 ans (contre 52,2 % pour les autres établissements) dont 34,9 % ont plus de 50 ans (26,3 % pour les autres établissements). De fait, les établissements non classés affichent un public composé à 27,8 % de moins de 25 ans, contre 23,9 % dans les cinémas Art et Essai. Les cinémas classés comptent une part plus importante d'inactifs (45,9 %) dans leur public que les autres établissements (41,2 %). Les CSP- sont moins représentés au sein du public des établissements Art et Essai en 2012 (23,3 %, contre 26,2 % dans les cinémas non classés), de même que les CSP+ (30,7 %, contre 32,5 %).

En termes d'habitudes de fréquentation, la structure du public des établissements classés Art et Essai révèle un rythme de fréquentation légèrement plus soutenu que celui du public des autres établissements. En 2012, les cinémas Art et Essai comptent une part plus importante de spectateurs assidus (7,2 %) que les autres cinémas (6,3 %), de même pour les spectateurs réguliers (33,9 %, contre 33,4 %).

* Les données historiques sur le public du cinéma selon les catégories d'établissements (2011-2012) sont disponibles dans la rubrique des statistiques par secteur sur le site internet www.cnc.fr.

	établissements Art et Essai	autres établissements
sexe		
hommes	44,3	44,3
femmes	55,7	55,7
âge		
15-24 ans	23,9	27,8
25-34 ans	15,5	20,0
35-49 ans	25,7	25,9
50 ans et plus	34,9	26,3
profession		
CSP+	30,7	32,5
CSP-	23,3	26,2
inactifs	45,9	41,2
dont étudiants	15,9	17,8
habitat		
région parisienne	18,0	25,3
autres régions	82,0	74,7
habitudes de fréquentation cinéma		
assidus	7,2	6,3
réguliers	33,9	33,4
occasionnels	58,8	60,3
total	100,0	100,0

E Public des établissements cinématographiques selon le classement Art et Essai¹ en 2012 (%)

¹ Classement Art et Essai 2013 avant appel.
Source : Publixiné – Harris Interactive ;
spectateurs de 15 ans et plus.

09

pratiques cinématographiques
des Français en 2013

Depuis 2005, le CNC, Médiavision et Canal+ Régie réalisent tout au long de l'année une enquête permanente sur le public du cinéma nommée PubliXiné. Mise en œuvre par l'institut Harris Interactive, l'enquête est administrée par internet auprès de 800 à 1 000 individus deux fois par mois. Elle permet de recueillir des informations sur les spectateurs de 3 ans et plus. Cet outil barométrique a pour principal objectif la mesure et l'analyse de la composition hebdomadaire du public du cinéma et de celle du public de près de 300 films par an. Outre des informations sur le profil des spectateurs, PubliXiné permet de poser des questions complémentaires, notamment sur les pratiques cinématographiques et culturelles des Français âgés de 15 ans et plus et leur appréciation du service cinéma. Voici une synthèse des principaux résultats constatés depuis le début de l'année 2013.

Définitions

Dans le cadre de l'enquête PubliXiné, la population cinématographique comprend l'ensemble des individus âgés de 15 ans et plus étant allés au cinéma au moins une fois dans l'année.

Les spectateurs assidus vont au moins une fois par semaine au cinéma, les spectateurs réguliers y vont au moins une fois par mois (et moins d'une fois par semaine) et les occasionnels au moins une fois par an (et moins d'une fois par mois). Les habitués du cinéma regroupent les assidus et les réguliers. Les CSP+ désignent les individus exerçant une profession de catégorie supérieure : agriculteurs exploitants, artisans, commerçants, chefs d'entreprises, cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires. Les CSP- désignent les individus exerçant une profession de catégorie inférieure : ouvriers et employés.

A La sortie au cinéma reste une sortie collective et planifiée

En 2013, 81,3 % des spectateurs qui vont au cinéma viennent de leur domicile (81,6 % en 2012). 6,8 % d'entre eux déclarent cependant s'y rendre depuis un restaurant ou un café (6,9 % en 2012). Le mode de transport privilégié est la voiture (66,6 %, contre 67,4 % en 2012). 14,4 % des spectateurs utilisent les transports en commun pour aller au cinéma (17,1 % en 2012) et 16,1 % y vont à pied (14,0 % en 2012). Le lieu de résidence est déterminant quant au mode de transport pour aller au cinéma. Les habitants de Paris et sa région sont 42,7 % à se rendre au cinéma en voiture, contre 73,2 % pour les spectateurs résidant en régions. À l'inverse, 31,1 % des spectateurs franciliens optent pour les transports en commun, contre 9,8 % pour les spectateurs des autres régions. La durée du trajet pour se rendre au cinéma est de 10 à 20 minutes pour 36,5 % des spectateurs et de 5 à 10 minutes pour 32,1 %. 91,4 % des spectateurs se rendent au cinéma en moins de 30 minutes (91,0 % en 2012). Pour l'ensemble des spectateurs, le cinéma est une pratique collective : 91,6 % des Français s'y rendent à plusieurs (90,5 % en 2012) dont 38,9 % en couple et 52,7 % entre amis ou en famille. Les assidus se démarquent : 24,4 % d'entre eux déclarent s'y rendre seuls (contre 8,4 % pour l'ensemble des spectateurs). Cette caractéristique individuelle est renforcée par d'autres réponses apportées par ces spectateurs : 39,6 % des assidus prennent la décision d'aller au cinéma le jour même (33,7 % pour l'ensemble des répondants en 2013, 32,4 % en 2012) et 87,5 % choisissent eux-mêmes le film (69,6 % au plan global en 2013, 68,7 % en 2012). La décision d'aller au cinéma est prise la veille ou plusieurs jours à l'avance pour 66,3 % de l'ensemble des spectateurs (67,6 % en 2012), notamment pour les 35-49 ans (74,0 % en 2013). Le choix du film se fait avant de se rendre au cinéma pour 92,5 % des spectateurs (92,3 % en 2012).

6,5% du public choisissent le film sur place, une fois arrivés dans le cinéma. Si la plupart des personnes interrogées se déclare à l'origine de la décision d'aller au cinéma et du choix du film (respectivement 66,0% et 69,6%), les jeunes, les étudiants et les « grands occasionnels », c'est-à-dire les personnes se rendant au cinéma en général moins d'une fois par an, apparaissent moins décisionnaires. Plus de 45% des individus de chacun de ces groupes va au cinéma sur proposition d'un tiers.

B 12,2% des spectateurs réservent leur place de cinéma au préalable

La réservation des places de cinéma à l'avance est une pratique encore peu répandue. 12,2% des personnes interrogées ont recours à ce procédé en 2013 (12,6% en 2012). 10,6% des répondants n'ont pas réservé leur place à l'avance car cela n'est pas possible dans leur cinéma. 46,1% déclarent que cette pratique est possible dans leur cinéma, mais qu'ils n'ont pas cherché à le faire. Parmi les spectateurs ayant réservé leur place de cinéma à l'avance, 62,3% l'ont fait à partir de leur ordinateur sur un site internet de réservation (69,5% en 2012) et 24,6% en allant au cinéma préalablement (13,6% en 2012). 66,2% réservent leur place le jour même (54,7% en 2012) et 20,0% la veille (27,4% en 2012). La réservation des places plusieurs jours à l'avance concerne 13,8% des personnes ayant réservé. 53,1% des spectateurs ont réservé leur place à l'avance pour être sûrs d'avoir une place pour le film et la séance de leur choix et 70,8% pour éviter les files d'attente.

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
seul(e)	7,4	8,4	7,8	11,0	8,7	8,8	9,5	8,4
en couple	47,4	40,5	43,0	38,6	38,1	39,9	41,6	38,9
en famille	24,3	26,7	26,1	25,0	26,7	24,5	25,4	28,7
entre collègues ou entre amis	20,9	24,4	23,1	25,4	26,4	26,8	23,5	24,0
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

A Fréquentation des salles de cinéma (% des spectateurs)

Source : PubliXiné – Harris Interactive ; spectateurs de 15 ans et plus.

	2011	2012	2013
oui	10,2	12,6	12,2
non, cela n'était pas possible	9,1	11,9	10,6
non, même si cela était possible	41,6	39,3	46,1
non, sans savoir si cela était possible ou non	39,1	36,2	31,1
total	100,0	100,0	100,0

B Réservation des places de cinéma à l'avance¹ (% des spectateurs)

¹ Lors de la dernière fréquentation.

Source : PubliXiné – Harris Interactive ; spectateurs de 15 ans et plus.

C Le bouche-à-oreille et la télévision : premiers vecteurs d'information

En 2013, le bouche-à-oreille est le premier vecteur d'information incitant le public à aller voir un film. Il est cité par 45,9 % des personnes interrogées (51,1 % en 2012). Son impact est plus important auprès des 15-24 ans (51,2 % en 2013), des femmes (48,7 %) et des spectateurs occasionnels (48,1 %). Les spectateurs assidus y sont les moins sensibles (32,6 %) et privilégient la bande-annonce vue en salle (65,5 %). Au même titre que le bouche-à-oreille, la télévision est un vecteur d'information fort (45,9 % en 2013, 48,0 % en 2012) avec une influence plus limitée sur les CSP+ (44,3 %), les seniors (43,3 % en 2013), les habitants de la région parisienne (38,8 %) et les spectateurs assidus (24,5 %). Cité par 44,4 % des spectateurs, internet s'impose comme le troisième vecteur d'information influençant la décision d'aller voir un film, devant la bande-annonce vue en salle (43,9 %).

Parmi les vecteurs d'information via internet, les sites spécialisés dans le cinéma ont un impact important sur les spectateurs dans le choix des films. 59,3 % d'entre eux ont recours à ce vecteur d'information en 2013 (31,8 % en 2012). Ces sites sont ceux auxquels les spectateurs ont le plus recours sur internet, devant les sites de partage de vidéo (13,3 %, 7,5 % en 2012) et les sites de réseaux sociaux (12,2 %, 8,5 % en 2012). La consultation des sites spécialisés dans le cinéma et des sites de partage de vidéo est une pratique plus répandue chez les 15-24 ans. Cela concerne respectivement 74,2 % et 36,5 % des spectateurs de cette tranche d'âge en 2013.

L'importance du bouche-à-oreille explique pour partie le choix des spectateurs d'aller voir un film qu'ils ont envie de voir dans les 15 jours suivant sa sortie (52,4 % en 2013, 53,0 % en 2012) ou plus tard encore (25,6 % en 2013, 26,9 % en 2012), plutôt que le premier jour (3,4 % en 2013, 2,5 % en 2012) ou le premier week-end après sa sortie (9,1 % en 2013, 7,0 % en 2012). Cette tendance est en effet particulièrement marquée pour les catégories de public sensibles au bouche-à-oreille. En revanche, une forte part de spectateurs assidus préfère aller voir un film rapidement, avant la fin du premier week-end suivant sa sortie (38,3 % en 2013). Bien que davantage influencés par le bouche-à-oreille que la moyenne, certains jeunes (15-24 ans) sont également réactifs à la sortie d'un film qu'ils souhaitent voir. 20,1 % d'entre eux y vont dès le premier week-end suivant la sortie en 2013.

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
bouche-à-oreille	52,5	59,2	54,2	54,4	52,0	58,9	55,6	51,1	45,9
extrait ou bande-annonce vu à la télévision	59,4	51,4	50,6	56,2	42,9	46,8	45,0	48,0	45,9
internet	31,2	33,8	38,2	38,4	39,8	37,8	41,5	38,8	44,4
bande-annonce vue au cinéma	45,6	43,6	47,4	44,3	41,1	46,8	47,6	42,9	43,9
critique de média	34,9	39,9	36,8	38,7	37,2	35,0	33,3	32,0	29,6
publicité ou article dans la presse	32,8	24,4	20,3	28,9	16,2	18,8	32,1	26,8	24,7
affiche du film	28,5	21,0	22,4	25,0	21,2	17,5	27,1	25,1	20,8
publicité ou émission à la radio	21,5	17,1	16,0	18,3	12,2	13,1	20,8	20,0	15,1

C Vecteurs prescripteurs d'information sur les films (% des spectateurs)

Source : PubliXiné – Harris Interactive ; spectateurs de 15 ans et plus.

	2011	2012	2013
site internet spécialisé dans le cinéma	32,9	31,8	59,3
site de partage de vidéo	4,3	7,5	13,3
site de réseaux sociaux	5,7	8,5	12,2
site internet officiel d'un film	4,6	4,2	9,3
site internet généraliste	2,9	3,0	8,4
application sur téléphone mobile	1,1	2,8	4,1

C Vecteurs prescripteurs d'information sur les films via internet (% des spectateurs)

Source : PubliXiné – Harris Interactive ; spectateurs de 15 ans et plus.

D Internet: premier moyen pour s'informer de l'horaire d'une séance

En 2013, 71,1 % des spectateurs de cinéma déclarent prendre connaissance de l'heure de la séance sur internet. Cette part atteint 77,2 % chez les habitants de Paris et sa région, 78,6 % chez les CSP+ et 79,1 % chez les 25-49 ans. 12,8 % consultent le programme édité par le cinéma (22,7 % des seniors et 19,6 % des assidus). En 2013, près d'une personne interrogée sur deux va au cinéma entre 19h00 et 22h00 (48,2 %, contre 49,3 % en 2012). Cette part atteint 54,1 % pour les 15-24 ans, 49,4 % pour les CSP+ et 48,4 % pour les occasionnels. Les séances du matin attirent peu de spectateurs (6,6 %), de même que les séances de la nuit (3,8 % après 22h00). Cependant, les assidus sont 16,1 % à fréquenter les salles de cinéma avant 13h00, contre 6,0 % des réguliers et 6,3 % des occasionnels. Après 22h00, les 15-24 ans déclarent une fréquentation des salles de cinéma plus développée (8,6 %) que la moyenne des spectateurs de cinéma.

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
avant 13h00	5,6	5,4	5,7	5,8	7,0	5,2	4,7	6,6	6,7
entre 13h00 et 15h00	9,0	8,5	9,3	9,3	8,9	9,2	11,6	12,5	12,6
entre 15h00 et 17h00	10,4	11,2	9,2	11,6	10,5	12,4	10,7	11,7	13,3
entre 17h00 et 19h00	9,7	12,2	11,7	12,5	10,4	11,8	12,6	13,7	12,8
entre 19h00 et 20h00	10,1	11,0	10,9	12,2	12,0	11,7	11,2	11,2	11,1
entre 20h00 et 21h00	34,2	30,9	32,6	28,5	30,5	32,2	26,3	25,1	25,6
entre 21h00 et 22h00	14,5	14,2	14,4	13,9	15,2	13,5	17,0	13,1	11,4
après 22h00	5,5	5,9	4,9	5,2	4,3	2,2	4,3	3,9	3,8
ne sait pas	1,0	0,7	1,3	0,9	1,2	1,7	1,6	2,2	2,6
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

D Heures des séances fréquentées¹ (% des spectateurs)

¹ Lors de la dernière fréquentation.
Source: PubliXiné – Harris Interactive;
spectateurs de 15 ans et plus.

Avant le début de la projection d'un film, les salles de cinéma programment des bandes-annonces, des publicités et/ou des courts métrages. Les spectateurs de cinéma sont 56,8 % à beaucoup apprécier la projection de bandes-annonces avant le film et 37,9 % un peu. Les 25-49 ans et les assidus sont ceux qui apprécient le plus les bandes-annonces (respectivement 66,4 % et 69,6 % apprécient beaucoup). Dans une moindre mesure, les courts métrages sont également appréciés par les spectateurs (41,9 % beaucoup et 47,5 % un peu). 94,7 % des seniors sont dans ce cas (43,3 % beaucoup et 51,3 % un peu).

E Le choix de la salle dépend de la proximité, de la facilité d'accès et du confort

En 2013, 71,9 % des spectateurs déclarent aller le plus souvent dans le même cinéma (74,0 % des seniors et 73,8 % des réguliers). Ceux qui en fréquentent plusieurs (28,1 %) vont en moyenne dans plus de trois cinémas différents. Des critères de localisation géographique et d'accès déterminent le choix des salles privilégiées. La proximité du domicile et la facilité d'accès sont les arguments les plus cités par les personnes interrogées (respectivement 67,9 % et 39,3 % en 2013). Suivent des critères qualitatifs propres aux salles : le confort est mentionné par 34,7 % des spectateurs et la richesse de l'offre de films par 31,4 %. Ces deux critères sont davantage cités par les jeunes spectateurs. La politique tarifaire de la salle apparaît comme déterminante pour 18,6 % des répondants en 2013. Ce facteur est plus important pour les jeunes (23,1 %) et les spectateurs assidus (22,1 %) et réguliers (30,3 %).

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
proximité du domicile	63,4	60,2	64,8	65,7	67,5	67,9
facilité d'accès	41,1	40,9	39,0	40,8	41,4	39,3
confort de la salle	39,0	39,8	36,4	38,0	38,7	34,7
richesse de l'offre	36,1	34,1	33,3	33,8	36,4	31,4
prix du billet	20,5	23,3	19,5	19,4	19,4	18,6
possession d'une carte illimitée	3,7	4,7	4,5	8,3	6,1	7,2
proximité du lieu de travail	1,9	2,4	1,4	3,3	2,3	4,0

E Déterminants du choix de la salle la plus souvent fréquentée (% des spectateurs)

Source: PubliXiné – Harris Interactive;
spectateurs de 15 ans et plus.

F La salle, premier support de découverte des films

Pour les personnes interrogées, la salle de cinéma demeure le meilleur moyen pour découvrir un film. Elle est citée par 83,6 % des spectateurs en 2013, contre 85,5 % en 2012. Loin derrière, la télévision est le deuxième média cité par 6,4 % des répondants (5,1 % en 2012), devant le DVD ou le Blu-ray à seulement 4,3 % (4,4 % en 2012), internet, dont l'attrait progresse pour la découverte des films (3,9 % en 2013, contre 3,1 % en 2012), et enfin la vidéo à la demande à 1,9 %. Pour 93,9 % des assidus, la salle reste le premier lieu de découverte d'un film, tout comme pour 89,7 % des réguliers et 85,3 % des seniors.

G Des spectateurs toujours très satisfaits des salles de cinéma

En 2013, l'appréciation des spectateurs vis-à-vis des services offerts par les salles de cinéma demeure importante. Le taux de satisfaction est très élevé pour la plupart des critères sur lesquels ils sont interrogés et tout particulièrement sur les critères techniques liés à la qualité de diffusion des films : 97,1 % sont ainsi satisfaits de la taille de l'écran (95,3 % en 2012), 97,5 % de la qualité de projection (95,8 % en 2012) et 93,4 % sont satisfaits du son (90,6 % en 2012). Ces appréciations diffèrent peu selon les tranches d'âge, catégories socio-professionnelles, lieux de résidence ou habitudes de fréquentation. Les spectateurs estiment également favorablement le nombre de films proposés en salles : 91,7 % s'en déclarent satisfaits en 2013 (90,0 % en 2012). Les seniors (95,0 %), les assidus (93,5 %) et les CSP+ (92,6 %) apparaissent à cet égard les plus satisfaits.

33,5 % des spectateurs déclarent acheter des boissons, du pop-corn ou de la confiserie à l'occasion de leur sortie au cinéma en 2013 (31,9 % en 2012). Les 15-24 ans (52,2 %), les étudiants (45,8 %) et les CSP- (42,6 %) consomment davantage que l'ensemble du public. Le pop-corn est le produit préféré des spectateurs. 20,1 % déclarent en acheter et les jeunes sont les spectateurs les plus friands (33,2 % des 15-24 ans).

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
salles de cinéma	79,3	69,7	61,2	70,3	72,7	86,8	85,5	83,6
télévision	5,9	10,7	14,7	9,8	9,4	5,0	5,1	6,4
DVD ou Blu-ray	8,4	4,4	4,8	2,8	3,1	4,9	4,4	4,3
internet	6,3	15,1	19,3	17,1	14,8	1,8	3,1	3,9
vidéo à la demande (VàD)	nd	nd	nd	nd	nd	1,6	2,0	1,9
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

F Supports privilégiés de découverte des nouveaux films (% de spectateurs)

Source : PubliXiné – Harris Interactive ; spectateurs de 15 ans et plus.

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
qualité de la projection	93,1	95,2	95,7	95,8	94,6	95,2	95,3	95,8	97,5
taille de l'écran	96,4	95,8	95,6	95,7	95,7	96,1	96,9	95,3	97,1
taille de la salle	93,7	93,1	91,9	92,8	93,0	94,1	94,0	94,2	95,2
qualité du son	89,4	90,1	89,9	89,3	88,2	89,5	87,4	90,6	93,4
nombre de films proposés	83,7	85,4	86,9	88,2	84,4	89,7	91,2	90,0	91,7
accueil	81,9	84,8	86,0	82,1	83,8	85,9	87,7	86,9	89,8
temps d'attente pour obtenir les billets	nd	nd	nd	nd	nd	nd	86,4	87,5	89,0
conditions d'attente avant d'entrer	74,9	74,2	78,4	75,3	78,5	81,4	79,9	80,1	85,5
confort des fauteuils	77,7	82,2	80,4	82,2	79,7	84,6	82,6	83,7	84,6
propreté de la salle	nd	nd	nd	nd	nd	nd	77,9	80,9	84,1
possibilité de stationnement à proximité	69,1	69,9	71,6	69,6	73,4	76,3	79,1	77,7	76,2

G Appréciation du service cinéma (% de spectateurs satisfaits)

Source : PubliXiné – Harris Interactive ; spectateurs de 15 ans et plus.

H Perception de la durée d'exploitation des films

En 2013, les spectateurs considèrent à 72,0 % que les films restent suffisamment longtemps à l'affiche, contre 73,6 % en 2012. La part des spectateurs estimant la durée d'exploitation des films trop courte progresse à 27,8 % en 2013 (25,0 % en 2012). Les assidus demeurent toutefois 39,6 % à considérer la période d'exploitation des films trop courte. Les seniors et les spectateurs réguliers sont également plus nombreux à noter une rotation trop rapide des films (respectivement 33,1 % et 30,3 %). Les personnes les plus satisfaites de la durée d'exploitation des films sont les hommes (76,2 %), les CSP+ (75,6 %) et les 35-49 ans (75,0 %).

Intérêt pour le relief

Concernant les films en relief, 58,2 % des personnes interrogées (57,7 % en 2012) se disent intéressées par ce type de projection en 2013 (dont 13,6 % beaucoup, contre 11,5 % en 2012). Cela concerne 65,9 % des 15-24 ans et 59,9 % des spectateurs réguliers. Au cours des douze derniers mois, 54,2 % des spectateurs déclarent avoir effectivement assisté à la projection d'un film en relief dans une salle de cinéma (52,8 % sur les douze mois précédents). Ce taux atteint 77,0 % chez les jeunes et 79,7 % chez les assidus.

Les films restent à l'affiche...	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
pas assez longtemps	39,6	39,3	36,8	27,9	30,6	30,6	27,6	25,0	27,8
suffisamment longtemps	59,9	60,5	62,7	71,2	68,3	69,0	71,7	73,6	72,0
trop longtemps	0,5	0,2	0,5	0,9	1,2	0,4	0,8	1,4	0,2
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Les spectateurs de films en relief sont, de façon générale, satisfaits des projections. Ils attribuent, en moyenne, une note de satisfaction de 7,2 sur 10 en 2013 (6,8 sur 10 en 2012). Il convient de signaler que 24,2 % des spectateurs sont prêts à aller dans un cinéma différent de celui qu'ils fréquentent habituellement pour assister à une projection en relief (24,6 % en 2012). Cette opinion est partagée par 28,8 % des jeunes (15-24 ans) et 29,3 % des assidus. Néanmoins, peu de spectateurs sont disposés à payer plus cher pour assister à ce type de projection. Seuls 10,5 % d'entre eux se disent prêts à payer davantage (7,6 % des habitants de Paris et sa région et 14,5 % des 15-24 ans). De plus, 26,5 % des individus interrogés sont prêts à aller plus souvent au cinéma pour voir un film en relief (24,3 % en 2012).

Activités liées au cinéma pratiquées par les spectateurs

Les activités liées au cinéma (avant-première, ciné-club, conférence, retransmission de spectacle ou de sport dans une salle, etc.) attirent peu de spectateurs. En 2013, 83,0 % d'entre eux n'ont profité d'aucune de ces offres (82,2 % en 2012). Cette part est encore plus élevée chez les occasionnels (90,9 %). Une corrélation existe entre le rythme de fréquentation des salles de cinéma et la participation à ce type d'activités. Parmi les spectateurs ayant participé à des activités en rapport avec le cinéma, 6,9 % ont assisté à une avant-première en présence de l'équipe d'un film. Cela concerne 31,0 % des assidus et 2,8 % des occasionnels. 4,5 % ont participé à une séance de ciné-club (19,0 % des assidus, 1,8 % des occasionnels) et 5,6 % à une rencontre avec un professionnel du cinéma (19,0 % des assidus, 2,3 % des occasionnels). En 2013, 4,5 % des spectateurs déclarent avoir assisté à la retransmission d'un spectacle vivant dans une salle de cinéma (7,1 % des assidus, 2,6 % des occasionnels).

	2011	2012	2013
avant-première en présence de l'équipe d'un film	8,0	9,2	6,9
rencontre avec un professionnel du cinéma (acteur, réalisateur...)	4,5	4,2	5,6
séance de ciné-club (séance de cinéma suivie d'un débat entre les spectateurs)	4,9	4,4	4,5
retransmission d'un spectacle vivant (opéra, danse, théâtre...) dans une salle de cinéma	5,6	3,6	4,5
conférence sur un film	3,5	3,8	2,5
conférence sur un thème lié au cinéma	2,7	3,0	2,3
retransmission sportive dans une salle de cinéma	0,4	1,6	0,5
aucune de ces activités	82,7	82,2	83,0

H Perception de la durée d'exploitation des films (% de spectateurs)

Source : PubliXiné – Harris Interactive ; spectateurs de 15 ans et plus.

Activités liées au cinéma pratiquées par les spectateurs¹ (%)

¹ Pourcentage de spectateurs ayant participé au moins une fois à l'activité au cours des 12 derniers mois.
Source : PubliXiné – Harris Interactive ; spectateurs de 15 ans et plus.

J Pratiques culturelles des spectateurs de cinéma : musées en tête

39,8 % des spectateurs de cinéma ont fréquenté un musée au moins une fois au cours des douze mois précédant l'enquête. C'est la pratique culturelle la plus répandue parmi les spectateurs de cinéma, en particulier chez les CSP+ (48,9 %), les seniors (52,0 %), les habitants de Paris et sa région (53,2 %) et les spectateurs assidus (53,3 %). La fréquentation assidue des salles de cinéma va de pair avec des pratiques culturelles diversifiées. Les spectateurs assidus affichent par exemple une pratique sensiblement plus développée des expositions (42,6 %, contre 32,5 % en moyenne tous spectateurs de cinéma confondus), des monuments historiques (44,8 % contre 35,9 %), du théâtre (51,1 % contre 23,8 %), des concerts (51,1 % contre 33,1 %) ou des musées (53,3 % contre 39,8 %). Dans une moindre mesure, ce constat se vérifie également pour les spectateurs réguliers. Leurs pratiques culturelles s'avèrent légèrement moins variées que celles des assidus et se concentrent sur quelques lieux : salles de spectacles (37,6 %), concerts (42,6 %), monuments historiques (44,7 %) ou musées (46,2 %). Sur l'ensemble des items cités, les spectateurs occasionnels déclarent une fréquentation des lieux culturels moins développée et plus occasionnelle que la moyenne des spectateurs de cinéma, la majorité des lieux fréquentés l'étant moins d'une fois par trimestre. Le lieu de résidence conditionne la variété et la fréquence des pratiques culturelles des spectateurs de cinéma. Compte tenu de la richesse de l'offre et de sa concentration, les habitants de Paris et sa région déclarent des pratiques culturelles plus développées que les personnes résidant en régions. Trois pratiques apparaissent plus répandues en régions : la fréquentation des médiathèques, des festivals et des cybercafés.

Équipements mobiles et cinéma

Au total, 67,4 % des spectateurs de cinéma ont déjà surfé sur internet via un terminal mobile en 2013. Cette pratique est plus masculine : 79,8 % des hommes vont sur internet via un équipement mobile, contre 57,1 % des femmes. Les jeunes sont les plus adeptes de cette pratique. 91,4 % des 15-24 ans surfent sur internet via leur tablette ou leur ordiphone, contre 85,1 % des 25-34 ans, 66,4 % des 35-49 ans et 40,1 % des 50 ans et plus. Les CSP+ (79,3 %) et les habitants de Paris et sa région (78,1 %) sont également plus concernés par cette pratique.

L'usage des réseaux sociaux est particulièrement répandu chez les spectateurs de cinéma

73,0 % des spectateurs de cinéma sont membres d'au moins un réseau social en 2013. Cette part atteint 85,9 % chez les 15-24 ans et 85,1 % chez les 25-34 ans. Le réseau social le plus utilisé est Facebook avec 64,2 % de membres parmi les spectateurs de cinéma. 80,5 % des jeunes spectateurs possèdent un compte Facebook, contre 50,0 % des seniors. Twitter, Google+, LinkedIn et Viadeo sont utilisés par 10 % à 20 % des spectateurs de cinéma.

Visiter la page Facebook d'un film cinématographique n'est pas encore une pratique systématique. Toutefois, 26,5 % des spectateurs de cinéma l'ont fait au moins une fois en 2013. Cette pratique est particulièrement répandue chez les jeunes (58,2 %) et les spectateurs assidus (48,8 %). Parmi les spectateurs ayant visité la page Facebook d'un film, 13,1 % ont parfois cliqué sur « j'aime » et 1,6 % l'ont fait systématiquement.

26,0 % des spectateurs de cinéma ont déjà publié un avis à propos d'un film sur internet en 2013 (55,9 % des spectateurs assidus et 41,4 % des 15-24 ans). Les réseaux sociaux sont les sites les plus utilisés pour publier des commentaires sur les films (15,1 %), devant les sites spécialisés dans le cinéma (8,5 %).

	2009	2010	2011	2012	2013
musée	50,4	45,6	39,5	36,5	39,8
monument historique	nd	nd	39,7	31,0	35,9
concert	33,5	39,0	37,4	31,0	33,1
exposition	47,7	41,1	33,8	28,8	32,5
bibliothèque	37,1	36,2	30,9	29,0	28,9
salle de spectacles	30,7	33,1	30,3	26,4	28,3
parc d'attractions et de loisirs	nd	nd	27,2	25,6	27,2
théâtre	29,8	26,3	23,9	22,4	23,8
médiathèque	22,5	20,8	19,1	17,6	21,8
festival	13,4	17,0	15,0	12,0	13,1
galerie d'art	16,2	16,9	15,9	11,4	12,8
cirque	9,2	6,9	8,0	9,5	9,4
opéra	6,2	5,8	8,5	5,3	5,2
salle de jeux vidéo	3,1	2,4	5,2	3,5	4,1
cybercafé	7,9	4,8	4,8	5,3	3,7
aucun de ces lieux	14,3	16,7	14,0	18,2	14,4

J Lieux culturels et de loisirs fréquentés par les spectateurs¹ (%)

¹ Pourcentage de spectateurs ayant fréquenté au moins une fois le lieu au cours des 12 derniers mois. Source : PubliXiné – Harris Interactive ; spectateurs de 15 ans et plus.

K Le public de la Fête du Cinéma 2013

La 29^e édition de la Fête du Cinéma s'est déroulée du dimanche 30 juin au mercredi 3 juillet 2013, soit sur 4 jours. Cette manifestation a réalisé 3,5 millions d'entrées (+27,5 % par rapport à 2012), soit le meilleur résultat depuis plus de cinq ans. Les participants pouvaient notamment voir *Man of Steel*, *Joséphine*, *Moi, moche et méchant 2*, *les Stagiaires* ou *World War Z*.

L'impact de la promotion de la Fête du Cinéma en 2013 est en hausse sur la majorité des supports. La radio s'impose comme le premier vecteur de promotion en 2013, touchant 40,2 % des spectateurs, contre 41,8 % en 2012, devant la télévision (38,2 %, contre 37,3 % en 2012). Les bandes-annonces en salles demeurent devant internet pour la troisième année consécutive : 38,0 % des personnes interrogées ont vu de la promotion au cinéma en faveur de la Fête du Cinéma en 2013 (37,9 % en 2012), contre 37,9 % sur internet (35,0 % en 2012). La presse, les affiches au cinéma et dans la rue touchent moins d'un tiers des personnes interrogées.

Avant l'édition 2013, 55,4 % des spectateurs assurent avoir déjà participé à au moins une édition de la Fête du Cinéma. 19,2 % ont participé à l'édition 2012, 7,1 % à celle de 2011, 4,1 % à celle de 2010 et 24,9 % aux éditions antérieures. Les 25-34 ans sont les plus concernés : 69,6 % d'entre eux ont déjà participé à l'événement. Les assidus affichent une participation supérieure à celle des occasionnels (79,4 % contre 49,7 %).

Après l'événement, 18,6 % des spectateurs affirment avoir participé à la Fête du Cinéma 2013 qui a duré quatre jours. Ils étaient 13,4 % en 2012. Les spectateurs ont vu moins de films qu'en 2012 (1,9 film en moyenne, contre 2,1 en 2012). Selon les habitudes de fréquentation, la moyenne varie entre 1,5 film pour les occasionnels et 2,3 films pour les assidus. À 45,6 %, la part des spectateurs n'ayant vu qu'un seul film est plus importante qu'en 2012 (37,1 %). La part des spectateurs ayant vu au moins six films est relativement stable (1,8 % en 2013, contre 1,6 % en 2012). L'édition 2013 a plus été l'occasion de découvrir des films que les spectateurs n'auraient pas été voir en dehors de l'opération : 44,3 %, contre 41,0 % en 2012.

Cette part est plus élevée chez les spectatrices (46,3 %), les seniors (47,6 %) et les CSP- (47,8 %). Parmi les spectateurs qui affirment ne pas avoir participé à l'édition 2013 de la Fête du Cinéma, 31,0 % disent que l'offre de films ne les intéressait pas. 21,9 % déclarent qu'ils ne vont jamais au cinéma pendant la Fête du Cinéma par crainte d'une trop grande affluence dans les salles. C'est la raison principale invoquée par les spectateurs assidus (28,9 %).

	édition 2007	édition 2008	édition 2009	édition 2010	édition 2011	édition 2012	édition 2013
radio	56,9	51,1	49,6	46,5	41,3	41,8	40,2
télévision	43,6	38,0	41,0	33,6	37,5	37,3	38,2
bande-annonce en salle	40,1	36,1	35,8	37,0	41,4	37,9	38,0
internet	43,6	40,5	43,0	40,8	36,0	35,0	37,9
presse	45,9	40,1	41,5	39,2	32,7	30,4	32,5
affiche au cinéma	33,0	33,0	34,2	34,7	32,0	29,2	28,1
affiche dans la rue	32,6	29,0	32,8	31,1	31,1	27,3	24,3

K Impact de la promotion de la Fête du Cinéma¹ (% de spectateurs)

¹ Pourcentage de personnes ayant vu, lu ou entendu de la publicité en faveur de l'événement.
Source : PubliXiné – Harris Interactive ; spectateurs de 15 ans et plus.

Le public de la Fête du Cinéma 2013 est plus féminin (47,0 %) que le public général du cinéma sur la période (45,4 %). Il est également plus jeune : les moins de 25 ans représentent 35,4 % des participants (contre 34,0 % du public général de la période) et rassemble plus de seniors (24,6 %, contre 22,7 %) et de CSP- (26,4 %, contre 20,4 %). En 2013, le public de la Fête du Cinéma est moins francilien que le public général de la période (19,1 % contre 26,8 %). Il compte légèrement plus de spectateurs assidus (16,2 % contre 15,8 %). Les participants profitent principalement de la Fête du Cinéma en couple (35,8 %), mais moins que pour une sortie classique au cinéma (38,9 %). 26,2 % s'y rendent entre amis (24,0 % pour une séance classique) et 23,3 % en famille (28,7 %). Le public de la Fête du Cinéma compte davantage de spectateurs allant seuls en salles que l'ensemble du public du cinéma de la période (14,8 % contre 8,4 %).

M Le public de l'été 2012

Une personne interrogée sur deux (51,5 %) déclare être allée autant ou davantage au cinéma pendant l'été 2012 (52,6 % en 2011) que durant le reste de l'année. Cette part atteint 67,3 % chez les 15-24 ans. Les spectateurs assidus maintiennent ou accroissent également en majorité leur fréquentation des salles durant l'été (82,1 %).

Pour 37,1 % des spectateurs (43,0 % en 2011), les films sortis en salles durant l'été 2012 ont bénéficié d'une promotion aussi importante que ceux sortis pendant les autres saisons. 5,4 % des personnes interrogées estiment cette promotion plus importante pendant l'été que le reste de l'année (+0,9 point par rapport à 2011). À l'inverse, 23,1 % pensent que la promotion des films de l'été 2012 est moins importante que durant le reste de l'année (17,2 % en 2011).

Pour les jeunes, le cinéma est un loisir collectif l'été comme le reste de l'année : 95,5 % des 15-24 ans y vont à plusieurs l'été, contre 93,4 % le reste de l'année. Sur les tranches d'âge supérieures, la pratique s'avère légèrement plus solitaire en période estivale : 16,5 %

des plus de 50 ans fréquentent les salles seuls (10,5 % le reste de l'année). La majorité des plus de 50 ans déclare par ailleurs aller moins, voire pas du tout, au cinéma au cours de la période estivale (71,2 %).

L'été ne constitue pas une période de « séances de rattrapage » pour les spectateurs. Seuls 16,6 % des personnes interrogées en profitent pour voir des films qu'elles avaient manqués les mois précédents (13,1 % en 2011). Cette part atteint toutefois 28,1 % pour les étudiants et 35,9 % pour les spectateurs assidus. Par ailleurs, 36,9 % des spectateurs mettent l'été à profit pour voir des films sortis en salles en juillet ou août. Les spectateurs qui en profitent le plus sont les assidus (63,9 %), les étudiants (58,1 %), les 15-24 ans (57,6 %) et les réguliers (57,5 %).

La fréquentation estivale des salles de cinéma est attachée au lieu habituel de résidence. Parmi les 69,1 % de répondants partis en vacances en France en juillet ou en août 2012 (64,9 % en 2011), 58,9 % déclarent avoir vu une salle de cinéma à proximité de leur lieu de vacances (55,2 % en 2011) mais seuls 32,8 % ont eu connaissance de sa programmation (32,4 % en 2011) et 16,6 % se sont effectivement rendus dans une salle sur leur lieu de vacances, contre 15,0 % en 2011.

Le public des lieux de vacances d'été 2012 est plus masculin (53,8 %) que le public général du cinéma l'été (47,8 %). Il est également plus jeune : les moins de 25 ans représentent 52,7 % du public des lieux de vacances (37,8 % du public de l'été) et rassemble plus de CSP+ (34,9 % contre 22,8 %). Le public des lieux de vacances 2012 compte davantage de franciliens (comme région de résidence principale) que le public général de l'été (28,3 % contre 24,9 %). Il compte également plus de spectateurs occasionnels (37,7 % contre 31,0 %).

Chaque spectateur a vu, en moyenne pendant l'été 2012, plus de films (1,8 film) que l'été précédent (1,3 film). Selon l'âge, la moyenne de films vus varie entre 1,5 film (25-34 ans) et 1,9 film (15-24 ans) au cours de l'été 2012.

À 56,3 %, la part des spectateurs ayant vu un seul film durant l'été 2012 est inférieure à celle de 2011 (68,8 %). La part des spectateurs ayant vu au moins six films diminue à l'été 2012 (5,0 %, contre 9,9 % en 2011).

En 2012, l'offre estivale de films en termes de genre (comédie, drame, policier, etc.) est globalement appréciée des spectateurs. 66,0 % d'entre eux estiment le genre des films d'été aussi diversifié que durant le reste de l'année. Les étudiants l'apprécient tout particulièrement (77,2 %), de même que les spectateurs assidus (78,4 %). 34,0 % des répondants estiment néanmoins l'offre estivale moins diversifiée que le reste de l'année. Les plus insatisfaits sont les adultes (39,0 %), les CSP+ (38,9 %) et les habitants de Paris et sa région (38,2 %). 38,9 % des répondants exprimant une opinion considèrent l'offre de l'été 2012 au moins aussi importante en nombre de films que celles des étés précédents (43,9 % en 2011) et 17,7 % la jugent moins fournie (13,9 % en 2011). Les personnes interrogées apparaissent satisfaites de l'offre de films français au cours de l'été 2012. 65,3 % expriment leur satisfaction (58,7 % en 2011). Les plus satisfaits se comptent parmi les CSP+ (67,1 %), les habitants de Paris et sa région (69,2 %) et les spectateurs assidus (72,5 %). Les jeunes sont les plus insatisfaits de l'offre de films français de l'été 2012. À noter que 70,6 % des spectateurs sont satisfaits de l'offre de films américains pendant la période estivale (69,6 % en 2011). 77,6 % des 15-24 ans interrogés le sont également, ainsi que 79,5 % des CSP-.

★ **Les données historiques concernant les pratiques cinématographiques des Français sont disponibles dans la rubrique des statistiques par secteur sur le site internet www.cnc.fr.**

	édition 2007	édition 2008	édition 2009	édition 2010	édition 2011	édition 2012	édition 2013	public général sur la période en 2013 ¹
sexe								
hommes	45,2	41,6	46,0	43,7	46,5	45,3	53,0	54,6
femmes	54,8	58,4	54,0	56,3	53,5	54,7	47,0	45,4
âge								
15-24 ans	45,2	46,3	48,1	36,5	45,9	45,7	35,4	34,0
25-34 ans	14,5	11,7	13,7	14,8	15,7	12,9	20,3	23,3
35-49 ans	16,9	20,8	20,3	23,6	19,5	18,3	19,7	20,1
50 ans et plus	23,5	21,2	17,9	25,1	18,9	23,4	24,6	22,7
profession								
CSP+	19,3	27,3	26,1	22,1	23,9	28,5	25,2	25,5
CSP-	30,7	24,7	24,4	31,9	27,4	26,5	26,4	20,4
inactifs	50,0	48,1	49,5	46,0	48,7	44,9	48,4	54,1
habitat								
région parisienne	26,5	22,5	26,5	26,2	21,4	27,7	19,1	26,8
autres régions	73,5	77,5	73,5	73,8	78,6	72,2	80,9	73,2
fréquentation cinéma								
assidus	15,7	15,2	16,8	25,5	18,9	18,3	16,2	15,8
réguliers	53,0	49,8	51,5	47,5	49,7	56,2	51,0	47,6
occasionnels	31,3	35,1	31,6	27,0	31,4	25,7	32,8	36,6
ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Public de la Fête du Cinéma (% de spectateurs)

¹ Public de la période cinématographique du 26 juin au 9 juillet 2013 durant laquelle a eu lieu la Fête du Cinéma.
Source : PubliXiné – Harris Interactive ; spectateurs de 15 ans et plus.

	été 2006	été 2007	été 2008	été 2009	été 2010	été 2011	été 2012	public général de l'été 2012 ¹
sexe								
hommes	43,1	47,6	47,0	42,4	42,3	39,3	53,8	47,8
femmes	56,9	52,4	53,0	57,6	57,7	60,7	46,2	52,2
âge								
15-24 ans	33,5	36,0	27,9	21,8	33,1	38,6	52,7	37,8
25-34 ans	11,7	13,7	15,8	22,4	13,1	13,6	10,7	19,5
35-49 ans	28,7	24,7	25,1	26,1	18,5	29,3	20,8	24,0
50 ans et plus	26,1	25,7	31,1	29,7	35,4	18,6	15,8	18,6
profession								
CSP+	33,5	30,5	29,0	38,2	32,3	26,4	34,9	22,8
CSP-	22,3	24,0	24,6	23,0	20,8	30,7	22,6	22,9
inactifs	44,1	45,5	46,4	38,8	47,7	42,9	42,4	54,3
habitat								
région parisienne	27,7	26,7	29,0	26,7	33,8	32,1	28,3	24,9
autres régions	72,3	73,3	71,0	73,3	66,2	67,9	71,7	75,1
fréquentation cinéma								
assidus	9,2	12,7	8,7	13,3	5,4	6,4	16,7	17,9
réguliers	45,9	48,3	47,5	41,8	47,7	45,7	45,6	51,1
occasionnels	44,9	39,0	43,7	44,8	46,9	47,9	37,7	31,0
ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Public de l'été sur le lieu de vacances (% de spectateurs)

¹ Public de la période allant du 4 juillet au 4 septembre 2012.
Source : PubliXiné – Harris Interactive ; spectateurs de 15 ans et plus.

les dossiers du CNC
n° 327 – septembre 2013
la géographie du cinéma

une publication du Centre national
du cinéma et de l'image animée
12 rue de Lübeck – 75784 Paris Cedex 16
www.cnc.fr

direction des études, des statistiques et de la prospective
tél. 01 44 34 38 26 / despro@cnc.fr

direction de la communication
tél. 01 44 34 36 95 / fax 01 44 34 34 73

directrice de la publication
Frédérique Bredin

rédaction
**Fanny Beuré, Benoît Danard, Sophie Jardillier,
Caroline Jeanneau, Cindy Pierron, Jessica Veyret**

coordination et suivi de réalisation
Ariane Nouvet

conception graphique
Anaïs Lancrenon et Julien Lelièvre

impression
Bialec, Nancy – D.L. n° 66792

dépôt légal à parution
commission paritaire n°1224-ADEP, ISSN 1551-0358

prix unitaire 5€ / abonnement 30€
souscription pour un an soit 4 dossiers et 10 lettres
n° de CCP de l'Agent comptable du CNC: 906137 Paris

Sauf mention particulière, toute reproduction partielle ou totale
des informations diffusées dans cette publication du CNC est autorisée
sous réserve d'indication de la source.

photos de couverture
1^{er} de couverture: Le Louxor, Paris © Mairie de Paris / Jean-Baptiste Gurliat
4^e de couverture: © Conseil général des Hauts-de-Seine / Bénédicte de Chan

les dossiers du CNC
n° 327 – septembre 2013
la géographie du cinéma

une publication du Centre national
du cinéma et de l'image animée
12 rue de Lübeck
75784 Paris Cedex 16
www.cnc.fr

direction des études, des statistiques
et de la prospective
tél. 01 44 34 38 26 / despro@cnc.fr

direction de la communication
tél. 01 44 34 36 95 / fax 01 44 34 34 73

